N° 94 JUILLET-AOÛT 1927.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Les conditions d'une bonne communion

Puisque les sacrements produisent d'eux-mêmes leurs effets chez ceux qui n'y mettent pas d'obstacle, il y aura grand avantage à communier aussi souvent que possible, afin de profiter de plus en plus des fruits si précieux de la sainte Eucharistie. C'est pourquoi « la communion fréquente et quotidienne est très désirée par Notre-Seigneur et l'Eglise catholique », dit le décret du pape Pie X (20 décembre 1905).

Il fut un temps où l'on déplaçait la question. Il s'agissait alors de discerner si l'on était digne de recevoir Notre-Seigneur chaque jour, ou seulement chaque semaine, chaque mois. En réalité on ne le sera jamais suffisamment même pour le recevoir une fois l'an. Les jansénistes étaient logiques qui en venaient par respect pour le Saint-Sacrement à ne plus communier même à Pâques. Mais la question se présente tout autrement. L'Eucharistie est une nourriture, c'est du pain. Et pour se nourrir, surtout pour

manger le pain, ce n'est pas à sa dignité, c'est à ses besoins d'abord que l'on regarde.

Un jour que la considération de sa misère empêchait la vénérable Esprite de Jésus de communier, une voix divine se fit entendre à elle : « Pourquoi craignez-vous de manger ce pain qu'on vous donne avec tant d'amour? » « ... Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi! s'écriait sainte Catherine de Sienne. — Et moi, ma fille, je suis digne d'entrer en toi », répondit Jésus. Et sainte Mechtilde, priant pour une personne qui souvent, par légèreté et paresse, omettait de recevoir le corps de Notre-Seigneur, la vit debout devant le Seigneur qui lui disait : « Ma bien-aimée, pourquoi me fuir? » Mechtilde s'étonnait que le Seigneur parlât avec tant de tendresse à cette personne. « — Ma fille, je l'appellerai ainsi tous les jours de sa vie et ce nom lui restera pour l'éternité. » Or l'âme de cette personne se tenait devant le Seigneur sous la figure d'une très belle vierge, et le Seigneur l'attirait à lui par ces paroles : « Approche avec confiance auprès de la Toute-Puissance du Père pour être fortifiée, de la sagesse du Fils pour être illuminée, de la bénignité du Saint-Esprit pour être comblée de douceur (1). »

Ces divines paroles entendues en des révélations privées concordent avec celles qui sont inscrites dans l'Évangile. Tout le discours de Notre-Seigneur à Capharnaüm sur le pain de vie aboutit logiquement à la communion fréquente. Nombre de Pères ont donné à l'Eucharistie le nom de pain quotidien et en ont fait l'objet de la quatrième demande de l'oraison dominicale.

A ce point de vue l'Eucharistie est vraiment un sacrement à part. « Le Baptême, dit saint Thomas, est surtout une régénération spirituelle, et c'est pourquoi, de même

(1) Saudreau, *Les divines paroles*, t. II, p. 100 et 102.

que l'homme ne naît qu'une fois corporellement, il ne reçoit qu'une fois le sacrement de la renaissance spirituelle. Par contre, l'Eucharistie est la nourriture de cette vie spirituelle; aussi, comme l'on prend chaque jour la nourriture du corps, ainsi est-il recommandable de recevoir quotidiennement l'Eucharistie (1). »

Mais notre Docteur se fait une objection : « Le plus grand respect est dû à ce sacrement qui contient le Christ tout entier, et ce respect demande que l'on s'abstienne de le recevoir. Aussi loue-t-on le centurion qui a dit : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit », et saint Pierre pour cette autre parole : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur. » On ne peut donc recommander de communier tous les jours. »

Réponse : « En effet la crainte filiale se joint à l'amour pour composer le respect dû à ce sacrement. Et tandis que l'amour provoque le désir de communier, la crainte engendre l'humilité. C'est pourquoi, par respect pour ce sacrement, on peut être porté soit à le recevoir chaque jour, soit à s'en abstenir quelquefois. D'où cette réflexion de saint Augustin : « Si quelqu'un dit qu'il faut recevoir chaque jour l'Eucharistie, et qu'un autre le nie, je laisse à chacun de faire selon ce qu'il croit le meilleur. Zachée et le centurion ne se disputèrent pas entre eux, quand le premier reçut avec joie le Seigneur, et que l'autre dit : « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. » Tous deux honoraient le Sauveur, chacun à sa façon. » Mais l'amour et la confiance, ajoute saint Thomas, doivent être préférés à la crainte, et c'est à l'amour et à la confiance que l'Écriture nous excite. Aussi lorsque Pierre eut dit à Jésus : « Éloignez-vous de moi, car je suis un

(1) III^{a}, qu. 80, a. 10, ad 1.

homme pécheur », Jésus répondit : « Ne crains pas ! (1) »

Saint Thomas a parfaitement exprimé dans ces lignes la pratique de l'Église qui, unissant ensemble les sentiments du centurion et ceux de Zachée, mais donnant la préférence à celui-ci, fait dire au communiant l'humble parole du centurion : « Seigneur, je ne suis pas digne... » au moment même où il s'approche pour recevoir le Seigneur.

Bien que l'Eucharistie produise d'elle-même son effet sacramentel, il importe que l'âme ne mette pas d'obstacle a son action, sans quoi l'effet serait nul. Ce n'est pas ma fenêtre qui éclaire ma chambre c'est le soleil, mais encore faut-il que mes volets soient ouverts pour laisser libre passage à la lumière. Mon âme doit ainsi laisser la grâce de l'Eucharistie la pénétrer. Que faut-il pour cela ?

Qu'elle soit en état de grâce lorsqu'elle communie. C'est la première et indispensable condition, nous le savons déjà. On ne nourrit pas les morts, et une âme sans la grâce est morte. Mais dès lors qu'elle vit surnaturellement la nourriture qu'elle absorbe lui profite au moins dans une certaine mesure. « La communion fréquente et quotidienne, très désirée par Jésus-Christ et par l'Église catholique, doit être tellement accessible à tous les fidèles de tout rang et de toute condition, que nul ne puisse en être éloigné par aucune interdiction dès lors qu'il est en état de grâce et s'approche de la sainte table avec une intention droite et pieuse. » Ainsi l'a ordonné Pie X. Il voulait mettre fin aux conditions rigoristes que beaucoup imposaient jadis pour la communion fréquente. Que l'on se garde bien d'abuser de ces mots « intention droite et pieuse » pour faire rentrer subrepticement ces conditions. Toute intention qui suffit pour rendre moralement bon un acte quelconque, spécialement un acte de religion, suffit pour

(1) III*, qu. 80, a. 10, ad 3.

que la communion soit recommandable. Il en est comme de la simple assistance à la messe, par exemple. Il est bien d'assister à la messe parce que l'Église le commande. Le faire pour les raisons mêmes qui ont inspiré à l'Église ce commandement, c'est encore mieux. Mais n'y être conduit que par vanité ou quelque autre raison purement humaine, c'est manquer le fruit que cette action religieuse devrait produire.

Définissant l'intention droite qui suffit pour assurer le fruit de la communion, le décret s'exprime ainsi : « Cette intention droite consiste en ce que celui qui s'approche de la sainte table ne se laisse conduire ni par l'usage, ni par la vanité ni par quelque raison humaine, mais veuille satisfaire le bon plaisir de Dieu, s'unir plus étroitement à lui par la charité et remédier à ses infirmités et à ses défauts au moyen de ce divin médicament. »

Ces derniers mots expriment les effets de l'Eucharistie. Aller à la sainte table pour y participer, c'est accomplir une œuvre excellente comme d'assister à la messe chaque dimanche en pensant aux fins du saint sacrifice. Vouloir simplement satisfaire au bon plaisir de Dieu qui désire nous voir communier souvent, c'est bien encore, comme d'assister à la messe pour obéir au précepte du Seigneur. Ce qui est mal, c'est d'agir pour d'autres motifs étrangers à la religion, par exemple la vanité, le respect humain, le désir d'obtenir certaines faveurs. Ces motifs peuvent vicier complètement nos actes, ils peuvent aussi ne les entacher que légèrement, suivant qu'ils sont la principale raison qui nous détermine ou ne viennent qu'en second lieu. Bien souvent, hélas! quelques considérations humaines se mêlent à notre bonne intention dans les œuvres qui remplissent nos journées. Mais si nous y perdons beaucoup de mérites, nos œuvres sont pourtant agréées de Dieu lorsque le souci de sa gloire et de notre vrai bien

domine dans nos pensées. Ainsi notre communion portera des fruits si notre intention dominante est droite et pieuse.

De ce que nous venons de dire il résulte que l'intention droite est une condition toute différente de cette pureté de cœur, de cette exemption de toute attache au péché véniel que certains théologiens exigeaient jadis pour la communion fréquente. Sans doute des âmes aussi bien disposées profiteront plus complètement de l'Eucharistie. Mais l'intention droite, la bonne intention suffit. « Bien qu'il soit souverainement avantageux que ceux qui pratiquent la communion fréquente et quotidienne soient exempts de péché véniel au moins pleinement délibéré et de toute affection à ce péché, il suffit néanmoins qu'ils n'aient pas de fautes mortelles et qu'ils aient la ferme volonté de ne jamais pécher dans l'avenir. Par cette sincère et ferme volonté, il est impossible que, communiant chaque jour, ils ne se délivrent pas peu à peu même des péchés véniels et de leur attache à ces péchés. »

La grande idée qui domine ce décret fameux, c'est que les sacrements obtiennent leur effet *ex opere operato*, automatiquement, dans toute âme qui n'y met pas d'obstacle; or les péchés véniels ne constituent jamais un obstacle absolu. Écoutez saint Thomas lui-même : « Ou bien ces péchés véniels ont été commis autrefois, ou bien on y est occupé actuellement. Les péchés véniels du passé n'empêchent en aucune façon l'effet de ce sacrement. Car il peut arriver qu'après beaucoup de péchés véniels on s'approche dévotement de l'Eucharistie, et alors on en reçoit pleinement le fruit, c'est-à-dire une augmentation de nos aptitudes surnaturelles de grâce et de charité et une excitation actuelle de ces aptitudes surnaturelles qui nous refait doucement. Quant aux péchés véniels qui distraient l'âme au moment même de la communion, ils mettent bien obstacle à l'actuelle réfection de l'âme, mais ne sup-

priment pas totalement l'augmentation des aptitudes de grâce sanctifiante et de charité (1). » Telles sont les paroles de saint Thomas d'Aquin.

Cependant, quand on lit l'ensemble de son article, on voit qu'il attache une très grande importance à cet insuccès partiel de la communion en ceux qui ne s'approchent pas de la sainte table avec une dévotion actuelle. Comme plusieurs autres docteurs, il semble même avoir pensé d'abord que ces distractions véniellement coupables rendaient tout à fait nul l'effet du sacrement, sans charger cependant l'âme d'un péché mortel (2). A la fin de sa vie, dans le texte que l'on vient de citer, il distingue parfaitement entre un certain effet qui se trouve produit quand même et un autre qui manque. Mais recevoir un sacrement qui est la nourriture de l'âme, sans en éprouver une réfection spirituelle, lui semble tellement déplorable que l'impression pénible de cet insuccès domine l'ensemble de l'article. En dépit des distinctions faites, sa conclusion principale est que les distractions de l'âme occupée de péchés véniels empêchent l'effet de ce sacrement.

C'est pourquoi il préfère aussi que l'on s'abstienne de temps en temps de la communion si l'on n'est pas prêt à s'en approcher avec la dévotion qui convient (3).

Le décret de Pie X a pour but de réagir contre l'excès opposé. Néanmoins ce sont bien les mêmes sentiments qui lui dictent cette règle : « Puisque les sacrements de la nouvelle Loi, bien qu'ils obtiennent leur effet *ex opere operato*, produisent un effet d'autant plus considérable qu'on

(1) III^{a}, qu. 79, a. 8.

(2) IV *Sent.*, dist. 12, qu. 2, a. 1, q^{la} 3.

(3) III^{a}, qu. 80, a. 10. — Saint Bonaventure pensait de même qu'une communion bien préparée produit bien plus de fruit que de nombreuses communions faites avec négligence [in IV *Sent.* dist. 12, punctum 2, art. 2, qu. 2].

apporte à leur réception des dispositions plus parfaites, l'on doit donc s'efforcer de faire précéder la sainte communion d'une préparation soignée et de la faire suivre d'une convenable action de grâces, suivant la capacité, la condition et les forces de chacun. »

Sans doute faut-il maintenir que « la communion quotidienne est accessible à tout fidèle », et dès lors prendre garde d'exiger de tout le monde une pratique uniforme. Pour communier tous les jours il n'est pas nécessaire de s'adonner à l'oraison proprement dite, ni de produire longuement ces actes avant et après la communion qui ne sont qu'une manière d'oraison. Tous les fidèles n'en sont pas capables. Et même ceux qui le peuvent d'ordinaire en sont parfois empêchés. Néanmoins tous doivent s'efforcer de s'établir en de bonnes dispositions pour que le sacrement produise dans leur âme des fruits plus considérables.

*
* *

Quand le sacrement opère-t-il? Il importe d'être fixé sur ce point pour savoir à quel moment il faut s'appliquer davantage. C'est à l'heure où brille le soleil que l'on ouvre sa fenêtre aux rayons bienfaisants. A quelle heure le soleil divin pénètre-t-il dans notre âme?

Tous les sacrements produisent leur grâce à un moment très précis, à l'instant même où s'unissent ensemble la matière et la forme qui les constituent. Le baptême par exemple agit lorsque le ministre tout en versant l'eau achève de prononcer les paroles : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Ensuite tout est fini. Le sacrement n'agit plus. Il a même cessé d'exister. Et c'est dans la mesure où l'âme était bien disposée à l'instant où il opérait que son effet a été reçu.

La sainte Eucharistie se présente dans des conditions

exceptionnelles entre les autres sacrements. Pour ceux-ci la production du rite et son application à l'âme sont simultanées. Pour celle-là un intervalle plus ou moins long les sépare. Néanmoins la communion agit comme les autres sacrements suivant sa valeur symbolique. Notre-Seigneur y a revêtu la forme sensible d'un aliment. C'est lorsque le pain dont il a pris l'apparence est mangé par nous que notre âme est nourrie par lui. Auparavant, et si proche que l'on soit du pain consacré, quand même, comme Tarcisius, on le presserait sur sa poitrine, il n'y a pas d'action proprement sacramentelle. La communion ne peut être que spirituelle. Ensuite la manducation étant achevée, l'action sacramentelle proprement dite est terminée de même. On pourra bien continuer en vertu de l'excitation première à produire des actes fervents, mais ils seront les actes de l'âme nourrie au préalable par le sacrement, et non plus l'œuvre immédiate du sacrement lui-même (*ex opere operantis*, et non *ex opere operato*.)

Alors la question qui doit se poser est celle-ci : Quand la manducation a-t-elle lieu? Elle commence lorsque la bouche saisit la nourriture, se continue lorsqu'on l'avale et ne s'achève qu'au moment où l'estomac la reçoit. C'est alors vraiment que l'on peut dire : Il y a manducation. A cet instant donc est accordée la grâce promise par Notre-Seigneur à qui *mangerait* sa chair, à qui *boirait* son sang.

Sans doute la nutrition corporelle ne s'opère que par la suite, lorsque l'aliment a subi une transformation dans l'estomac et que le corps se l'est assimilé. Mais nous savons que l'assimilation est tout autre dans le cas de l'Eucharistie. Ce n'est pas nous qui transformons le Christ en notre substance, mais le Christ qui nous transforme en lui. La digestion des espèces du pain ne joue aucun rôle dans notre alimentation spirituelle.

D'ailleurs cette digestion de la nourriture, bien qu'elle soit d'ordre matériel, est chose qui échappe à nos sens. Dès lors elle ne semble pas de nature à constituer le signe sensible du sacrement. Aussi Notre-Seigneur s'en est-il tenu aux habitudes du langage courant pour qui se nourrir, c'est manger et boire tout simplement : « Prenez et mangez, a-t-il dit, prenez et buvez. »

Néanmoins entre le moment où la sainte Eucharistie parvient dans l'estomac du communiant et celui où les saintes espèces cessent d'être elle-mêmes, un temps plus ou moins long peut s'écouler durant lequel Notre-Seigneur est réellement présent en nous. Chez les personnes normales ce délai est bien d'une demi-heure, et peut se prolonger deux et trois heures chez celles qui sont atteintes de quelque affection gastrique. Certains théologiens, comme Cajétan (1), pensent que durant tout ce temps-là le sacrement opère. Une telle affirmation soulève plus d'une difficulté, car les sacrements, avons-nous dit, agissent instantanément au moment où leur symbolisme est réalisé. D'autre part il s'ensuivrait que le degré de grâce surnaturelle serait proportionné au mauvais état physiologique du communiant ou encore à la dimension et au nombre des hosties. Ne serait-ce pas favoriser cette superstition qui attachait de l'importance à la quantité des saintes espèces et que Innocent XI a condamnée ?

Mais, reprennent plusieurs théologiens, puisque l'Eucharistie a ceci de spécial qu'elle est un sacrement permanent, puisque Notre-Seigneur y demeure jusqu'à la disparition des saintes espèces, on peut admettre du moins qu'il répand sa grâce durant tout ce temps, à la condition que l'âme accomplisse des actes de charité nouveaux et plus fervents. « Tant que je demeure dans le monde, je suis la

(1) In III^am, qu. 79, a. 1.

lumière du monde », a dit Notre-Seigneur (1). Demeurant en nous il y émet pareillement sa lumière. A nous, dans ce cas, d'ouvrir de plus en plus notre âme pour en profiter. Bien que l'action du Christ se subordonne ainsi à nos dispositions, elle procède néanmoins du sacrement, *ex opere operato*. C'est dans ce sens que Gonet, Contenson et d'autres à leur suite soutiennent comme probable l'opinion susdite.

Soto, Billuart, bons thomistes aussi, la rejettent encore. Les difficultés mentionnées tout à l'heure subsistent en somme.

Il ne semble pas que la différence soit grande entre la sainte hostie qui persiste d'une manière tout à fait insensible dans l'estomac du communiant et cette même hostie portée sur la poitrine au fond d'une custode. Pour ce dernier cas on exige même une attention et une révérence beaucoup plus grandes, et l'effet produit dans la personne qui le porte sera peut-être assez considérable en vertu des actes d'amour que la proximité de Notre-Seigneur lui inspire.

Si, malgré tout, Cajétan, Gonet, Contenson, etc., sont dans le vrai, l'action de grâces revêt une souveraine importance, on le comprend sans peine. Pendant un temps assez long, une demi-heure et plus, pourvu que nous nous appliquions à produire des actes fervents, notre sanctification, notre réfection spirituelle, augmentent *ex opere operato*.

Même dans l'opinion contraire on doit s'appliquer avec soin à l'action de grâces, car, si le sacrement n'agit plus automatiquement, du moins la pensée de la présence réelle de Notre-Seigneur stimule beaucoup notre ferveur. Le vieillard Siméon pour avoir porté l'enfant Dieu dans ses bras, l'en aima certainement davantage. Le petit Tarcisius pressant les hosties saintes sur sa poitrine y puisa la force

(1) *Joan.*, IX, 5.

de mourir plutôt que de les livrer. Le prêtre qui s'avance, chargé du Saint-Sacrement, peut sans grand effort voir grandir dans son cœur la charité divine. A plus forte raison le communiant, s'il réfléchit bien qu'il possède dans une intimité sans pareille le même Christ Jésus.

« Après son action de grâces, dit le biographe de Maggy, elle sortait de l'église dans une sorte de rêve, déjeunait distraitement en cinq minutes, et s'en allait, lentement, en priant, serrant sur son cœur un invisible trésor, « continuant sa communion (1). »

Suivant une belle comparaison de Louis de Grenade, « le soleil éclaire le monde bien avant et bien après son apparition ou sa disparition de l'horizon. Ainsi, le Soleil de justice, que renferme ce sacrement, illuminera nos âmes avant de se montrer à elles et après s'être montré : dans le premier cas, par l'espérance de le recevoir ; dans le second, par la reconnaissance que doit inspirer sa venue (2). »

Si importante que soit l'action de grâces, la préparation l'est davantage en toute hypothèse. Car ce qu'il y a de plus certain, la seule chose qui soit certaine en cette matière, c'est que le sacrement agit au moment où on l'absorbe, et, comme tout sacrement, il nous sanctifie dans la mesure où l'âme à ce moment ne met pas d'obstacle à son action. Or la préparation a pour but d'enlever tous les obstacles, d'en purifier notre âme.

Que si le sacrement continue ensuite d'opérer, comme il est bien possible, il le fera d'autant mieux que par cet effort préalable nous nous serons entraînés aux efforts suivants et que la grâce sera entrée avec plus d'abondance pour les susciter et les soutenir (3).

(1) *Maggy*, p. 209.

(2) L. de Grenade, *Mémorial de la vie chrétienne*, 3e traité, ch. VII, trad. Bareille, t. XII, p. 29.

(3) Cf. R. P. Cazes, O. P. Importance respective de la préparation à

De fait, c'est sur la préparation que l'Église fait surtout porter ses exigences ou ses conseils. Elle impose à quiconque se sait en état de péché mortel de se confesser au préalable et de recevoir l'absolution. Dans la primitive Église, comme en témoigne la *Didaché*, la réunion eucharistique s'ouvrait déjà par une purification des consciences. Saint Paul ne recommandait-il pas aux Corinthiens de s'interroger sur leurs dispositions intimes et de les rectifier s'il y avait lieu avant de participer à la Cène du Seigneur? (1) Ce n'est qu'à la fin de la messe régulièrement que l'on communie, et toutes les prières liturgiques depuis le *Confiteor* du début jusqu'au *Domine non sum dignus* y préparent l'âme pendant près d'une demi-heure pour le moins.

Plus encore qu'à purifier les consciences, c'est à exciter la dévotion dans l'âme que ces prières sont ordonnées. C'est aussi pour favoriser cette dévotion que fut institué le jeûne préalable. L'Église exige que l'on n'ait pris aucune nourriture depuis minuit et nous laisse manger ensuite quand nous voulons. Écoutez ce que dit saint Thomas à ce sujet. Nulle part il ne s'exprime aussi clairement sur la question qui nous occupe : « La dévotion la plus grande est requise au moment où l'on prend ce sacrement, *in ipsa sumptione sacramenti*, car c'est alors que l'effet en est perçu, *quia tunc percipitur sacramenti effectus*. Or cette dévotion est plus empêchée par ce qui précède que par ce qui suit. C'est pourquoi l'Église a institué le jeûne avant la réception du sacrement, plutôt qu'après. Il faut pourtant laisser quelque intervalle entre la communion et le moment où l'on prend d'autres nourritures. Aussi la messe comporte une oraison d'action de grâces, et ceux qui ont

la communion et de l'action de grâces, *La Vie Spirituelle*, t. III, p. 270 ss., 346 ss.

(1) I Cor. XI, 28.

communié disent aussi leurs prières particulières (1). »

Saint Thomas, avec l'Église, réclame donc de l'âme une grande dévotion au moment de la communion. Si Cajetan semble exagérer en disant que sans dévotion actuelle l'effet de l'Eucharistie est nul (2), il faut du moins reconnaître avec Billuart que l'on ne reçoit alors « qu'un accroissement très minime de grâce sanctifiante, *minimum augmentum gratiae, tenuissimum gradum gratiae* (3). »

Même si les distractions sont involontaires, la grâce, augmentée comme aptitude, n'est pas excitée à l'acte, tant que dure la distraction. Que le sacrement cesse d'agir avant que l'on ne soit pieusement attentif, on a perdu dès lors cette réfection spirituelle qui est le fruit propre de l'Eucharistie et dont dépendent la plupart de ses précieux effets (4).

Le dommage est donc grand. Aussi doit-on s'approcher du sacrement avec dévotion, exciter celle-ci à l'avance dans son âme et veiller à ce qu'elle soit bien actuelle au moment où l'on communie. Y manquer volontairement serait un péché véniel assez notable (5). Et ce péché véniel peut, hélas! contrebalancer pour notre persévérance le bon effet produit par la réception du sacrement. Nous savons pourquoi. En même temps que l'Eucharistie accroît dans une mesure d'ailleurs assez minime nos aptitudes de grâce, nous augmentons aussi en nous les mauvaises dispositions qui sont contraires à celles-ci et qui entraîneront leur perte si nous succombons gravement à la tentation (6).

(1) III^{a}, qu. 80, a. 8, ad 6.
(2) In III^{am}, qu. 79, a. 1.
(3) Billuart, *De sacramentis in communi*, Dissert. III, art. IV.
(4) Cf. *La Vie Spirituelle*, février 1927, p. 541-543.
(5) In I Cor., XI, l. 7.
(6) Cf. *La Vie Spirituelle*, novembre 1926, p. 137-138.

***

En quoi consiste cette dévotion dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises? Dans la langue de saint Thomas le mot a un sens très précis. Il désigne un acte de la volonté, et non cette tendresse de cœur qui se manifeste parfois dans la prière, et qui pour beaucoup constitue la dévotion. La dévotion véritable consiste à se consacrer généreusement au service de Dieu (1). Remarquons cependant que ce dévouement de l'âme produit maintes fois des consolations sensibles. Et réciproquement, ces consolations soutiennent l'âme et lui donnent plus d'ardeur au service divin. C'est pourquoi les bons serviteurs de Dieu désirent légitimement les consolations spirituelles. Ils songent moins à la satisfaction qu'ils y trouvent qu'à cet élan que leur volonté y puise vers le bien.

« La dévotion procède de la charité en dernière analyse, car c'est la charité qui nous pousse à nous consacrer à Dieu et unit notre âme à lui. Or par le fait de cette union d'amour nous sommes très prompts à servir en toutes circonstances Celui que nous aimons. Réciproquement la dévotion nourrit la charité. En effet toute amitié est entretenue et augmentée par les bons procédés auxquels on s'applique ou que l'on médite (2). »

« La méditation est cause de la dévotion, en ce qu'elle nous fait comprendre la nécessité de nous consacrer au service de Dieu. Une double considération nous y pousse. L'une qui porte sur la bonté divine et sur ses bienfaits. « Il m'est bon d'adhérer à Dieu et de placer en lui mon espérance », dit le psaume. Une telle considération engendre l'amour divin et par une conséquence immédiate la dévo-

(1) II^{a} II^{ae}, qu. 82, a. 8.
(2) Ibid., ad 2.

tion. La seconde considération a pour objet nos défauts, d'où naît le besoin de nous appuyer sur Dieu, selon ces mots du psaume : « J'ai levé mes yeux vers les hauteurs d'où me viendra le secours ; mon secours viendra du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. » Cette nouvelle considération exclut la présomption, ce vice qui nous fait compter sur notre force et nous empêche de nous soumettre à Dieu (1). Donc sentir la misère de notre âme laissée à elle-même, désirer s'unir à la force divine souverainement bienfaisante, tel est le résultat auquel nos méditations doivent nous conduire. Laissons de côté, dit saint Thomas, les méditations subtiles qui ne vont pas droit à ce but (2).

« Mais remarquons que bien souvent la considération de la Passion du Christ et des autres mystères de son humanité excite davantage notre dévotion que de contempler la grandeur de Dieu. Sans doute les perfections de la divinité sont en elles-mêmes un meilleur stimulant de l'amour et par conséquent de la dévotion ; mais telle est la faiblesse de l'âme humaine, qu'elle a besoin d'être conduite à la connaissance et à l'amour des choses divines par les êtres qui sont à la portée des sens. L'humanité du Christ, mieux que tout autre, joue ce rôle d'intermédiaire, selon ces paroles de la Préface : Tandis que nous connaissons Dieu sous une forme visible, nous sommes élevés par lui à l'amour de ses perfections invisibles. Les mystères de l'humanité du Christ sont ainsi les meilleurs stimulants de notre dévotion (3). »

En vérité ces lignes de saint Thomas nous enseignent la bonne méthode pour nous préparer à la communion. Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement présent sur

(1) Ibid., a. 3.
(2) Ibid., ad 1.
(3) Ibid., obj. 2 et resp.

l'autel, renouvelant son sacrifice du Calvaire pendant que la messe se déroule. Consacrons-nous à Dieu en union avec notre divin Chef, dévouons-nous de toute notre âme à son service et à sa gloire. Il est vrai qu'il doit nous en coûter, nous savons les sacrifices qui s'imposent, mais l'exemple du Maître immolé volontairement est là pour nous y engager en attendant que la divine Victime vienne s'unir à notre âme bien disposée et nous communique quelque chose de sa dévotion parfaite.

La vivacité de ces sentiments est en dépendance étroite de notre foi à la présence réelle de Jésus, et notre premier soin doit être de nous y exciter. « Il en est ainsi, mon Dieu, je le crois; c'est la foi de votre Église : c'est ce qu'elle a toujours cru, appuyée sur votre parole; car vous l'avez dit vous-même de votre bouche sacrée : « Prenez, « c'est mon corps, buvez, c'est mon sang. » Je le crois, votre autorité domine sur toute la nature. Sans me mettre donc en peine comment vous exécutez ce que vous dites, je m'attache avec votre Église, précisément à vos paroles. Celui qui fait ce qu'il veut opère ce qu'il dit en parlant; et il vous a été plus aisé, ô Sauveur, de forcer les lois de la nature, pour vérifier votre parole, qu'il ne vous est aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations violentes, qui renversent toutes les lois du discours. Cette parole toute-puissante a tiré toutes choses du néant : lui serait-il donc difficile de changer en d'autres substances ce qui était déjà? Je crois, Seigneur; mais augmentez ma foi : rendez-la victorieuse dans le combat que lui livrent les sens. Ce mystère est un mystère de foi : que je n'écoute donc que ce qu'elle m'en apprend; que je croie, sans aucun doute, que ce qui est sur cet autel est votre corps même, que ce qui est dans le calice est votre propre sang, répandu pour la rémission des péchés (1). »

(1) Bossuet, *Prière pour se préparer à la sainte Communion.*

A cet acte de foi simple et puissant, beaucoup d'âmes feront bien d'ajouter l'évocation de certaines scènes évangéliques, de détails qui frappent l'imagination, afin de se rendre sensible et impressionnante la présence de Notre-Seigneur. Il est là, avec son corps..., tous ses membres..., son cœur palpitant d'amour..., sa physionomie incomparable qui ravissait Marie et Joseph, les apôtres et les saintes femmes..., son âme plus belle que toutes les créatures ensemble..., pleine de vérité..., débordante de grâce..., instrument de la toute-puissance..., sa personne divine est là et va se donner à moi (1).

Une prière liturgique conseillée au prêtre qui se prépare à célébrer la messe parle ainsi à saint Joseph : « O bienheureux homme à qui il fut donné de voir et d'entendre ce Dieu que beaucoup de rois avaient voulu voir et n'avaient pas vu, entendre et n'avaient pas entendu, et non seulement vous l'avez vu et entendu, mais porté, nourri, embrassé, vêtu et gardé. Priez pour nous, ô bienheureux Joseph ! »

D'autres avant de communier s'efforceront pareillement d'entrer dans le rôle de Siméon à qui Marie remet son enfant (2), ou, suivant l'exemple que saint Thomas nous

(1) Cf. Beaudenon, *Préparation et Action de grâces pour la sainte communion*, opuscule de 56 pages, excellent.

(2) Tel le Bienheureux Suso : « Mon aimable et doux Seigneur, j'ai désiré souvent du fond de mon cœur de vous recevoir dans mes bras comme le juste Siméon dans le temple, et en vous serrant dans mes bras de vous imprimer dans mon âme, de vous presser sur mon cœur, afin de jouir du baiser spirituel de votre présence, aussi véritablement que Siméon en a joui. Je vois maintenant, Seigneur, que je vous reçois aussi véritablement que lui... Siméon vous a reçu visiblement, et moi je vous reçois d'une manière invisible. Mais je ne puis pas plus voir votre humanité que lui ne pouvait, alors, voir votre divinité. Il ne la voyait que par la foi, et maintenant, Seigneur, à quoi cela pourrait-il me servir de vous voir corporellement ? Celui qui voit par les yeux de l'âme n'attache pas une grande importance à la vision corporelle, car les yeux de l'âme voient mieux et d'une

montrait naguère, ils tâcheront d'unir dans leur âme les dispositions de Zachée et celles du centurion, ou bien encore ils s'approprieront les sentiments de tous ces malades de corps et d'âme, aveugles et lépreux, pécheurs et pécheresses, qui s'adressaient au Sauveur.

N'est-ce pas ce que faisait saint Thomas lui-même en cette prière qu'il composa pour son usage personnel? Nous l'y voyons, sous ces différents symboles, étaler en face de la divine Bonté sa misère humaine, suivant la double considération qu'il recommande dans la Somme théologique pour exciter la dévotion dans l'âme :

« Dieu tout-puissant et éternel, voici que je m'approche du sacrement de votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'y viens comme un infirme au médecin de la vie, comme un impur à la source de miséricorde, comme un aveugle à la lumière de la clarté éternelle, comme un pauvre et un indigent au Maître du ciel et de la terre.

« Je fais donc appel à l'abondance de votre immense libéralité pour que vous daigniez guérir mon infirmité, purifier mes souillures, illuminer ma cécité, enrichir ma pauvreté, vêtir ma nudité, afin que je reçoive le pain des anges, Roi des rois et Maître des maîtres, avec tout le respect et l'humilité, toute la contrition et la dévotion, toute la pureté et la foi, avec un propos et une intention qui conviennent au salut de mon âme.

« Donnez-moi, je vous en prie, de recevoir non seulement le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, mais l'effet et la vertu du sacrement.

« O Dieu très doux, ce corps de votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il a pris de la Vierge Marie, accordez-moi de le recevoir avec de telles dispositions que

manière plus vraie. Seigneur, quand je sais par la foi, autant qu'on peut le savoir, que je vous ai là, que puis-je vouloir de plus ? » Bienheureux Suso, *Le livre de la sagesse éternelle*, ch. 23, trad. Thiriot.

je mérite d'être incorporé à son corps mystique et compté parmi ses membres.

« O Père très aimant, ce Fils si cher que maintenant, pèlerin du ciel, je me propose de recevoir caché sous ses voiles, accordez-moi de le contempler enfin à visage découvert, pour toujours, lui qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Ce sont bien les fruits de l'Eucharistie tels que nous les avons étudiés que saint Thomas souhaite recueillir de sa communion. Mais voyez comme il s'applique à établir son âme en d'excellentes dispositions pour les recevoir plus pleinement! Comme il prie Dieu de lui venir en aide afin que sa dévotion soit vive au moment de manger le pain des anges! Louis de Grenade conseille de réciter cette prière, doucement, avec les pauses nécessaires, pour se mettre dans l'état convenable au moment de communier. « Alors, dit-il, de même que le bois sec est bientôt la proie de la flamme, le cœur du fidèle sera en un instant embrasé des feux du céleste amour, qui le fortifiera encore davantage, le dévorera et le transformera en Dieu (1). »

Tanta suscipiam reverentia et humilitate, tanta contritione et devotione, tanta puritate et fide, tali proposito et intentione, sicut expedit saluti animae meae... Dans cette énumération de saint Thomas, le respect, qui vient en premier lieu, est composé de crainte révérentielle et d'amour confiant (2). L'humilité, nommée ensuite, provient surtout de la crainte, tandis que l'amour principalement engendre la contrition, au souvenir des fautes commises, la dévotion pour le présent et l'avenir, la pureté, c'est-à-dire le détachement de

(1) Louis de Grenade, *Mémorial de la vie chrétienne*, 5e traité, ch. VIII, trad. Bareille, t. XII, p. 256.

(2) III^a, qu. 80, a. 10, ad 3.

toute affection désordonnée, la foi à la présence réelle et aux fruits de la communion. Que tous ces sentiments soient aussi forts que possible. Enfin que l'on communie avec une intention et une résolution vraiment salutaires. Cet ensemble de dispositions ainsi marquées par saint Thomas dans sa prière, s'impose en effet. Notez que la dévotion y occupe la place centrale. Les autres sentiments lui donnent naissance ou en dérivent, ils font corps avec elle. Mais ce qui constitue celle-ci, c'est la volonté de se livrer tout à Dieu. Aller à la sainte table dans cette disposition et avec l'assurance que l'Eucharistie la fécondera en nous, la rendra vraiment efficace, voilà la préparation essentielle à laquelle tout doit conduire. Il suffit de nous établir dans cette disposition, si le temps et les capacités nous font défaut pour produire d'autres actes. A cela se borneront souvent, mais avec une attention amoureusement prolongée, les âmes que la vie mystique a simplifiées.

Pendant ce temps l'Eucharistie à laquelle nous pensons, que nous désirons recevoir, dont nous avons faim, agit déjà en nous, si l'on peut dire. L'appétit qui prélude au repas est en quelque sorte un commencement d'assimilation. Ce fait se vérifie surtout dans l'ordre surnaturel. Nous communions spirituellement à Notre-Seigneur dès lors que nous désirons le pain du ciel.

Enfin la communion sacramentelle s'accomplit. A la mesure du cœur dilaté par l'amour, Jésus se donne.

« Lorsque l'on puise de l'eau à la mer, dit Louis de Grenade, on en rapporte d'autant plus que le vase est plus grand; car si l'on est obligé de s'arrêter c'est parce que le vase ne peut pas contenir une plus forte quantité d'eau, et non pas que l'eau fait défaut. Il en est ainsi lorsque nous allons puiser dans ce sacrement, véritable océan de grâces : nous éprouvons alors l'accomplissement de cette parole prophétique : « Dilatez la bouche de votre cœur; quel-

que profond qu'il soit, je le comblerai (Ps. 80) (1). »

Sainte Catherine de Sienne recourt à une comparaison aussi belle et plus ingénieuse encore : « Supposons qu'il y ait plusieurs personnes à venir chercher de la lumière avec des cierges. L'une apporte un cierge d'une once, l'autre de deux onces, une troisième de trois onces, celle-ci d'une livre, celle-là de plus encore. Toutes s'approchent de la lumière et chacune allume son cierge. Dans chaque cierge allumé, quel que soit son volume, l'on voit désormais la lumière tout entière, sa couleur, sa chaleur et son éclat; cependant tu jugeras que celui qui porte un cierge d'une once possède moins de lumière que celui qui tient un cierge d'une livre. Ainsi advient-il à ceux qui s'approchent de ce sacrement. Chacun apporte son cierge, c'est-à-dire le saint désir avec lequel il reçoit et prend ce sacrement (1). »

La charité et toutes les vertus qu'elle commande, mises en éveil dans une grande ferveur de dévotion et bandant leurs efforts pour grandir, se voient soudain exhaussées par une nouvelle infusion divine. Elles sont prêtes maintenant à produire des actes plus amples en proportion avec leur capacité devenue plus forte. En attendant que l'occasion s'en présente pour l'une ou pour l'autre, la charité commence à s'y exercer sans retard. « *Mihi adhaerere Deo bonum est!* Adhérer à Dieu, c'est tout pour elle! » L'âme s'unit à Notre-Seigneur cœur à cœur et accorde sa volonté à la sienne. Qu'elle demeure aussi longtemps que possible en cet état qui contient en puissance tous les actes des autres vertus... « Que dites-vous à Notre-Seigneur? demandait-on à sœur Elisabeth de la Trinité. — Rien, répondit-elle, nous nous aimons. »

(1) Louis de Grenade, *Mémorial de la vie chrétienne*, 3e traité, ch. I, trad. Bareille, t. XII, p. 1.

(2) *Dialogue*, ch. 110 (trad. Hurtaud).

C'est le moment de vivre le si beau chapitre de l'*Imitation* sur les merveilleux effets de l'amour divin (1).

Puis, quand l'âme sentira le besoin de passer de cet état d'amour à l'expression de sentiments plus précis, et des actes de charité, aux actes des autres vertus, que la reconnaissance soit la première à s'épancher de son cœur. C'est l'action de grâces. Les mots mêmes dont on se sert couramment pour exprimer les actes qui suivent la communion indiquent les remerciements que notre âme doit d'abord à Notre-Seigneur.

L'Église demande au prêtre de réciter alors le cantique où les trois Hébreux convient toutes les créatures à bénir avec eux le Seigneur. Le psaume 33e aussi « a été depuis les temps les plus anciens affecté à la communion, dit Dom Cabrol.

(1) « L'ardeur même d'une âme embrasée s'élève jusqu'à Dieu comme un grand cri : Mon Dieu ! Mon amour ! Vous êtes tout à moi et je suis tout à vous.

« Faites-moi croître en amour, afin que j'apprenne à goûter intérieurement combien il est doux de vous aimer, et de se fondre et de se noyer dans votre amour.

« Que je sois saisi de votre amour, que je m'élève au-dessus de moi-même par un transport de ferveur et de ravissement !

« Que je chante un cantique d'amour, que je vous suive en haut, ô mon bien-aimé ! Que mon âme, en poussant des cris de joie et d'amour, manque de force et de voix pour vous louer !

« Que je vous aime plus que moi, que je ne m'aime moi-même que pour vous, et que j'aime en vous tous ceux qui vous aiment véritablement, ainsi que l'ordonne la loi de l'amour que nous découvrons dans votre lumière. (*Imit.*, l. III, ch. 5.)

« Soyez-moi propice, ô bon Jésus, plein de douceur et de miséricorde ! Ayez pitié d'un pauvre mendiant, et faites que j'éprouve au moins quelquefois dans la sainte communion quelques mouvements de cet amour qui embrase tout le cœur afin que ma foi s'affermisse, que mon espérance en votre bonté s'accroisse et qu'enflammé par cette manne céleste jamais votre charité ne s'éteigne en moi... (*Imit.*, l. IV, ch. 14.)

« Oh ! que ne puis-je, enflammé, embrasé par votre présence, être transformé en vous de sorte que je devienne un même esprit avec vous par la grâce d'une union intime et par l'effusion d'un ardent amour !... » (*Imit.*, l. IV, ch. 16.)

Il en est peu qui conviennent mieux comme hymne d'action de grâces et qui rendent mieux les sentiments du fidèle qui dans la communion s'est uni au Christ : « Je bénirai « le Seigneur en tout temps, toujours sa louange sera dans « ma bouche (1). » Il faut encore mentionner le psaume 102e, si émouvant en un pareil moment : « Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom... C'est lui qui comble de biens tes désirs ; et ta jeunesse renouvelée a la vigueur de l'aigle... »

C'est aussi par les remerciements que débute la formule que composa pour cette circonstance notre cher et grand saint Thomas : « Je vous rends grâces, ô Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui avez daigné me rassasier, moi pécheur, votre serviteur indigne, sans aucun mérite de ma part, mais par la pure condescendance de votre miséricorde, du précieux corps et du précieux sang de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Et je vous demande que cette sainte communion ne soit pas pour moi un sujet de châtiment, mais qu'elle m'obtienne la grâce du salut. Qu'elle me soit une armure de foi et un bouclier de bonne volonté. Qu'elle me délivre de mes vices et extermine en moi la concupiscence et les vils désirs. Qu'elle y augmente la charité et la patience, l'humilité et l'obéissance, toutes les vertus. Qu'elle me défende fermement contre les embûches de mes ennemis visibles et invisibles ; qu'elle apaise parfaitement ma chair et mon esprit ; qu'elle m'attache très fortement à vous seul vrai Dieu et consomme heureusement la fin de ma vie.

« Je vous demande ensuite, ô mon Dieu, de daigner me conduire, moi pécheur, à cet ineffable banquet où avec votre Fils et le Saint-Esprit vous êtes pour vos saints la lumière véritable, le rassasiement complet, la joie éternelle,

(1) Dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, p. 543.

le bonheur consommé et la félicité parfaite, par ce même Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Sauf le début, toute cette oraison est une prière de demande. C'est d'ailleurs le bon moment pour s'y appliquer. Donc après l'exercice d'amour, après l'action de grâces, la supplication est de mise. Quand l'âme prierait-elle plus efficacement? Elle se trouve plus près de Dieu que jamais, et en pleine confiance avec lui. Les grâces du sacrement agissant en elle lui font comprendre aussi où sont les vrais biens, ceux qui méritent par-dessus tout qu'on les désire. C'est le salut éternel et la voie qui y conduit. Et cette voie, pour telle âme, aujourd'hui, c'est plus spécialement ce défaut à corriger, cette vertu à pratiquer. N'est-ce pas de ce côté, si elle y prend garde, que l'entraînent les impulsions divines? La demande qu'elle adresse à Dieu sous cette lumière est déjà un commencement d'action, une mise en œuvre de ces vertus qui ne demandent qu'à s'épanouir...

Mais il est bon encore de prévoir les occasions qui s'offriront afin de se disposer à y faire face et de prier avec plus d'insistance Notre-Seigneur de nous aider à ces moments critiques. « Pour que nous soyons rendus dignes de vos dons sacrés, dit une oraison après la communion, faites, nous vous en prions, Seigneur, que nous obéissions toujours à vos commandements... Que votre grâce, nous vous en prions, Seigneur, ne nous abandonne pas, qu'elle nous attache entièrement à votre service et qu'elle nous assure votre secours pour toujours (1)... »

Il s'agit, en somme, de passer de la dévotion affective à la dévotion effective. Le sentiment nourri dans notre âme à l'égard du Seigneur doit devenir un dévouement réel à

(1) Postcommunion du mardi et du jeudi de la 2e semaine de Carême.

son service. C'est à l'œuvre que l'on nous jugera et que nous devons nous juger nous-même. Plus une âme communie, meilleure elle doit devenir. Cette loi de proportion se justifie d'elle-même, et le sens chrétien en saisit très bien la rigueur. Tout le décret sur la communion fréquente ne la suppose-t-elle pas? Remarquons-le en effet. Si le décret de Pie X n'exige pas rigoureusement que pour être admis à la communion l'on soit au préalable exempt de péché véniel pleinement délibéré et de toute affection à ce péché, il le réclame tout au moins comme résultat. « Il est impossible, dit-il, que communiant chaque jour on ne se délivre pas peu à peu même des péchés véniels et de l'attache à ces fautes. »

F.-D. Joret, O. P.

L'objet principal de la vigilance

Il faut veiller, pour ne pas laisser percer sa maison, pour être constamment prêt à recevoir le Maître à son retour inopiné : images et symboles ! Que faut-il faire pratiquement pour n'être point surpris, pour rester « bon et fidèle serviteur », et, dans notre examen, où nous cherchons à voir en quel état nous trouverait le Seigneur s'il nous faisait maintenant mourir, que faut-il considérer ? De toute évidence, il faut répondre, autant qu'on le peut, à cette question : Suis-je vraiment en état de grâce ? ai-je en vérité la vie de la charité dans mon cœur ? suis-je, en toute réalité et non pas seulement d'imagination et de sentiment, *disciple de Jésus* et dans la mesure requise par la Justice et l'Amour divins ?

***

Pour répondre à cette question, avec une totale certitude, il faudrait savoir, *de science*, qu'on a la Charité. Or cette science absolue nous est impossible, hors le cas de révélation (Trid., Sess. VI, cap. 9 et 12 ; can. 13-14. Denz. 802, 824, 825). Saint Thomas pourtant enseigne que nous pouvons avoir de notre état de grâce une « véritable assurance » *par les signes*.

Et d'abord, pourquoi n'avons-nous pas la *science* de notre état surnaturel ? Parce que la science se fait par les causes, et la cause de notre sainteté dépasse entièrement la portée naturelle de notre intelligence. *Dieu même*, en

effet, est le principe et la fin de notre vie surnaturelle : c'est lui qui la produit au dedans de l'âme, par la diffusion de sa grâce, et pour être absolument certains d'avoir en nous l'effet divin, il nous faudrait ou bien saisir directement cet effet en lui-même dans son essence propre, ou bien remonter de son existence certaine à sa cause propre, ou encore voir Dieu opérant en nous. Or nous ne pouvons faire ni l'un ni l'autre. La grâce sanctifiante est une entité *surnaturelle* qui échappe de soi aux vues *naturelles* de l'intelligence ; tous ses effets propres étant du même ordre, aucun ne se montre à nous avec évidence, et ne révèle avec certitude la présence de sa cause ; à plus forte raison, Dieu lui-même, auteur de cette grâce, n'est il pas à notre niveau intellectuel ! Je connais avec certitude que Dieu existe, parce que je vois dans la nature des effets évidents de sa puissance ; je ne puis savoir avec la même évidence que Dieu habite dans mon âme comme auteur, en elle, de la grâce sanctifiante, car je ne vois, avec certitude, ni l'effet propre de son amour en moi, ni cet amour même opérant.

Nous en sommes réduits à *conjecturer* notre état d'âme, non pas directement par une saisie de la grâce elle-même, mais indirectement par les *signes probables* de la grâce, par certains de ses effets, visibles mais secondaires.

En effet, si Dieu est là vraiment, au-dedans du cœur, y diffusant son amour, se peut-il qu'on ne perçoive pas, à certains traits, son action? Au fruit on connaît l'arbre, et si nous trouvons en nous certains *résultats probables* de sainteté, nous sommes autorisés à remonter jusqu'à leur cause première, à Dieu même, qui seul justifie l'impie. Il suit de là que notre conjecture sur notre véritable état spirituel croîtra comme les signes sensibles de sainteté que nous pourrons constater en nous, par la miséricorde de Dieu.

*
* *

Ces manifestations de grâce, saint Thomas les ramène à trois caractères distinctifs de la foi vive : 1° percevoir qu'on ne se délecte qu'en Dieu ; 2° constater qu'on méprise le monde ; 3° n'avoir conscience d'aucun péché mortel.

Pour arriver à une juste assurance, à une paix fondée, il faut donc, tout d'abord, une constatation de conscience, portant *à la fois* sur ce triple signe, car l'un ne peut aller sans l'autre, et tous ensemble doivent confirmer notre prudente induction. Un pécheur peut ne pas avoir conscience de son péché très réel pourtant, et un homme désabusé peut avoir le monde en mépris : ces deux signes négatifs, pris isolément, ou même ensemble, ne prouvent rien positivement pour l'état de l'âme : ils ne prouvent que conjointement avec le dernier trait positif et tout à fait caractéristique : le *goût de Dieu*.

Cette délectation des choses divines est, pour le saint Docteur, la preuve la plus décisive de notre état de grâce. Aussi la met-il en premier lieu et fait-il porter sur elle le vif de son explication. A elle visiblement il rapporte ce texte de l'Apocalypse qui nous en donne tout le sens : « *Au victorieux je donnerai la manne cachée que nul ne connaît, sauf celui qui la reçoit* », car celui qui la reçoit la connaît par une certaine expérience de douceur que n'éprouve pas celui qui ne la reçoit pas » (I^{a} II^{ae}, q. 112, a. 5).

Cette « expérience de douceur » se rattache manifestement à la constatation du premier signe : « se délecter en Dieu seul ». L'angélique Maître parle à dessein d' « expérience », car un goût, une saveur s'éprouvent et on ne peut bien les connaître sans les expérimenter. Cette expérimentation des choses divines est réservée au « vainqueur », à celui qui domine ses passions et obéit en tout à la Loi

divine. « La *manne cachée*, commente le P. Gardeil, ce ne peut être la grâce qui n'a rien d'un aliment, mais le Dieu résidant au fond de l'âme, cause et objet de la grâce et de toute la vie de la foi vive ; le *Je donnerai* marque une intervention divine, grâce à laquelle l'âme juste connaît, avec une certitude d'expérience très douce, personnelle et incommunicable, la présence de Dieu en soi » (Gardeil, *La structure de la connaissance mystique*, Extrait de la « Revue Thomiste », p. 32-33).

Il est d'ailleurs évident que ce goût est spirituel et qu'il a des degrés.

Spirituel, c'est une tendance de la volonté divinisée par la charité, un appétit et une faim de Dieu, qui rendent le cœur incapable de trouver quelque douceur aux biens de ce bas monde et ne lui font trouver son repos que dans les choses divines. On peut bien n'éprouver au service divin aucun goût *sensible*, aucune consolation proprement *sentie* : on constate néanmoins que la volonté, qui est tout le cœur de l'âme, ne se plaît qu'en Dieu, ne veut que lui, par un secret et fort élan de tout son poids, qui l'entraîne maintenant vers l'Éternité.

On peut donc percevoir en soi ce goût de Dieu, déjà, dans l'activité intentionnelle de la foi vive qui, sous la pression de la charité, ne *cherche que Dieu*, et parfois douloureusement, dans la tristesse d'un parfait exil, au début de l'entrée dans la vie mystique surtout, quand l'âme ne goûte plus les joies du monde, et n'éprouve pas encore positivement « combien le Seigneur est suave » : c'est alors comme un goût amer des choses divines, parce qu'il n'est pas encore sans mélange, mais on le préfère à toutes les douceurs de ce monde ; malgré son amertume, il est, plus qu'elles, doux et agréable au cœur. Plus l'âme s'unira à Dieu par la charité et en recevra les touches célestes, et plus ira croissant cette expérience de douceur : plus aussi

grandira la certitude de notre état. A la fin, le Saint-Esprit lui-même, de la profondeur où il agit, confirmera d'une manière ineffable et incommunicable, par une impression personnelle, cette assurance fondée objectivement sur les signes. C'est alors que l'âme, par une divination presque infaillible, sent que la charité est répandue dans son cœur, par le Saint-Esprit qui lui a été donné, et qui lui fait dire à Dieu, avec un accent nouveau : Père!

Pour être simultanée, d'ailleurs, cette triple constatation n'a pas besoin d'être également claire et nette sur tous les points à la fois. Dans la vie purgative, l'âme s'attache surtout à s'assurer du premier signe : n'avoir conscience d'aucun péché mortel. Dans la vie illuminative, elle cherche principalement à se détacher des choses de ce monde, contemplant et goûtant déjà, progressivement, celles du ciel. Dans la vie unitive, il n'y a plus que complaisance pour Dieu seul.

L'œuvre que poursuit la vigilance sera donc parfaite quand l'âme se trouvera, dans la lumière vive de la contemplation, remplie d'un efficace et universel dégoût pour toutes choses opposées à Dieu, uniquement éprise de son amour : néanmoins, tout au début de la conversion, et parmi les attraits du mal, vivaces mais combattus, il faut bien que se fassent déjà sentir les premiers effets de ce dégoût du monde et de la suavité de Dieu.

Tel est donc l'objet vers lequel l'âme vigilante doit constamment se tourner. Il est évident que nous ne pourrions constater en nous ces « signes » du salut et « cette expérience de douceur » si nous ne portions tout notre effort à les assurer. Nos examens de conscience doivent viser principalement à nous procurer le bénéfice de cette triple constatation de bénédiction et de paix, et principalement la principale. Nous ne veillerons pas seulement à écarter tout péché de l'âme et toute séduction du monde : nous cher-

cherons par-dessus tout à conquérir le « goût de Dieu », qui est le meilleur bien ici-bas. La volonté ne doit avoir de repos qu'au moment où tout lui certifie, autant que cela se peut, qu'elle a parfaitement répondu aux exigences du saint Amour et qu'elle est en *parfaite* amitié avec Dieu : elle aura cette certitude morale, aussi parfaite que possible, quand elle goûtera, par une expérience divine, combien le Seigneur est suave. Ainsi le terme où tend la vigilance chrétienne coïncide avec les sommets de la vie contemplative que nous fait atteindre le Don de Sagesse.

Ces vues de la théologie reposent directement sur l'enseignement de Notre-Seigneur : il faut faire dans sa divine parole toute la lumière.

*
* *

Et tout d'abord, ce que Notre-Seigneur attend de nous, c'est une *vigilance d'amour*. Il nous défend d'être des mercenaires rusés et calculateurs. Le Verbe, fait chair par amour, n'attend de nous qu'un dévouement d'amitié, et tel que, plongés dans la nuit de ce monde, nous vivions dans l'impatience de son retour.

Ce désir de notre Sauveur ressort lumineusement de ses paroles : « Ayez la ceinture aux reins et vos lampes allumées. Soyez semblables à des hommes qui attendent le moment où leur maître reviendra, afin que, dès qu'il arrivera et frappera à la porte, *aussitôt* ils lui ouvrent » (Lc., XII, 35-36).

Ces bons serviteurs vont vers leur Seigneur avec une allégresse qu'une vive affection inspire. Et pour nous montrer sans ombre quels sentiments doivent unir ensemble l'âme et son Dieu, Jésus ajoute : « Heureux ces serviteurs que le maître, à son retour, trouvera veillant. Je vous le dis vraiment, il se ceindra, les fera mettre à table, et s'approchera pour les servir » (Ibid., XII, 37).

N'est-ce pas alors qu'Il leur donnera cette manne cachée, promise au victorieux, et que se réalisera cette autre parole de l'Apocalypse, si consolante en son mystère : « Voici que je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône » (Apoc., III, 20-21).

Évidemment le Sauveur nous porte vers un amour tout travaillé du désir de voir Dieu. Il faut arriver à ne se délecter que dans le Bien souverain. Cette sublimité de notre espérance comporte, par contraste, un renoncement effectif, dans le cœur, aux attaches de ce monde, et il est en vérité remarquable que Notre-Seigneur nous demande expressément d'examiner ce seul point capital. Pesons ses graves paroles.

« Comme des foules nombreuses le suivaient, il se retourna. » Il va de l'avant et il attire, mais sait-on ce qu'on fait quand on marche à sa suite? « Si quelqu'un vient à moi et (en même temps) ne hait pas son père et sa mère, et sa femme et ses enfants, et ses frères et ses sœurs, et encore sa vie, il ne peut être mon disciple » (Lc., XIV, 25-26).

Jésus venait de comparer le Royaume de Dieu à un festin où les invités refusent de se rendre : il faut aller voir un champ, essayer cinq paires de bœufs, célébrer des noces... L'amour déréglé des choses terrestres empêche les âmes de s'attacher au Sauveur, et d'entrer avec lui dans le Royaume : on le sait, mais calcule-t-on avec netteté jusqu'où il faut en pousser le mépris réel? Le Christ nous met en vue d'un choix, d'une crise décisive, où il faut répondre à son appel d'amour, et si fortement, que rien ne puisse nous arrêter. Dans saint Matthieu, il est dit nettement que la lutte peut s'engager entre les membres les plus unis. « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la

terre; je suis venu apporter non la paix, mais le glaive. Je suis venu mettre en lutte le fils avec son père, la fille avec sa mère... On aura pour ennemi les gens de sa propre maison » (Mt. x, 34-35).

Il faut se constater méprisant le monde, disait saint Thomas : la formule abstraite du théologien, replacée dans la lumière de sa source évangélique, devient incandescente. « Si ton père t'empêche de venir après moi, il est mon ennemi, nous déclare le Maître; et si tu m'aimes vraiment, ne faisant qu'un avec moi, ton père n'est plus ton père; il est ton ennemi, et tu dois le « haïr » comme tel (1); et si ta vie en ce monde, le soin de la satisfaire ou de la conserver t'empêche de me rester fidèle, s'il te faut choisir entre vivre pour toi ou mourir pour moi, il ne faut pas hésiter et « haïr » ta vie. » « Le sacrifice de sa vie », *la disposition à mourir pour l'amour de Jésus-Christ* doit tellement être dans la volonté du disciple, que celui-ci peut se regarder comme chargé d'une croix, tel un condamné à mort (2).

« Aller à la suite de Jésus », et « porter sa croix », signifie donc expressément : avoir un amour du Christ assez fort pour vaincre tous les amours, et l'amour même de sa propre vie, être si lié à la volonté de Dieu qu'on soit dans une disposition continuelle de renoncer à tout et à soi-même, plutôt que de s'en séparer. Voilà donc jusqu'où doit aller notre mépris du monde.

(1) Il est évident d'ailleurs qu'il n'y a pas d'opposition entre cette sainte haine et cet amour de nos ennemis que Jésus-Christ nous recommande : l'une doit me détacher de toute recherche déréglée du bien contingent — et toute affection est déréglée, qui m'oblige à renier Dieu pratiquement —; l'autre me porte à aimer celui que je « hais » comme un obstacle, pour en faire un ami de Dieu et l'attirer avec moi à la vie éternelle.

(2) « Porter une croix », c'est-à-dire aller à son supplice. L'expression était courante. Elle se trouve chez le païen Artémidore, II[e] s. P. X... Cf. Lagrange, *Com. sur S. Luc*, XIV, 27.

Et pour nous montrer que notre attachement doit effectivement aller jusqu'à ce détachement, et qu'Il nous mettra infailliblement dans cette nécessité de nous renoncer entièrement pour Lui, le Sauveur du monde nous presse, avant de nous engager à sa suite, de *bien peser le risque* que notre décision nous fait courir. « Qui de vous en effet, voulant bâtir une tour, ne s'assied tout d'abord pour calculer la dépense et s'il a de quoi l'achever? » (Lc., XIV, 28). Pour construire une cabane on ne calcule pas tant; mais pour une tour de château, pour une grande entreprise, il faut tenir conseil, « s'asseoir », pour réfléchir, examiner et ne pas courir le ridicule de lancer une entreprise qu'on ne peut conduire à son terme. Et pareillement un roi, s'il est sage, délibère « s'il peut tenir tête avec dix mille hommes à un ennemi qui s'avance avec vingt mille. S'il ne le peut, tandis que celui-ci est encore loin, il lui envoie une ambassade pour négocier la paix » (Lc., XIV, 31-32). Le bon sens dit assez qu'il vaut mieux renoncer à une fin, si on n'est pas résolu à l'atteindre par des moyens proportionnés et nécessaires : les dépenses engagées, insuffisantes, tourneraient à la ruine complète de l'insensé qui se lancerait ainsi en pure perte dans une entreprise sans issue.

De même, le disciple doit calculer toutes les exigences de sa vocation : il n'est pas libre de choisir ou de repousser la voie du Christ s'il veut se sauver; mais s'il la prend, comme il le doit, il serait insensé de ne pas renoncer à tous les biens de ce monde, dans la mesure même marquée par Notre-Seigneur, pour atteindre la fin qu'il poursuit, car le succès est à ce prix. « Ainsi donc quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple » (Lc., XIV, 33).

Il faut, *dans le cœur*, et par une *désaffection* non pas imaginaire mais *réelle*, et qui passe d'une certaine manière à l'effet, « tenir toutes choses pour de la balayure, afin de

gagner le Christ ». Celui-là seul qui se constate ainsi méprisant le monde pour l'amour de Dieu peut avoir une véritable assurance de son état de grâce.

Et qu'on le remarque, c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous donne clairement ce point comme objet essentiel de notre méditation réfléchie et de notre vigilance. Il faut donc loyalement nous demander, par l'observation des signes, si nous avons cet amour effectif de Dieu par-dessus toutes choses et jusqu'au mépris de toutes choses, qui contient toute la Loi et les Prophètes. Les *exigences de la Charité, notre état d'âme réel par rapport à ces exigences*, voilà ce que le Seigneur nous propose d'avoir toujours en vue : notre vigilance doit vérifier, à toute heure, si nous y répondons « de toutes nos forces ». C'est là son but principal, sa vraie raison d'être : elle serait pratiquement vaine si elle n'assurait ce nécessaire accord de notre conduite morale avec les essentielles aspirations de l'amour divin.

Tel est bien l'idéal que vise saint Ignace, dans son « Principe et fondement », où il donne le but qu'on doit poursuivre en examinant sa conscience. « L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu, notre Seigneur, et par ce moyen sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers sa fin, et qu'il doit s'en dégager autant qu'elles l'en détournent. Pour cela, il est nécessaire de nous rendre indifférents à l'égard de tous les objets créés, en tout ce qui est laissé au choix de notre libre arbitre et ne lui est pas défendu ; en sorte que, de notre côté, nous ne voulions pas plus la santé que la maladie, les richesses que la pauvreté, l'honneur que le mépris, une longue vie qu'une courte, et ainsi de tout le reste... »

*
* *

Toute l'activité de la vigilance sera donc ordonnée à ces trois choses : éviter tout péché, nous purifier de tout péché ; fuir le monde et ses amusements qui nous retiennent et nous entravent dans la marche vers Dieu ; tourner toutes nos forces au seul amour de Dieu.

On voit dès lors que cet exercice spécial de la vigilance qu'est l'examen de conscience ne doit pas viser la seule pureté de l'âme, mais qu'il doit tendre principalement et définitivement vers l'union divine par la perfection de la charité. C'est la fin qui spécifie le mouvement, disent les philosophes, c'est elle qui l'inspire, qui lui donne tout son sens, toute sa portée, tout son élan : une âme qui aura bien compris que sa vigilance doit se tourner toute à aimer, sans tant s'éterniser sur ses fautes et sur elle-même, verra le mouvement de sa vie intérieure se transformer profondément; il aura cette allégresse de la vie dénouée, libre, qui court, qui vole vers son but véritable et va rejoindre le lieu de son repos. C'est l'intention fondamentale, portant sur la fin dernière, qui rectifie radicalement la volonté, d'où tout notre mouvement dérive : or l'intention fondamentale doit viser Dieu lui-même et en lui-même. Nous sommes des âmes qui *vont voir Dieu*, et nous devons en tout veiller à cheminer ainsi : comme des âmes qui vont voir Dieu.

fr. Etienne-M. Lajeunie, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

L'œuvre doctrinale de saint Bernard

I

La mémoire de saint Bernard dans l'Église de Dieu

Ce que garde la sainte Église de Dieu est bien gardé. Toujours jeune dans ses affections et constante dans ses amours, elle conserve à tous ceux qui l'ont aimée et défendue un souvenir que rien ne peut altérer. Qui donc a plus aimé, qui donc a mieux défendu l'Église que saint Bernard ? Aussi *la mémoire de ce juste est éternelle* ; elle demeure dans toute l'Église *comme une composition de parfums exquis* (Ps. CXI; Eccl., XLIX, 1). Grâce à ses merveilleux écrits, nous en sommes embaumés tout comme au premier jour.

Le moine Geoffroy, biographe de saint Bernard, atteste que toute la terre était avide de contempler son visage, ainsi qu'il est écrit du roi Salomon. Le fait est que saint Bernard excita parmi ses contemporains un enthousiasme dont on retrouverait bien difficilement dans l'histoire un autre exemple. Mais tous ces hommages passaient à côté de lui sans l'atteindre ; il les recevait sans les recevoir, comme s'il eût été absent ou endormi. Pour se retrouver lui-même, il fallait qu'il fût dans la société de ses frères

humbles et pauvres. Cette humilité prodigieuse explique sa prodigieuse influence et son extraordinaire exaltation.

Le pape Innocent II l'appelait, de son vivant, *le mur inexpugnable qui soutenait l'Église de Dieu*. Sainte Hildegarde lui écrivait : « Dieu m'a fait voir un homme qui contemplait le soleil sans baisser les yeux; cet aigle qui fixe le soleil, c'est vous! »

Saint Bernard fut canonisé en 1174, vingt ans après sa mort. Alexandre III, qui rendit le décret, déclare qu'il vénère en lui non seulement le saint, le thaumaturge, mais le docteur qui éclaira toute l'Église. Et il lui assigne une messe avec l'Évangile des saints Docteurs.

On peut dire que le nouveau saint, par ses écrits qui continuaient son action puissante sur les âmes, fut plus que personne le père et l'inaugurateur du XIII^e^ siècle. Innocent II, le grand pape de ce grand siècle, tint à honneur de lui composer des oraisons de sa propre main. Et ici qu'on nous permette d'exprimer un regret! Ces oraisons, œuvre d'un Innocent III en l'honneur d'un saint Bernard qu'il appelle docteur insigne, *doctor egregius*, ces oraisons ne figurent pas au missel romain. Il faut les chercher dans un *supplément* du missel monastique.

Mais voici les deux grandes lumières du XIII^e^ siècle : saint Thomas et saint Bonaventure, qui viennent exalter à l'envi leur saint devancier. Saint Thomas d'Aquin dit que *sa bouche d'or, enrichie de perles, enivra le monde entier d'un vin généreux*; et il développe cette pensée, que saint Bernard réunit en lui les vertus et les fonctions dispersées dans les neuf chœurs des anges. Saint Bonaventure l'appelle un *très haut contemplatif*; il se fait son disciple, il le cite à tout instant. Disons la même chose de l'auteur ignoré de l'*Imitation* : il est nourri de la forte et suave doctrine du grand abbé de Clairvaux, dont il reproduit les plus belles maximes devenues dès lors un bien commun.

Saint Bernard d'ailleurs n'était pas seulement le guide des saints et des mystiques ; son nom était populaire. Nous n'en voulons pas d'autre témoignage que la place qu'il tient dans le poème de Dante, ce miroir si expressif des sentiments comme des passions de son époque. Le poète florentin place notre saint tout au sommet du ciel ; il a pour fonction de présenter les âmes à la très sainte Vierge, dont il est le chevalier servant. Je suis, dit-il, *son fidèle Bernard*. Dès ce moment, le nom du saint docteur est inséparablement uni à celui de la Reine du ciel : on ne peut aimer Marie sans aimer saint Bernard, le chantre de ses grandeurs et de ses miséricordes.

Si la dévotion au grand saint se popularisait ainsi avec celle de Marie, combien ne ravissait-elle pas les âmes du cloître ! Nous en avons la preuve en sainte Gertrude et en sainte Mechtilde, qui, pour n'être pas cisterciennes, n'en vouaient pas moins un culte filial au saint abbé. Sa fête était pour elles une grande fête ; saint Bernard daignait leur apparaître familièrement dans une splendeur qui retraçait l'éclat de ses vertus et de sa doctrine.

Plus tard, toute l'école ascétique, dont les représentants se nomment le B. Henri Suzo, Gerson, Denis le Chartreux et Louis de Grenade, proclame saint Bernard le maître par excellence de la vie intérieure. Ce ne sont pas seulement les écrivains de l'ordre monastique dont les écrits sont tout émaillés de ses sentences : tous ceux qui traitent de la vie religieuse vont s'enrichir à cette mine inépuisable.

Aussi l'époque moderne nous montre-t-elle ses œuvres partout feuilletées, partout goûtées. On les trouve à la fois dans les mains de Charles-Quint et dans celles de saint Louis de Gonzague. Le puissant empereur et l'angélique religieux font, tous les deux, leur préparation à la mort avec saint Bernard. L'illustre Barthélemy des Martyrs se signale au premier rang parmi ses admirateurs. En ces

mêmes temps, les écrits du saint docteur font les délices de saint Pie V, des papes Grégoire XIII et Grégoire XIV; et son *traité de la Considération* ne les quitte jamais. Les célèbres cardinaux Baronius et Bellarmin le proclament un *véritable apôtre, l'ornement de l'Église catholique, la gloire suprême de l'Église de France*. Bien plus, les hérétiques eux-mêmes lui rendent hommage, et Luther dit de lui avec une réticence qui est un éloge de plus : *il éclipse tous les docteurs, mais il accorde trop au libre arbitre* (1).

La France ne pouvait rester en retard sur cet enthousiasme vis-à-vis du saint docteur. Marie de Médicis reconnaît devoir à son intercession la naissance de son fils Louis XIII; et ce pieux roi, qui consacra à Marie le beau royaume de France, professa toujours la plus tendre dévotion envers saint Bernard. Au XVII[e] siècle, il eut, c'est tout dire, dom Mabillon pour éditeur et Bossuet pour panégyriste.

Disons-le avec Mabillon, écho de toute l'Église :

« Saint Bernard est le dernier des Pères dans l'ordre des temps et il est comparable aux premiers par le mérite.

« Faites lire ses œuvres : les incrédules seront convertis à la foi, les pervers ramenés à la rectitude, les victimes de l'erreur rendues à la vérité, les artisans de l'erreur réduits au silence. L'ordre régnera dans les cloîtres, et la discipline dans les églises. L'Église reprendra cette beauté qui lui concilie l'amour de Jésus-Christ, son époux.

« Et nous nous étonnerions, s'écrie le savant bénédictin, qu'un tel saint soit tant aimé! (2) »

(1) Tous ces témoignages sont tirés de D. Mabillon.
(2) D. Mabillon. Préface, *passim*.

II

Les écrits de saint Bernard

Il est impossible de lire une page de saint Bernard sans tomber sous le charme de son âme si pure et si aimante, sans partager l'admiration pleine d'amour que lui ont vouée tous les siècles.

Il y a dans ses écrits une suavité céleste qui va droit au cœur. On sent tout d'abord qu'il mérite bien le surnom que lui a donné l'École de « docteur distillant le miel », *doctor mellifluus*. Mais qu'on n'aille pas croire que le genre de saint Bernard soit un genre doucereux ! Tout au contraire ! sa pensée est brûlante, imagée, entraînante ; son style est vif, pressé, impétueux. Nul mieux que lui ne rappelle la grande manière augustinienne : sa phrase suit, avec un mouvement d'une étrange vigueur, le mouvement même de l'esprit qui cherche la vérité, qui lutte avec elle, comme autrefois Jacob avec l'ange, pour la saisir et la rendre, et qui enfin, victorieux dans ce combat d'un nouveau genre, la fixe d'un trait hardi et sublime. Ainsi procède saint Augustin dans le vaste déploiement de ses thèses scripturaires ou théologiques ; ainsi procède saint Bernard sur le terrain plus restreint où se meut son génie plus délicat. Des deux côtés le lecteur est positivement entraîné. Et en même temps il est séduit, captivé. Car on sent, en ces belles et puissantes intelligences, l'action d'un cœur tout embrasé de charité ; et celle-ci donne à leur pensée une chaleur communicative à laquelle il serait plus facile de se soustraire que de résister.

Conservons donc à saint Bernard son beau nom de docteur doux comme le miel. Il avait une nature très aimante, dont la puissance affective avait été merveilleusement purifiée et dilatée par la grâce. « En sa poitrine, dit un de

ses biographes, avaient pris résidence la pureté et la suavité ; son cœur était rempli des affections les plus douces. » Cette douceur singulière faisait passer dans son style une grâce exquise, une harmonie qui par moments le transforme en une musique délicieuse. Nous serions bien fâché de lui contester ce caractère, et même de nier que ce soit son caractère propre, et en quelque sorte sa note différencielle.

Mais n'oublions pas non plus que cette abeille avait un aiguillon, et un aiguillon des plus acérés. Nul n'attaque l'erreur d'une façon plus mordante que le docteur doux comme le miel. Quand il poursuit les hérésies, les schismes, les mauvaises mœurs, le relâchement, sa plume ressemble au bélier qui frappe et frappe encore avec une rudesse impitoyable, jusqu'à ce que le mur soit troué, démantelé, renversé ! Est-il besoin d'ajouter que, même en ces pages agressives et vengeresses, on voit à n'en pas douter que la charité est le moteur qui donne au saint toute sa véhémente énergie ? Et l'on se dit : Combien il faut aimer les âmes, pour porter de tels coups !

C'est précisément ce contraste de douceur et de vigueur, cette variété de tons, qui rend la lecture de saint Bernard extrêmement attrayante. Nous plaignons vivement ceux qui regardent comme ennuyeuses les œuvres des saints Pères, ils montrent bien qu'ils ne les ont jamais lues. Rien ne vaut, rien ne remplace le commerce de ces grands esprits. Ils abordent tous les sujets capables d'intéresser l'intelligence avec une aisance et un naturel qu'on chercherait vainement dans nos auteurs contemporains où tout est plus ou moins artificiel et guindé.

Saint Bernard en particulier fait preuve d'une souplesse de talent bien remarquable. Lisez ses sermons, ceux de l'Avent ou sur le Cantique des cantiques : l'onction qui en découle pénètre l'âme, la détache de la terre, la transporte

dans une atmosphère baignée de clartés célestes ; ils font comprendre ce distique, mis jadis au bas d'un portrait du saint docteur :

Si la dévotion, pour se rendre visible, prenait un visage,
Elle n'en prendrait point d'autre que le tien, ô Bernard !

De là passez à ces Traités qu'il adresse au Souverain Pontife, aux évêques, aux clercs, aux moines : saint Bernard n'est plus un homme, c'est un prophète ; la vérité parle par sa bouche avec une telle hardiesse et une telle sublimité, que devant elle le pasteur universel des âmes ne pèse pas plus qu'un simple berger. Tel de ces opuscules, par exemple l'*Apologie à Guillaume de Saint-Thierry*, est d'une finesse de description, et par moments d'une acuité d'ironie, que n'ont pas atteintes La Bruyère et les autres moralistes. Voulez-vous maintenant une narration noble, élégante, pathétique ? vous avez la *Vie de saint Malachie*. Désirez-vous un traité de théologie, dont la sérénité plane au-dessus de toutes les questions de l'époque ? vous pouvez choisir l'un des deux petits chefs-d'œuvre qu'on nomme le *Traité de l'amour de Dieu*, et le *Traité de la grâce et du libre arbitre*. Quant aux lettres du saint, elles vous offrent à la fois toute cette diversité de tons et de nuances : tantôt humbles comme la prière d'un moine, tantôt agressives comme l'argumentation d'un polémiste, tantôt affectueuses et tendres comme le langage d'une mère, tantôt calmes et fortes comme l'enseignement d'un docteur, elles font revivre, dans les cadres les plus variés, toute la personne et tout le génie de saint Bernard ; et, qu'on nous permette de le dire, la perfection de la forme, sans trace d'affectation aucune, répond à la richesse du fond.

On le voit, saint Bernard est, dans le bon sens du mot, un auteur original, *autodidacte*, comme on disait autrefois. Il ne ressemble à personne ; et néanmoins il se tient cons-

tamment dans le grand courant de la tradition catholique et patristique.

L'Écriture sainte n'avait aucun secret pour lui. Par moments, ainsi qu'il l'avouait à ses intimes, aux heures de méditation et de prière, il l'embrassait tout entière d'un regard, comme exposée et déroulée sous ses yeux. Il s'en servait avec une si étonnante aisance, qu'il paraissait non pas la suivre, mais la mener où il voulait. Cette réflexion d'un biographe ne sera démentie par aucun de ceux qui ont fréquenté les œuvres de saint Bernard : les textes scripturaires sont agencés dans la trame du style avec tant d'à-propos qu'ils y semblent à leur place naturelle.

Le saint docteur avait coutume de dire qu'il est préférable de boire à la source qu'aux ruisseaux. Il allait donc chercher le sens des livres sacrés dans le texte même ; mais il se gardait bien d'en négliger les interprètes autorisés ; il avait pour les Pères le plus grand respect ; bien loin de faire passer ses propres sentiments avant les leurs, il leur cédait humblement le pas en toute occasion ; là où ils paraissaient divisés d'opinion, il se récusait de donner son avis, comme s'il eût craint de décider le différend de son autorité propre (1). Entre tous les Pères, il cultivait saint Ambroise et saint Augustin ; l'influence du premier est visible dans les sermons sur l'Évangile *Missus est* ; la doctrine du second est supérieurement reproduite dans le *Traité de la grâce* et dans mille autres passages. « Ce sont là mes deux colonnes, disait saint Bernard ; et je ne m'en laisse pas facilement détacher. »

Cette humble déférence du saint ne préjudicie aucunement à son mérite propre. Il suit ses devanciers, comme un maître peut imiter des maîtres. A côté d'une parfaite

(1) Par exemple sur la question de la corporéité des anges. (*In Cant. Sermo* v.)

possession de la sainte Écriture, de cette science de la patrologie des âges antérieurs, on trouve en lui une saveur originale de pensée et de style qui lui venait, comme il le disait aimablement, des hêtres et des chênes de la forêt, de cette solitude agreste et sauvage dans laquelle le Saint-Esprit se complaisait à le visiter. Cet Esprit d'amour, qui souffle où il lui plaît, l'avait choisi comme un organe destiné à exprimer ses œuvres les plus intérieures, les plus délicates. Il donna à son style je ne sais quoi de transparent et d'éthéré qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Avez-vous lu le portrait de saint Bernard tracé par son disciple Geoffroy ? Ce visage d'une grande finesse de traits, exténué et émacié par le jeûne et la souffrance, coloré seulement aux joues d'une rougeur légère, duquel transpirait la beauté d'une âme à peine cachée par cette enveloppe diaphane : voilà l'homme, voilà le saint, voilà l'œuvre, voilà le style.

III

L'œuvre doctrinale de saint Bernard

Le beau sujet que nous annonçons sous ce titre demanderait tout un volume pour être convenablement traité, et nous ne pouvons lui consacrer que quelques pages sommaires. Puissent-elles, en l'effleurant, ne pas le défigurer !

D'après saint Grégoire le Grand, il entre dans les desseins de Dieu que la lumière de la science grandisse continuellement dans l'Église. Au commencement Dieu livra au génie de l'homme le domaine de la terre entière, afin qu'il en prît peu à peu possession, qu'il la travaillât et la cultivât, qu'il s'y appliquât à toutes sortes de recherches et d'inventions merveilleuses : de même il livre à son Église le champ immense des saintes Écritures et généralement

de la vérité révélée, afin qu'elle en tire le pain de toute âme intelligente, et qu'elle en mette en lumière tous les trésors cachés. Et le labeur spirituel de la sainte Église, pour défricher et approfondir le champ de la parole divine, ne cessera pas plus sous le soleil que le travail de l'homme cherchant à utiliser les forces de la matière et les ressources du sol.

Il suit de là, comme l'ont naguère excellemment remarqué les Newman et les Manning (1), que la doctrine catholique est pareille à cet arbre des Psaumes qui, planté au bord des eaux vives, donnera son fruit en son temps. L'arbre ne change pas; et tout en restant le même, il ne cesse de grandir jusqu'à ce qu'il ait atteint les limites de son développement normal. Ainsi la doctrine est immuable, et néanmoins elle est en progrès continuel. Mais la condition essentielle de ce progrès est qu'il sorte du tronc solide représentant le dogme et la tradition. Les principes restent invariables; les docteurs ne font qu'en tirer les corollaires et en déduire les conséquences.

Saint Bernard a été appelé très justement le dernier des Pères de l'Église; il clôt la période patristique, il apparaît au seuil d'une nouvelle phase doctrinale. Il marque évidemment un progrès dans la doctrine; demandons-nous en quelle mesure et sous quelle forme il se manifesta.

Saint Bernard est essentiellement l'homme du dogme, l'homme de la tradition; et c'est pour cela qu'il prend rang parmi les Pères. Après lui commencera une évolution dans l'exposé du dogme catholique; on entreprendra la synthèse raisonnée des points dogmatiques, en les reliant par de savantes analogies, de manière à former un corps de doctrine compact et homogène. Saint Bernard procède

(1) Newman, *Histoire du développement du dogme.* — Manning, *Traité du Saint-Esprit.*

encore par la méthode ancienne, qui consiste dans l'explication littérale, morale et mystique du sens des Écritures. C'est en cette exégèse que, tout en profitant des travaux de ses devanciers, il les complète et y met la dernière main.

On peut appeler le grand abbé de Clairvaux : le docteur de la piété, le docteur de la dévotion vraiment dogmatique, et par suite vraiment salutaire aux âmes. C'est là incontestablement un des caractères de son œuvre doctrinale.

Nous entendons par dévotion l'application de l'âme à une vérité pour en tirer tout le suc. Prise objectivement, elle est la fleur qui couronne l'arbre du dogme et qui d'ailleurs n'existe que par lui : subjectivement, elle est le travail de l'abeille qui recueille le suc de la fleur pour en composer du miel. La dévotion a existé de tout temps dans l'Église; mais elle a une tendance à particulariser de plus en plus ses objets; et ainsi de la dévotion sont nées les dévotions. Au lieu d'adorer simplement en son ensemble la sainte humanité du Sauveur, on y a précisé plusieurs points de vue de nature à exciter plus vivement la piété; on a vu se produire la dévotion au Sacré-Cœur, au saint Nom de Jésus, au Précieux Sang, aux Cinq Plaies, aux divers instruments de la Passion. Le culte de la Très Sainte Vierge, ancien comme l'Église elle-même, s'est également développé et comme ramifié en un grand nombre de fêtes inconnues de nos pères. A côté de ce culte a pris place celui de saint Joseph, inconnu à l'antiquité, et qui tend à jouer un rôle considérable dans l'organisme de la vie catholique. On honore aussi les saints Anges d'une manière plus explicite qu'autrefois. Toutes ces dévotions, autorisées, sanctionnées et encouragées par l'Église, sont nouvelles sans l'être; elles sont des efflorescences du dogme, des conséquences du développement doctrinal qui se fait dans l'Église et par l'Église.

Or, saint Bernard a contribué plus que personne à cou-

ronner l'arbre du dogme catholique de ces belles fleurs, où vient s'alimenter la dévotion des âmes. Ouvrez le bréviaire : c'est lui qui le plus souvent est l'organe de la pensée de l'Église dans l'institution des fêtes nouvelles. Qu'il s'agisse du Sacré-Cœur, de la Passion, de la Sainte Vierge, de saint Joseph, des saints Anges, presque toujours le Seigneur ouvre la bouche de notre Saint au milieu de l'assemblée des fidèles : *In medio Ecclesiae aperuit os ejus*, et c'est lui qui répand sur les âmes l'esprit de sagesse et d'intelligence, dont les enseignements tombent comme une pluie salutaire qui les vivifie : *Et ipse tanquam imbres mittet eloquia sapientiae suae.*

On peut encore envisager sous un autre point de vue, non moins considérable à coup sûr, l'œuvre doctrinale de saint Bernard.

Nous avons comparé plus haut la doctrine catholique à un arbre, à cet arbre de vie planté au milieu de ce paradis terrestre qui est l'Église de Jésus-Christ. Continuant la comparaison, nous pouvons dire que les racines de cet arbre sont l'Écriture sainte et la tradition ; le tronc est la théologie dogmatique, les branches sont la théologie morale qui elle-même se complète par la science ascétique et la science mystique. Parmi les Pères, l'exégèse de l'Écriture sainte est principalement représentée par saint Jérôme, *in explicandis scripturis doctor maximus* ; toute la théologie dogmatique est renfermée dans saint Augustin ; la morale est spécialement développée par saint Grégoire ; enfin saint Bernard, le dernier dans l'ordre des temps, formule les principes de la science ascétique et mystique, et c'est par là qu'il poursuit logiquement et mène à bonne fin l'exposé complet de la doctrine.

Le cardinal Manning remarque avec beaucoup de justesse que l'épanouissement de ces deux branches de la science sacrée est un signe caractéristique de la véritable

Église. « Ils ont, dit-il en parlant des protestants, un nombre assez grand d'ouvrages sur le dogme, et quelques traités de morale; ils sont nuls dans l'ascétisme et la mystique. » Seule l'Église catholique, parce qu'elle possède le Saint-Esprit qui en elle et par elle opère la rémission des péchés, a grâce pour traiter tout ce qui concerne la conversion de l'âme pénitente et sa formation à la vie spirituelle, ce qui est le propre domaine de l'ascétisme ; seule également, parce qu'elle est l'Épouse unique et bien-aimée du Fils de Dieu, elle a grâce pour décrire l'union de l'âme avec son Dieu, ce qui est le propre objet de la science mystique. Les églises séparées, qui n'ont pas l'Esprit-Saint, qui ne sont pas épouses, n'entendent rien et ne peuvent rien entendre à ces secrets, à ces mystères. *Animalis homo non percipit...*

Quelle n'est pas la gloire de saint Bernard d'avoir contribué si efficacement au développement de cette double science! Plus que personne il a travaillé au vêtement sacerdotal et nuptial de la sainte Église. Qu'on lise son grand sermon *de Conversione ad Clericos*, son traité sur les degrés de l'humilité! Qu'on étudie en général les instructions à ses frères ! Toute l'ascèse catholique est renfermée dans ces pages lumineuses. Son traité de l'amour de Dieu, ses sermons sur le Cantique des cantiques, retracent, avec un charme pénétrant, toutes les phases de la vie illuminative et unitive. Les écrivains qui par la suite ont traité ces sujets de haute spiritualité ne s'y sont pas trompés; tous acclament saint Bernard comme leur maître.

Et il l'est en effet. S'il est un docteur qui ne craigne pas de bouleverser salutairement le pécheur pour le forcer à rentrer en lui-même; qui sache éclairer magnifiquement une âme sur ses devoirs et ses obligations envers Dieu; qui la dirige avec vigueur et discrétion dans les sentiers laborieux de la pénitence; qui établisse en elle un juste

tempérament de crainte et d'amour, de défiance d'elle-même et de confiance en Dieu; qui marque avec sûreté les étapes d'un progrès ascendant vers la charité pure; qui fixe avec sagesse la limite du possible, et distingue nettement la perfection de la vie présente d'avec la perfection de la patrie céleste : c'est incontestablement notre grand docteur du XII^e^ siècle. D'avance il condamne, par ses suaves exhortations à aimer la sainte Vierge, le culte froid et menteur du protestantisme et du jansénisme; d'avance il réfute les exagérations des faux mystiques et des quiétistes. Il trace d'une main ferme le cadre dans lequel la piété chrétienne peut se mouvoir en toute sécurité et liberté.

Aimons-le, vénérons-le pour tant de pages si touchantes et si élevées. Mais s'il faut admirer saint Bernard pour avoir prononcé et écrit les inimitables sermons sur le Cantique, il faut l'admirer plus encore pour avoir formé un auditoire capable de les comprendre et de les goûter. C'est là le vrai triomphe de sa doctrine et de sa sainteté. Clairvaux est l'expression vivante de la puissance de saint Bernard comme maître de la vie intérieure.

Avons-nous épuisé notre sujet? Loin de là. Nous n'avons dit que la moitié de l'œuvre doctrinale de saint Bernard.

(*A suivre.*)

Dom Bernard Maréchaux.

Le Bienheureux Noël Pinot

(1747-1794)

Noël Pinot était né à Angers, sur la paroisse Saint-Martin, d'une humble et chrétienne famille, le 17 décembre 1747. Dans cette même ville, où dès le lendemain de sa naissance il avait reçu la grâce du baptême, il fut revêtu du sacerdoce, et c'est là aussi qu'il devait recevoir cet autre baptême sanglant qu'on nomme le martyre...

Devenu prêtre, l'amour des pauvres et des souffrants de ce monde était en lui si manifeste, que son évêque le nomma de très bonne heure aumônier des Incurables d'Angers. Les Incurables!... Ce simple mot n'évoque-t-il pas tout de suite comme l'enfer de la souffrance humaine, celle qui vit sans espoir ? Mais par sa tendre compassion, par son dévouement de tous les instants, le jeune aumônier fut dans cet asile le rayon de consolation divine qui seul pouvait donner un sens à de telles misères, les transfigurer, les faire aimer presque. Il fut compris de ses chers malades qui le vénéraient comme un père ; dans la ville d'Angers son nom et ses vertus rayonnèrent bien vite.

Il resta là jusqu'à quarante ans lorsque, la cure du Louroux-Béconnais étant devenue vacante, il y fut nommé par son évêque, Mgr du Vivier de Lorrys, sur présentation du Chapitre d'Angers. Il en prit possession — pressentiment mystérieux peut-être — le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre 1788.

Le Louroux-Béconnais était alors, comme aujourd'hui,

la plus considérable en territoire de toutes les paroisses du diocèse d'Angers. Elle se composait de petits hameaux assez éloignés les uns des autres et à peine reliés par de mauvais chemins le plus souvent impraticables. Sa population, qui s'élevait à plus de 3000 habitants, était chrétienne et pratiquante. On comprend dès lors le labeur considérable qu'avait à fournir son curé, bien qu'assisté d'un vicaire.

Mais son dévouement parait à tout : de jour et de nuit, il était au service de ses paroissiens, soit pour leur procurer le secours de son ministère, soit pour les assister matériellement. Car là aussi, il porta son amour des pauvres, se dépouillant de tout pour les secourir : des ressources de sa cure, de son vestiaire même dont sa servante ne parvenait que par ruse à sauver le strict nécessaire. Les malheureux affluaient à son presbytère, et le souvenir de ses charités et de son zèle était resté si vivant au Louroux-Béconnais que, longtemps après sa mort, des vieillards qui l'avaient connu répétaient avec attendrissement : « Que c'était donc un bon pasteur que M. le Curé Pinot ! que c'était donc un bon pasteur ! (1) »

*
* *

Deux ans se passèrent ainsi, dans un échange mutuel de bons services et d'affection. Mais l'orage montait au ciel de l'Église de France : le caractère irréligieux de la Révolution s'affirmait de plus en plus. Après la nationalisation des biens du Clergé (2 novembre 89), après l'abolition des vœux solennels (15 février 90), ce fut la Constitution civile du Clergé, sanctionnée le 24 août 1790 par

(1) Témoignage de M. Lequeux, mort à un âge assez avancé en 1860. M. Pinot lui avait fait le catéchisme lorsqu'il était caché chez son père, à la métairie de la Glénaie.

le malheureux Louis XVI, après plusieurs semaines de luttes et d'angoisses. Bientôt même, l'Assemblée fit un pas de plus : décrétant le schisme et l'apostasie obligatoires, elle imposa aux évêques et aux prêtres ayant charge d'âmes le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la Constitution civile du Clergé. Les prêtres *insermentés* étaient proclamés déchus, et s'ils continuaient à exercer leur ministère, devaient être poursuivis comme « perturbateurs du repos public ».

Qu'allait faire l'abbé Pinot ? Étant donné son renom de vertu, son exemple, quel qu'il fût, ne pouvait manquer d'avoir du retentissement. C'était le dimanche 30 janvier 1791. Le maire du Louroux-Béconnais, choisi, suivant l'usage révolutionnaire, parmi les quelques factieux de la commune, avait invité officiellement le curé à exécuter les ordres de l'Assemblée. M. Pinot officia avec sa dévotion accoutumée, puis se rendit à la sacristie pour déposer ses ornements sacerdotaux. Aussitôt la municipalité pénétra dans le chœur où se tenait l'abbé Mathurin Garanger, vicaire de la paroisse, et l'invita à prêter le serment exigé par la loi. Le malheureux vicaire, tout tremblant, s'exécuta (1)... Quant au curé, il déclara ne pouvoir en conscience prêter le serment, et sur l'injonction du maire qui lui défendait d'exercer aucune fonction ecclésiastique, il affirma que, tenant ses pouvoirs de Dieu et de son Église, il ne se soumettrait jamais à des lois injustes, et qu'il restait le curé légitime de la paroisse.

On dresse procès-verbal de son refus, mais les choses n'allèrent pas plus loin ce jour-là...

(1) Touché par l'exemple de son curé, il se rétracta dès le 22 mai 1791 ; il put néanmoins continuer son ministère, redevenu légitime, jusqu'au 20 novembre suivant. Poursuivi alors comme rebelle, il fut déporté en Espagne et ne rentra en France qu'à la fin de la persécution, pour tomber, hélas ! et persévérer jusqu'à sa mort dans le schisme ridicule de la Petite Église.

Quelques semaines s'écoulèrent... Le dimanche 17 février, à la suite d'un discours où M. Pinot avait expliqué à ses paroissiens le sens de son refus et montré que le serment exigé était attentatoire aux droits de Dieu et de l'Église, la municipalité rédigea, séance tenante, un rapport au Tribunal révolutionnaire d'Angers réclamant « l'arrestation de ce curé incendiaire et sa constitution dans les prisons d'Angers pour son procès lui être fait comme perturbateur du repos public ».

Il n'y avait pas d'illusion à se faire... Le vendredi suivant, en effet, un détachement de la garde nationale d'Angers arrivait au Louroux-Béconnais, pendant la nuit, par crainte de la population, pour arrêter le curé. Celui-ci était encore debout. Il vint lui-même ouvrir à ses persécuteurs, les reçut avec sa bonté ordinaire, leur fit préparer des aliments, et ne sollicita d'autre faveur que celle de continuer à prier pendant qu'ils se reposeraient. On le laissa faire, sans lui témoigner d'ailleurs la moindre reconnaissance. Puis, avant l'aurore, on l'emmena lié sur son propre cheval, et le cortège pénétra dans Angers vers le milieu du jour.

Mais dans cette ville son souvenir était encore trop vivant pour que la population, accourue sur son passage, lui témoignât d'autres sentiments que ceux de la compassion et du respect. On le vit mieux encore lorsqu'il eut été incarcéré à la prison de la place des Halles : les visites se multiplièrent autour de lui ; une des premières fut celle de son évêque, et, devant les protestations qui s'élevèrent contre le régime auquel il était soumis, on fut contraint de l'adoucir.

Le jour du jugement arrivé, le saint curé n'eut pas de peine à justifier sa conduite et son discours « incendiaire ». Toutefois, les juges n'osèrent pas aller jusqu'à l'acquittement, et ils le condamnèrent à rester, pendant deux

ans, éloigné de sa paroisse d'au moins huit lieues.

Cette condamnation parut trop douce au commissaire public, Choudieu, qui fit appel. L'accusé avait le droit de choisir son tribunal : il se décida pour celui de Beaupréau, qui était installé, ainsi que la prison, dans le château de la Maréchale d'Aubeterre. Sa captivité fut là des plus adoucies, des plus consolantes même, car il put y exercer son ministère non seulement auprès des religieuses de Ronceray d'Angers qui avaient reconstitué dans ce château leur communauté, mais encore auprès des pieux habitants de Beaupréau, dont le curé avait été chassé pour refus de serment.

La première sentence ayant été confirmée, M. Pinot se retira à l'hospice des Incurables, où il était bien connu. Mais les despotes d'Angers prirent vite ombrage de sa présence. Après un bref séjour au village de Corzé, où il réussit à ramener à la vérité le curé et ses deux vicaires qui avaient prêté le serment, le zélé pasteur, traqué à nouveau, vint en juillet 1791 dans le pays des Mauges, voisin de Beaupréau, et vécut là en proscrit.

Au mois de novembre, une sorte de trêve ayant été consentie au clergé fidèle, il ne put résister au désir de revoir sa chère paroisse : la haine jalouse de l'intrus Laleme, qui s'y était installé, ne lui permit pas d'y rester longtemps. Il dut reprendre sa vie errante aux environs de Beaupréau, et durant vingt mois c'est là qu'il vécut, toujours actif, suppléant de son mieux à l'absence des vrais pasteurs jusqu'à l'été de 1793, où les événements de la guerre de Vendée allaient lui rouvrir les portes du Louroux-Béconnais.

*
* *

Ce soulèvement de la Vendée était dû à des causes d'ordre religieux plus encore que politique. « Nous n'avons

pas bougé malgré notre indignation, racontait plus tard un vieux Vendéen, tant qu'on nous a laissé nos prêtres et nos églises ; mais quand nous avons vu qu'on *faisait des misères au bon Dieu*, nous nous sommes levés pour le défendre. »

Partie en mars 1793, l'armée vendéenne avait, dès le mois de juin, conquis Saumur et Angers, et, maîtresse des deux rives de la Loire, elle tint un moment la Révolution en échec. Quelque incertain que fût cependant l'avenir, M. Pinot voulut rentrer dans sa paroisse.

Son arrivée fut un véritable triomphe. En son absence, plusieurs prêtres « jureurs » avaient passé par là. Mais aucun d'eux ne s'y trouvait plus à l'heure actuelle. Et la foi de son troupeau n'avait pas fléchi... Il chanta la grand'messe au milieu des prières et des actions de grâces ; il adressa la parole à son peuple. Quelle joie pour son cœur, après déjà bien des épreuves !

Mais ce ne fut qu'une halte entre deux orages. Le désastre de l'armée vendéenne sous les murs de Nantes vint rouvrir l'ère de la persécution. Les proconsuls les plus sanguinaires s'abattirent sur l'Ouest : Carrier à Nantes, Francastel à Angers. Et la chasse aux prêtres réfractaires recommença...

M. Pinot dut reprendre les déguisements et l'existence du proscrit. Il eût pu fuir à l'étranger, comme tant d'évêques et de prêtres le firent alors. Il préféra rester parmi ceux que Dieu lui avait confiés, sachant qu'il pouvait encore leur être utile. Il n'ignorait pas cependant ce qui l'attendait : si la grande majorité de ses paroissiens lui était dévouée jusqu'à la mort, il savait aussi que le Louroux-Béconnais avait ses démagogues et qu'une trahison était toujours possible... Mais jugeant l'heure venue où le bon pasteur doit savoir, comme le demande l'Évangile, donner jusqu'à sa vie pour ses brebis, il resta... Et s'il est

délicat de juger ces « émigrés » — qui, du reste, portèrent hors de leur patrie le beau renom du Clergé de France, — il n'en est pas moins vrai que notre admiration va sans réserve à ces prêtres héroïques, à ces martyrs du devoir, qui par leurs sacrifices écrivirent une des plus belles pages de notre histoire religieuse de tous les temps.

*
* *

Dans sa paroisse fort étendue, coupée de landes, de bois, d'étangs, qui lui donnaient un aspect sauvage et stérile, sans aucune des routes qu'on y voit aujourd'hui, il était aisé à M. Pinot de se cacher pour son ministère. Le danger n'était pas moins réel et de tous les instants. Car si l'affection vigilante et la discrétion absolue des fidèles faisaient bonne garde autour de ses retraites — et il dut naturellement en changer souvent, — la haine non plus ne s'endormait pas. La police, en effet, soupçonnait sa présence dans le pays, et les perquisitions étaient fréquentes. Plusieurs fois il faillit être pris : une grande ponne à lessive, un râtelier à bœufs, la fuite au moment opportun, le sauvèrent en maintes occasions.

Quelle vie durant ces huit mois ! Elle fut, d'ailleurs, celle de tous les prêtres proscrits... Durant le jour il demeurait enfermé dans des greniers ou des étables, y dormant comme il pouvait, priant, lisant ou écrivant lorsqu'il en avait la facilité. La nuit venue, il sortait de sa cachette pour aller porter le secours de la religion aux malades de sa paroisse ou des paroisses voisines dont les curés étaient presque tous prisonniers, exilés ou déjà mis à mort. Il baptisait les nouveau-nés, instruisait les enfants. Jusqu'à minuit il recevait les fidèles, les confessait, les réconfortait. A minuit on préparait le nécessaire pour la célébration de la messe, et les fidèles — qui s'exposaient ainsi à

la mort avec leur pasteur — pouvaient assister au saint Sacrifice, entendre la parole de Dieu, communier. Admirable spectacle digne des Catacombes !... Une fois même, à la métairie des Foucheries, dans une pauvre étable, il célébra la première communion de douze enfants. Et la vie religieuse continuait ainsi dans le secret, malgré tous les déchaînements de l'enfer.

Mais l'enfer eut son heure... Le saint curé se trouvait alors au village de la Milandrerie, à 6 ou 7 kilomètres du bourg, chez une pieuse veuve, Mme Peltier-Taillandier. C'était un dimanche, dans la soirée; il prenait un peu l'air dans le jardin, lorsque un ouvrier charpentier, qu'il avait autrefois largement assisté de ses aumônes, vint à passer, et l'ayant reconnu malgré l'obscurité, courut aussitôt le dénoncer.

Immédiatement 50 hommes de la garde nationale se mirent en route. Le curé, qui n'avait rien soupçonné, se préparait à dire la messe, quand la maison fut cernée. On eut à peine le temps de cacher M. Pinot dans un grand coffre ou huche (1), qu'on referma sur lui avec ses ornements, et la veuve Peltier alla ouvrir. Sommée de livrer son hôte, elle garda le silence, et les fouilles commencèrent.

Elles furent longtemps infructueuses. Un garde national, en passant près de la huche, en souleva le couvercle d'un air distrait puis le laissa retomber en pâlissant ; il avait vu et hésitait à dénoncer. Mais un de ses compagnons avait tout remarqué : « Tu as trouvé le curé, lui cria-t-il, furieux, et tu veux le cacher! » Et le malheureux court, en effet, à la huche, saisit la victime, l'arrache violemment, et la livre à la bande joyeuse. Injurié, frappé, le doux

(1) En 1853 le coffre de la Milanderie fut placé au fond de l'église du Louroux-Béconnais, où il est toujours l'objet d'une pieuse vénération.

pasteur se laisse lier sans résistance. On saisit avec lui ses ornements sacerdotaux. « Ordonnons, dit le procès-verbal d'arrestation, que les chasubles, calices, *petits bons-Dieux et autres joujoux* de cette espèce, seront aussi transportés au Comité. »

Quand la troupe arriva au Louroux-Béconnais, le jour commençait à poindre. Enfermé dans le corps de garde improvisé à l'auberge de la Corne, bafoué à l'exemple du divin Maître durant sa Passion, M. Pinot comparaissait le soir même devant le Comité révolutionnaire d'Angers. Taxé de « très contre-révolutionnaire », il était jeté dans un cachot obscur de la prison nationale et condamné préventivement au pain et à l'eau. Sur son passage, les insulteurs cette fois s'étaient trouvés plus nombreux que les vrais fidèles qui se taisaient : la Terreur avait fait son œuvre, l'heure était venue de « la puissance des ténèbres ».

*
* *

Après dix jours de détention, il fut cité à la barre. Par une recherche particulière d'impiété qui consacrait en quelque sorte son caractère de prêtre-martyr, on l'y amena vers dix heures du matin, en habits sacerdotaux, revêtu de la soutane, de l'aube, de l'étole et de la chasuble, tenant à la main un calice couvert de son voile.

M. Pinot ne nia point ce dont on lui faisait un crime : refus de prêter le serment et continuation de son ministère. Par un jugement où l'emphase grotesque tenait lieu de justice et de vérité, il fut condamné à mort. Il en écouta la lecture avec sérénité : son sacrifice était fait.

Ses juges lui demandèrent s'il ne voudrait pas aller au supplice avec ses ornements sacerdotaux : « Oui, leur répondit-il, ce sera une grande satisfaction pour moi. —

Eh bien! tu en seras revêtu, dirent-ils, et tu subiras la mort dans cet accoutrement! »

L'exécution fut décidée sur l'heure. Le cortège, tambours en tête, se mit en marche, et les juges accompagnaient la victime. « Le martyr, dit l'abbé Gruget, témoin oculaire, priait dans un profond recueillement. Sa figure était calme et son front rayonnait de la joie des élus, on suivait pour ainsi dire sur ses lèvres les cantiques d'actions de grâces qui s'échappaient de son cœur... »

Arrivé au pied de l'échafaud, le saint prêtre eut une inspiration sublime digne, à elle seule, de perpétuer sa mémoire. La vue des ornements dont il était revêtu lui rappela le divin sacrifice tant de fois offert; la sinistre plate-forme disparut à ses yeux ou plutôt elle se transfigura : c'était la table du sacrifice réel, l'autel redevenu sanglant où, à l'image du Dieu du Calvaire, allait être couchée une vraie victime... Et tout naturellement les premières paroles de la messe lui vinrent aux lèvres ; « *Introibo ad altare Dei !* dit-il. Je monterai vers l'autel du Seigneur! »

Le cri de : « Vive la République! » signal accoutumé de l'exécution, fit seul écho à ces sublimes paroles. Dépouillé de la chasuble, mais conservant ses autres ornements, M. Pinot gravit d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Il se laissa lier à la planche fatale. Un roulement de tambours... le couteau qui tombe... Le sacrifice était consommé : l'âme du bon pasteur avait *atteint l'autel de Dieu* !

*
* *

Ainsi mourut, le 21 février 1794, à l'âge de quarante-huit ans, l'abbé Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais (1) : il

(1) Son corps fut inhumé, pense-t-on, dans le cimetière de Saint-

faut espérer, disait un premier biographe, M. Cruget, que l'Église, un jour, le mettra au rang de ses martyrs. » Ce vœu est accompli : S. S. Pie XI a mis au rang des bienheureux Noël Pinot, devenu par le fait, ainsi que le Curé d'Ars avec qui il offre d'ailleurs bien des traits de ressemblance, le modèle et le protecteur des curés de France. Ils apprendront de lui comment une vie de silence, de privations et d'obscur travail dans l'apostolat peut tout à coup — comme l'arbre en fleurs porte son fruit — s'auréoler d'héroïsme, quand l'heure fixée par la Providence est venue.

Et grâce à lui encore, ils auront la fierté de se sentir un peu plus de la race élue de ces Apôtres qui « s'en allaient joyeux parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ ».

MARTIAL TECXIDOR.

Laud : il n'a pas été retrouvé. Détail qui dit la vie de mortification du saint personnage : sous ses vêtements, dont on le dépouilla, il était revêtu d'un cilice. « J'accomplis ce qui manque à la Passion du Christ », disait saint Paul.

TEXTES ANCIENS

Une lettre du P. Piny, O. P.

La seule et vraye paix dans la seule et vraye charité

Cette lettre fait partie d'un recueil manuscrit que nous possédons, où furent transcrites des lettres du Père Piny, encore inédites, avons-nous tout lieu de croire. Ce recueil comprend les lettres envoyées, de juillet 1683 à novembre 1686, à la Supérieure (57 lettres) et aux Sœurs (123 lettres) d'une Maison d'Annonciades des Dix Vertus de Notre-Dame, à Saint-Eutrope, près Paris. Cette maison semble bien être le Couvent-Hôpital, signalé par Lebeuf et par Malte-Brun comme annexé au parc du Château de Chanteloup, à un kilomètre au nord de Châtres, actuellement Arpajon (37 km. au sud de Paris).

Le Père Piny venait de prêcher une retraite de dix jours aux religieuses avec lesquelles il était déjà en relation depuis quelque temps; et sur le point de partir, au terme de cette retraite, il leur adresse cette lettre, à la fois résumé de ce qu'il leur a prêché, et dernière exhortation. C'est le fonds même et permanent de la pensée du Père que nous avons ici.

Nous n'avons pas plus présenter ici le Père Piny aux lecteurs de la *Vie Spirituelle*, qu'à insister sur l'intérêt d'une telle correspondance, s'échelonnant sur une période de plus de trois années, avec une même communauté religieuse, correspondant en outre aux années qui virent la publication des divers opuscules spirituels du Père.

On y retrouvera aisément sa manière habituelle, à la fois douce et forte, simple et profonde de pensée psychologique comme de doctrine. Elle est bien celle d'un docteur en Théologie, fidèle disciple de saint Thomas, à ce moment chargé par ses supérieurs de veiller comme Maître des Étudiants à la formation spirituelle et intellectuelle de ses Frères, au grand Couvent de Saint-Jacques, à Paris.

P. V.

Vous voulés (1) bien, ma Révérende Mère, que, sur la fin de la retraitte de vos bonnes sœurs, nous les fassions ressouvenir, par cette lettre, de ce que nous leur avons une fois dict de vive voix, qu'il n'y aura plus que paix pour elles, mais véritable paix, tandis qu'elles seront fidelles à tenir leur cœur et leur volonté dégagées de l'imperfection et à l'observance de leur règle, où consiste la dévotion d'obligation ; mais fidelles surtout à ne plus rien vouloir que Dieu et volonté de Dieu, Dieu seul et sa volonté seulement, où git le pur amour ; et avec cette pureté d'amour, l'assurance de leur salut.

Quelle paix en effect pour elles toutes, puisque toutes, par la misericorde du Seigneur, ont protesté de leur fidélité à Dieu sur tous ces trois différents chefs ; quelle paix dans le fonds de l'âme et dans leur intérieur, ayant ainsi et estant ainsi seüres de tousjours avoir tout ce qu'elles veulent, ne voulant plus que Dieu et volonté de Dieu ; quelle paix pendant le cours de toute leur vie, n'ayant plus rien à perdre, ny à craindre par conséquent, pour avoir tout sainctement perdu et abandonné dans la saincte volonté de Dieu, et d'un Dieu qui a promis à de telles âmes un centuple de paix en cette vie, et après cela la vie éternelle ; mais encore quelle paix pour elles au moment de la mort, se souvenant alors que Dieu, tant puissant soit-il, ne sçauroit perdre une âme qui ne veut que sa saincte volonté.

Mais peust-estre, diront-elles, nous sommes bien ainsi asseürées de tousjours estre en paix, et tousjours savourer cette paix qui est promise aux âmes de bonne volonté : « Et pax hominibus bonae voluntatis » ; tandis que les

(1) Nous nous sommes efforcés d'harmoniser l'orthographe d'après la transcription passablement défectueuse, et d'établir une ponctuation quasi inexistante.

ferveurs de la retraitte dureront en nous, tandis que ce Dieu de bonté, d'amour et de grandeur continuera à nous manifester ses amabilités, tandis que nous aurons du sentiment et de la sensibilité pour ce tant riche estat d'amour pur et de pureté d'amour, à ne vouloir plus rien au monde que Dieu et volonté de Dieu, Dieu seul et sa volonté seulement, pour l'aymer ainsi purement et sans interest; mais si nostre ferveur vient à se ralentir, si ce que vous nous avez dict de plus touchant dans la retraitte ne nous touche plus, si Dieu nous faict marcher, ainsi que la divine Epouse dans les Cantiques, parmi les noirceurs des nuicts : « per noctes »; et nuicts tant ténébreuses des délaissements, des aridités, des ennuis, des mespris, et de toutes les désolations intérieures; comment, mon Père, comment conserver nostre paix au milieu d'une si rude guerre, et guerre d'autant plus à craindre pour le succès, que le nous meme y est nostre principal ennemi?

Mais, mes chères Sœurs, n'est-ce pas dans ces épreuves et parmy tous ces délaissements et tous ces abandons que doit reigner le pur amour, et où vous avés lieu de montrer en effect que véritablement vous ne voulés que Dieu seul et sa volonté, puisqu'au milieu de tous ces orages et parmy toutes ces destructions et toutes ces morts, vous sçavés vous y conserver dans la paix parce que vous avés tousjours tout ce que vous voulés, ne voulant plus rien que Dieu et sa volonté.

Mais voicy bien, mes Sœurs, voicy bien un autre secret, que le pur amour nous a mis dans l'esprit, pendant que nous venions de chés vous à Paris, pour vous conserver dans la paix, et dans le pur amour le plus fervent, quand meme tout le pauvre intérieur n'abonderoit plus qu'en froideurs, en aridités, en ténèbres, et quand vous ne vous souviendriés plus de Dieu, de sa volonté, et de son pur amour, que par la peine que vous auriés de ne vous en

souvenir pas. Ce secret, mes chères Sœurs, et secret du plus pur amour, et de la plus pure charité, c'est de protester alors à Dieu que vous voulés bien, et que vous consentés de tout vostre cœur, qu'il vous prive vous meme, et vous dépoüille de toutes ces sensibilités, de toutes ces veües, joyes, gousts, assurances et consolations sensibles puisque vous l'avés desjà assés connu, et que vous l'aymés assés purement pour l'aymer pour luy meme, et non point pour les dons qu'il vous faict, mais aussy que, consentant et voulant bien, par un effect de son pur amour, qu'il accomplisse sa volonté sur vous, et se contente à ne vous rien donner, vous le priés, par les entrailles de la plus pure charité, qu'il aille répandre ces sortes de grâces et d'amorces sensibles dans les cœurs de ces pauvres pécheurs, pour en faire autant de conquestes, pour se faire connoistre à eux en leur faisant gouster et savourer la paix des âmes de bonne volonté, pour les gagner à luy et en faire autant de victimes du pur amour, qui n'ayment, ne veüillent, et ne respirent plus que Dieu seul et sa volonté seulement. Non, ô mes Sœurs, plus pour nous de grâces sensibles, plus de veües, plus de goust pour ces divines amabilités de Dieu. Non, ne prions plus ainsy que l'amante sacrée : « Qu'on nous environne de ces sortes de fleurs et de fruicts : Fulcite me floribus, stipate me malis. » C'est assés, mes chères Sœurs, que nous l'ayons une fois connu dans la retraitte pour un Dieu qui est tout et qui mérite tout, pour marcher ensuitte dans le sentier du pur amour par la pure Foy, et pour nous soutenir, non par la veüe, mais par la créance, et la Foy qui nous reste, qu'il est tousjours le même Tout, tousjours toute grandeur, toute bonté, toute beauté. Mais encor une fois, pour joindre la pure charité au pur amour, prions-le qu'[il] aille répandre ses onguents et ses parfums dans ces cœurs des pauvres pécheurs, dans ces âmes mondaines qui ne sçavent ce que c'est qu'amour, ni des divines délices

du pur amour. Ouy, mes Sœurs, dictes, dictes-luy tous les matins à vostre réveil, que vous consentés qu'il n'y ait plus pour vous pendant le jour que ténèbres, que sécheresses, que tristesses, qu'infirmités, qu'impuissances, et en quelque manière insensibilités. Répétés-luy la même prière quand vous serés en effect dans tous ces estats désolants, qui, tant désolants soient-ils, sont pourtant le bois du plus pur amour; mais joignés-y cet acte de la plus pure charité; que vous voulez bien en estre privées, pour practiquer le pur amour et pour ne vouloir que luy seul et sa volonté; mais que vous le priés aussy de tourner ses regards favorables et tant consolants sur ces âmes mondaines qui ne le connoissent point ou peu, et qui l'ayment encore moins.

Ouy, grand Dieu, mais Dieu d'amour, l'amour et l'amabilité meme, nous avons, quant à nous, nous avons assés veü et assés gousté, puisque vous vous estes assés faict connoistre à nous dans nostre retraitte, pour ne vouloir plus rien au monde, ni pour nous, ni pour autruy, que Dieu seul et sa volonté seulement. Faictes donc maintenant Seigneur, faites-le à nostre exclusion, faictes ces mêmes dons et ces mêmes libéralités à ceux et celles qui ne sçavent ce que c'est [que] la véritable paix : « Dixerunt pax et non est pax » ; parce qu'ils ne sçavent ce que c'est qu'amour et pur amour de Dieu. O, à la bonne heure, ô Dieu d'amour, que nous gémissions toute nostre vie dans nos pauvretés pourveü, Seigneur, qu'à mesure que vous nous appauvrirés à l'advenir, vous enrichissiés de nos pauvretés, et en veüe de l'acceptation que le pur amour nous en a faict faire, ces véritables pauvres du monde, et pauvres d'amour et de paix qui n'ont que misère et que trouble en partage : « Contritio et infelicitas in viis eorum » ; parce qu'ils ne sçavent ce que c'est qu'amour, et combien leur Dieu, qui n'est qu'amour pour tous les bons cœurs et pour toutes les âmes de bonne volonté, combien il est suave et doux à tous ceux qui l'ay-

ment dans cette pureté d'amour, jusqu'à ne rien, et ne plus rien aymer, que Dieu et sa volonté.

Ouy, mes chères Sœurs, c'est par là que vous vous conserverés dans toutes les ferveurs du plus pur amour, au milieu de toutes les froideurs, privations, ténèbres, et délaissements intérieurs, et qu'au lieu de cesser d'aymer parce que vous ne sentirés plus ce qu'on ayme, vous serés ravies au contraire, et souhaiterés de ne plus rien sentir, pour aymer encor plus purement, et pour exercer la plus pure charité en aymant.

C'est donc le souhait, aussi bien que l'advis, de vostre tout acquis serviteur en Nostre-Seigneur.

Fr. A. P[iny].

ce 22 avril [1684]

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Recrutement et formation des vocations ecclésiastiques

Dans une brochure dont la publication remonte à une date déjà ancienne (1900), j'avais écrit les lignes suivantes :

« Parmi les questions dignes de préoccuper, à l'heure présente, les âmes chrétiennes et, plus encore, les âmes sacerdotales, celle du *recrutement et de la formation des vocations ecclésiastiques* occupe incontestablement le premier rang.

« Cette question, d'une actualité toute particulière, avait déjà été traitée par nous, il y a sept ans, dans une série d'articles que nous avons jugé utile de réunir en une brochure et que nous dédions à nos associés de l'*Œuvre des Prêtres Éducateurs* et, plus particulièrement aux Directeurs des Petits et des Grands Séminaires.

« Puissent-ils accueillir favorablement ces pages et se trouver en parfaite communion d'idées avec leur auteur! Puissent-ils, tout au moins, y voir un sujet d'étude attentive et consciencieuse sur l'une des œuvres les plus importantes qui puissent être proposées à leur zèle apostolique, puisqu'elle a pour objet le recrutement et la formation des futurs ministres de Jésus-Christ! »

Depuis que ces lignes ont été publiées, la question du recrutement des vocations au Sacerdoce a pris un caractère d'opportunité encore plus pressante et plus poignante.

De toutes parts, devant la constatation de jour en jour plus indéniable de la pénurie de ces vocations, de la diminution numérique des aspirants au Sacerdoce, les voix les plus autorisées, celles en tout premier lieu de nos Évêques, se sont fait

entendre, pour jeter à tous les échos ce cri de détresse et d'appel : « *Nous manquons de prêtres ! Donnez-nous des prêtres !* »

Des Revues ont été fondées en vue du recrutement sacerdotal; des maisons spéciales ont été ouvertes pour favoriser et accueillir les vocations tardives; les « Congrès nationaux de recrutement sacerdotal », chaleureusement approuvés par le Souverain Pontife, présidés par des Évêques, au surplus, encouragés par l'adhésion unanime de l'Épiscopat, se sont occupés de la solution de ce problème angoissant. En l'année 1926, la ville de Marseille a été le siège du deuxième de ces Congrès.

Parmi les moyens de recrutement et de formation des vocations sacerdotales qui seront préconisés dans ceux qui suivent, nous ne doutons pas que l'on n'accorde une place d'honneur, que l'on n'attribue une influence des plus efficaces — parce que des plus divines — au Sacrement d'Eucharistie dont l'Angélique Docteur a dit que « le Sacrement de l'Ordre lui est essentiellement ordonné : *Ordinis Sacramentum ad Sacramentum Eucharistiae ordinatur, quod est Sacramentum Sacramentorum* (1) ». Qu'il nous soit permis, en tout cas, de reproduire, en le complétant, ce que nous avons précédemment publié sur cet important sujet.

Nous soumettons respectueusement ces pages à la haute appréciation de nos pasteurs et de nos guides, les Évêques, n'ayant qu'une préoccupation, qu'un désir : intéresser les lecteurs et, par eux, les personnes sur lesquelles ils peuvent avoir quelque influence, à une œuvre éminemment digne de leur piété catholique et de leur dévotion eucharistique, puisqu'il s'agit tout à la fois et du bien de l'Église et de la gloire de l'Eucharistie : nous voulons parler de l'*œuvre du recrutement et de la formation cléricale des aspirants au sacerdoce.*

On le voit, nous élargissons le cadre de notre apostolat, et, par lui, nous souhaitons d'atteindre non seulement le clergé, mais les fidèles eux-mêmes, dont la piété, le dévouement à l'Église ne sauraient se désintéresser d'une œuvre de si haute importance.

Mais cette œuvre est-elle bien, de la part des fidèles chrétiens, l'objet d'une égale sollicitude? Leur charité s'y intéresse-t-elle autant qu'elle le pourrait et le devrait? et puisque les moyens d'y coopérer efficacement sont nombreux, s'efforcent-

(1) Sum. Theol., III^a, Suppl., q. 37, art. 2.

ils d'employer, en vue de l'honneur de l'Église et de la restauration chrétienne de la Société, ceux qui sont à leur portée?

C'est dans le but d'attirer leur attention sur ce point et d'exciter leur zèle en faveur du sacerdoce dont l'Eucharistie est à la fois la *raison* et la *fin* principales (1), que nous entreprenons de leur montrer les raisons *actuelles* qui sollicitent leur charité de s'intéresser au recrutement et à la formation de la milice cléricale, et de leur faire connaître les divers moyens à l'aide desquels ils peuvent contribuer à cette œuvre importante entre toutes.

Première partie. — Le recrutement des vocations

§ 1. — *Raisons de s'intéresser à ce recrutement*

Les raisons qui pressent les fidèles de s'intéresser, à l'heure actuelle plus que jamais, à ce que nous appelons l'*œuvre des Vocations ecclésiastiques*, se tirent des divers obstacles à l'épanouissement de ces vocations et à leur formation, et des principales causes de leur diminution en un grand nombre de diocèses (2).

1° L'une de ces causes, — et c'est à nos yeux la principale, — est l'*esprit d'indifférence* si universellement répandu en France. Les principes religieux, les fortes convictions chrétiennes, les pratiques de la foi et de la piété, en se faisant de plus en plus rares au sein des familles, tout au moins dans certaines régions, n'y suscitent plus ces généreuses aspirations au service de Dieu et à l'apostolat qui s'y manifestaient au temps où les foyers étaient plus imprégnés de christianisme.

Si, en dépit de ces conditions défavorables, on compte encore des vocations ecclésiastiques, elles se ressentent souvent du milieu où elles ont germé. La foi n'a dans les jeunes aspirants à la cléricature ni cette vivacité, ni ces élans que peut seule lui donner une première éducation chrétienne.

(1) « Manifestum est enim quod sacramentum Ordinis *ordinatur* ad Eucharistiæ consecrationem » (Sum. Theol., III*, q. 65, a. 3). — «... Ea ministeria quae ad sacro-sanctum Missae Sacrificium et Eucharistiam... *cujus causa praecipue sunt instituta* » (*Cat. Rom.*, Part. II, n. 12).

(2) Nous sommes heureux de signaler un opuscule récent du R. P. Bessières, S. J., intitulée : *On demande des Prêtres*, dont les premières pages sont consacrées à signaler les causes de cette pénurie des vocations. (Giraudon, 22, rue Jacob, Paris-VI°.)

Au cours des prédications de retraites données par nous, chaque année, dans bon nombre de Petits Séminaires, il nous a été plus d'une fois permis de constater ce fond d'indifférence déposé, dès leurs premières années, dans l'âme des candidats au sacerdoce et que la formation cléricale du Séminaire a de la peine à faire disparaître.

Les prêtres officiellement chargés de travailler à cette formation sont, bien souvent, les premiers à gémir de cette faiblesse de la foi parmi les jeunes gens qu'ils dirigent.

« Il y a dans nos populations, nous disait un Supérieur de Petit Séminaire, une profonde indifférence religieuse, indifférence en quelque sorte héréditaire, et qui se trouve chez la plupart de nos élèves. » — « La foi, l'esprit de foi, nous disait un autre, voilà le fond qui trop souvent fait défaut à nos meilleurs élèves eux-mêmes. »

Il est évident que l'attrait vers le sacerdoce, l'enthousiasme pour le service de Dieu et le salut des âmes, trouvent dans cet esprit d'indifférence un puissant et sérieux obstacle qui explique, en partie, la diminution numérique des vocations, sans parler de l'opposition aussi déraisonnable qu'injuste trop souvent faite par des parents indifférents eux-mêmes et préoccupés avant tout des intérêts matériels et terrestres de leurs enfants.

2° Une autre cause, qui ne contribue pas peu, dans certaines régions aussi, à diminuer le nombre des vocations cléricales, c'est l'introduction dans les Petits Séminaires, de ce que nous appellerons l'*élément laïque*. Certes, nous croyons à la pureté et à la gravité des motifs qui ont déterminé cette introduction, et nous ne prétendons pas trancher une question aussi délicate ni ériger en principe que cet élément soit partout et dans la même mesure, une cause ou, tout au moins, une occasion de tarissement, d'amoindrissement des vocations. Ce que nous voulons affirmer, en nous appuyant sur des aveux recueillis auprès de Supérieurs et de Directeurs de Petits Séminaires et même auprès de plusieurs Évêques, c'est que, cet élément devenu, par suite de circonstances particulières, prépondérant en certains Petits Séminaires, ces derniers perdent insensiblement leur caractère clérical et prennent celui de collèges ecclésiastiques, ou mieux de collèges catholiques.

Cette transformation, en rendant l'élément clérical beaucoup moins considérable, en faisant de la formation cléricale le but

secondaire, sinon en *principe*, du moins en *fait*, et, par la force même du mélange des deux éléments, laïque et clérical, des maisons où elle se produit, ne peut que porter un coup plus ou moins funeste aux vocations au sacerdoce. Nous pourrions citer tel Petit Séminaire où la moyenne annuelle des élèves embrassant l'état ecclésiastique s'élevait, il y a vingt ans, à dix-huit ou vingt, et qui, depuis qu'il est devenu *Séminaire mixte*, ne fournit plus au Grand Séminaire que deux ou trois ecclésiastiques par année. Il est bon de remarquer que le nombre des élèves, bien loin de diminuer dans l'Établissement dont nous parlons, n'a fait qu'augmenter d'année en année. Mais hâtons-nous d'ajouter que cette augmentation numérique de l'élément laïque n'a nullement favorisé le recrutement ecclésiastique. N'est-ce pas déplorable qu'une maison *originairement* fondée pour élever des aspirants au sacerdoce en vienne à n'en plus compter qu'un nombre insignifiant? Et ce que nous disons d'un Petit Séminaire en particulier, pourrait être dit d'un grand nombre d'établissements semblables.

Qu'on nous permette d'invoquer, à l'appui de notre dire, l'autorité d'une Revue ecclésiastique dont on ne saurait suspecter l'orthodoxie, et qui n'hésite pas à « condamner le système des *Petits Séminaires mixtes*, mélange fâcheux, absolument anormal, de deux genres de plantes qui ne sont pas faites pour végéter, fleurir et fructifier sur le même terrain. L'*Ami du Clergé*, qui a bien le droit d'avoir là-dessus son opinion et de la librement manifester, a toujours déploré et déplore plus que jamais la nécessité où l'on s'est trouvé en certains diocèses, surtout après la Séparation, de recourir, faute de mieux, à cette méthode hybride d'éducation laïco-cléricale qui, étant forcément un peu l'une et l'autre, arrive, en définitive, à n'être complètement ni l'une ni l'autre... Ce système reste, en principe, défectueux, contraire à l'esprit et au droit positif de l'Église, et nous ajoutons, ce qui est plus radical et péremptoire, contraire aux simples conseils de la raison et de la prudence surnaturelle en matière d'éducation ecclésiastique (1). »

(1) *Ami du Clergé* du 16 octobre 1919, p. 1150. — Dans son n° du 25 septembre 1920, la même Revue, expliquant le Canon 1354 du « Codex », s'exprime ainsi au sujet des Séminaires mixtes : « Nous sommes bien convaincus que là ou sévit encore le régime des Petits Séminaires mixtes, c'est à titre provisoire, *ratione necessitatis*, et contre le vœu des Évêques » (p. 468).

3° Faut-il ajouter que, dans un certain nombre de ces Petits Séminaires mixtes, *la préparation des élèves au baccalauréat* est, pour plus d'un aspirant à la cléricature, une source de tentations et une cause d'infidélité ; par suite aussi, une cause de diminution des vocations sacerdotales ? Ici encore, nous ne prétendons pas juger le fait qui peut trouver sa justification dans la nécessité de l'obtention des grades universitaires, requis des sujets qui pourront être un jour appliqués à l'enseignement. Par ailleurs, nous nous garderons d'être absolu sur le fait énoncé, car nous avons le témoignage de Supérieurs affirmant que, depuis l'introduction dans leurs Petits Séminaires de la préparation aux grades universitaires, la moyenne annuelle des vocations ecclésiastiques n'a pas baissé, du moins sensiblement. D'autre part, nous avons recueilli auprès de certains Supérieurs l'aveu contraire, et nous connaissons des diocèses dont les évêques ont dû renoncer, dans l'intérêt des vocations, au maintien des cours préparatoires au baccalauréat.

Sans vouloir donc trancher la question, et pour ne parler que d'une façon générale, nous nous bornerons à dire qu'un certain nombre d'infidélités ont pour principe le succès obtenu dans l'épreuve du baccalauréat et les aspirations vers une carrière civile que ce succès fait facilement naître dans des jeunes gens qui, sans cela, n'auraient pas eu d'autre ambition que de se consacrer au service des autels.

4° Enfin, une dernière cause à laquelle on peut attribuer la diminution des vocations ecclésiastiques et surtout la difficulté de leur formation, est dans la *loi impie qui oblige au service militaire* les aspirants à la cléricature.

D'aucuns ont prétendu qu'après tout, l'application de cette loi avait son côté salutaire ; que le contact immédiat du monde, la connaissance plus exacte de ses dangers, l'expérience acquise dans la vie de caserne, ne pourraient que fortifier les vocations en les éprouvant et les épurant, et qu'on aurait ainsi un clergé plus à même de porter remède aux maux dont la société est atteinte. Le temps se chargera de nous apprendre ce qu'il y a d'exact ou d'erroné dans ces prétentions. Pour nous, quoique notre opinion ait bien peu de valeur, nous osons croire et dire que si cette expérience du monde, si cet apprentissage de la caserne, peuvent tourner au bien d'un certain nombre de clercs, ils ne pourront qu'être funestes au plus grand nombre, soit en leur faisant déserter la cléricature, soit en affadissant

les vocations et en faisant contracter aux séminaristes-soldats un esprit, des allures, un langage d'un caractère tout laïque et mondain.

« Nos jeunes surveillants, nous disait un Supérieur de Petit Séminaire, nous reviennent de la caserne, après une année de service, avec un *argot* des plus pittoresques et des moins ecclésiastiques. Le même témoignage est rendu par des directeurs de Grands Séminaires, qui ne retrouvent pas dans certains de leurs élèves, après l'épreuve du service militaire, non seulement l'allure et le langage, mais l'esprit ecclésiastique.

Ce serait donc illusion, croyons-nous, que d'espérer, en général, de bons résultats du service militaire obligatoire des clercs. Nous voulons bien tenir compte des grâces d'état ménagées par le Seigneur aux élus de son sanctuaire jetés de force dans un milieu si peu favorable à leur formation ecclésiastique; des facilités accordées en certains centres par le règlement disciplinaire pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux; des moyens qu'on a multipliés dans chaque ville de garnison en vue de préserver leur vocation; mais nous tenons compte aussi de la jeunesse, de l'inexpérience, des illusions, de la faiblesse, des séductions et des entraînements, et nous croyons qu'il y a là, pour des vocations non encore affermies et pour certaines vertus insuffisamment éprouvées, un écueil funeste.

5° Faut-il ajouter, pour être complet, que, pour bon nombre de vocations, la période des vacances n'est pas moins dangereuse et préjudiciable que, pour d'autres, celle de la caserne? La liberté dont jouissent, à ce moment, les écoliers, l'absence de surveillance, de direction, la négligence, parfois même l'abandon des pratiques religieuses ordonnées à leur préservation et affermissement dans le bien, sont autant de facteurs qui, plus ou moins directement et profondément, contribuent à détacher l'aspirant à la cléricature du but en vue duquel il s'est surveillé, a lutté, a progressé durant les mois de l'année scolaire.

Que de tristes naufrages n'ont pas à déplorer les éducateurs parmi les élus du sanctuaire, et quelles douloureuses déceptions leur ménage parfois le retour des vacances!

Telles sont, selon nous, les principales causes actuelles de la diminution des vocations ecclésiastiques et de la difficulté que rencontre la formation cléricale dans les Petits et même

dans les Grands Séminaires. En les énumérant, nous n'avons été que l'écho prolongé du cri d'alarme jeté, il y a un demi-siècle, par un membre du clergé français, Mgr Bougaud, dans une brochure célèbre et toujours actuelle, intitulée : *Le grand péril de l'Église de France au XIX^e^ siècle.*

§ 2. — *Moyens de favoriser ce recrutement.*

Comment remédier au mal que nous venons de signaler? Comment en affaiblir, sinon en supprimer, les causes?

L'épiscopat, le clergé français tout entier s'en sont occupés, depuis plus d'un quart de siècle surtout. Dieu merci, je le répète, dans presque tous les diocèses, pour ne pas dire tous, on s'est organisé, au point de vue temporel, en créant diverses œuvres charitables dans le but de subvenir aux besoins matériels des aspirants à la cléricature recrutés, pour la plupart, dans la classe laborieuse et les populations des campagnes : *Œuvre des vocations*, *Œuvre des séminaires*, *Œuvre des bourses*, etc.

Nous ne saurions trop engager les fidèles à contribuer, dans la mesure du possible, à ces Œuvres d'assistance temporelle et à coopérer par là au recrutement du Clergé, dont la diminution numérique s'explique encore par l'insuffisance des ressources nécessaires pour les études préparatoires au sacerdoce.

Mais il y a plus et mieux à faire encore. Il y a à prier beaucoup, à prier ardemment, à prier assidûment, pour obtenir que, sur tous les points de notre cher pays et dans chacune des nations catholiques, germent, pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église et la sanctification des âmes, de nombreuses et solides vocations sacerdotales.

Il y a, croyons-nous, à organiser dans ce but, dans les paroisses, les maisons d'éducation chrétiennes et les communautés religieuses, une *Association de prière* universelle, incessante, une sorte d'apostolat permanent de la prière en faveur des vocations ecclésiastiques, et à mettre en pratique la recommandation si formelle du Sauveur : « *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam* (1). »

Sans doute, on prie; sans doute, il y a dans le monde de saintes âmes qui font du sacerdoce, du recrutement du clergé, de sa formation, de sa sanctification, l'objet spécial de leur

(1) Matth., IX, 38. — Luc., X, 2.

intercession auprès de Dieu. Mais nous ne pensons pas que *la masse des fidèles* s'en préoccupe autant qu'ils le devraient et que leur intérêt spirituel, si directement engagé, le réclame. N'ont-ils pas, en effet, tout à gagner à posséder de bons et saints prêtres pour les diriger, des prêtres animés de l'esprit de leur état, profondément pénétrés de la grandeur de leurs obligations, dévorés du zèle des âmes et constamment appliqués à procurer leur bien ?

On dit parfois : Nous n'avons pas des prêtres tels que nous les voudrions. — Demandez-les donc à Dieu, le conjurant, par des prières ferventes, assidues, instantes, de susciter dans son Église des prêtres selon son cœur, des imitateurs de son divin Fils, des défenseurs de sa cause, des apôtres de son règne, en un mot, de vrais pasteurs des âmes.

Voilà, certes, un apostolat à la portée de tous et qui, à défaut de toute autre coopération, peut efficacement contribuer à entretenir au sein de l'Église catholique la sève des vraies vocations sacerdotales. Dans la brochure dont il a été fait mention en commençant, nous avions dit : « Nous serions heureux si ce que nous venons d'écrire pouvait inspirer à quelqu'un la pensée de créer une *Association internationale et catholique de prières en vue du recrutement du clergé et de la formation de ceux que Dieu appelle au sacerdoce*. Cette Association serait, croyons-nous, encouragée par le Souverain Pontife et par Nosseigneurs les Évêques. Elle pourrait, avec le temps, être canoniquement érigée en Archiconfrérie et faire bénéficier ses membres des indulgences dont Rome ne manquerait pas de l'enrichir. Une petite Revue périodique pourrait exciter la ferveur des associés, leur inspirer diverses industries de zèle et les mettre au courant des heureux fruits de leur apostolat.

« Nous savons que dans bon nombre de diocèses de France, où l'Œuvre des Vocations est établie, existe, en même temps qu'une association de prières, un *Bulletin* trimestriel ou mensuel, qui est comme l'organe officiel de cette association. Mais il nous semble qu'il pourrait en être de ces Œuvres diocésaines comme des confréries par rapport à l'archiconfrérie, et de ces Bulletins comme des *Croix* départementales ou régionales, des « filiales » en un mot, par rapport à la *Croix-Mère* de Paris.

« L'apostolat auquel il y aurait lieu d'intéresser les fidèles aurait pour objet : 1° les aspirants au sacerdoce dans les Petits Séminaires et les Écoles cléricales; — 2° les élèves des Grands

Séminaires; — 3° les séminaristes-soldats (1). Solliciter pour tous des grâces de lumière, de préservation, de force surnaturelle, de ferveur et de zèle, de persévérance et de fidélité : tel serait le but incessant des prières des associés.

« A la prière il importe de joindre la communion, l'assistance au saint Sacrifice, comme aussi de faire célébrer des messes dans le même but. Aucune intention ne saurait être plus agréable au Cœur de Jésus-Christ que celle qui a pour objet ses privilégiés, ses élus, ceux qu'Il appelle ses amis : « *Vos autem dixi amicos* (2), » et dont il veut faire d'autres Lui-même : « *Sacerdos alter Christus.* »

« Cette Association de prières pour les élus du Seigneur nous paraît si utile, si opportune, que si aucun de ceux qui nous paraissent avoir qualité pour cela ne songe ou ne se décide à l'établir, nous entreprendrons de l'établir nous-mêmes, avec l'aide de Dieu et au temps marqué par sa Providence. Pour le moment, nous nous bornons à en émettre l'idée et à en exprimer le vœu.

« En attendant que cette idée ait pris corps et que ce vœu ait eu sa réalisation, qu'on nous permette d'indiquer encore quelques pratiques d'une facile application, dont les âmes chrétiennes pourront faire usage pour favoriser le recrutement des vocations au sacerdoce..... »

Depuis que ces lignes ont été écrites, le vœu formulé par elles a eu son heureuse réalisation. Grâce à un zèle apostolique, aussi persévérant qu'éclairé, le R. P. Delbrel, S. J., de pieuse mémoire, a, par la publication de la revue *Le recrutement sacerdotal*; puis le regretté P. Lintelo, S. J., par la revue *L'action eucharistique*, devenue, sous la direction du P. Bessières, S. J., la revue *Hostia*, n'ont cessé de promouvoir ce mouvement de prières en vue du recrutement des vocations. C'est l'un des buts de la *Croisade eucharistique*. Cette ligue de prières compte de très nombreux adhérents dans les Maisons d'éducation, les paroisses, les catéchismes, les patronages. Elle est aussi réalisée par l'*Archiconfrérie de Marie, Reine du Clergé* (2).

Malgré ce que nous avons dit plus haut et sans être en con-

(1) L'Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées, dont le centre est à Versailles, se voue à l'apostolat des séminaristes-soldats.

(2) Le siège de cette Archiconfrérie est à Paris, 39, boulevard Saint-Germain (V°).

tradiction avec nous-même, nous croyons qu'ils sont nombreux encore, dans chaque diocèse, les enfants et les adolescents que le Seigneur a marqués du signe des élus et qu'Il appelle au sacerdoce (1). Mais combien de ces vocations en germe, tout au moins en semence, avortent, pour n'être pas discernées, encouragées, cultivées en temps opportun !

Sans doute, c'est aux parents chrétiens et aux pasteurs des âmes de remplir les premiers ce devoir. Mais il incombe aussi, dans une certaine mesure, aux personnes chrétiennes qui ont à cœur les intérêts de Jésus-Christ et de l'Église.

Parmi celles surtout qui ont la fortune ou l'aisance en partage, et dont la vie est appliquée à de bonnes œuvres, combien pourraient, si elles le voulaient, exercer, sous ce rapport, un réel et fécond apostolat !

En entrant en relation avec les familles rurales ou celles d'artisans à la ville, parmi lesquelles se recrutent, d'ordinaire, les vocations au sacerdoce, elles y trouveront des enfants et, parmi ces enfants, si elles sont attentives, clairvoyantes, elles découvriront, chez l'un ou l'autre, certains indices de vocation, tout au moins des dispositions favorables au sacerdoce. Qu'elles les interrogent discrètement, qu'elles encouragent leurs pieuses aspirations, qu'elles les développent et les affermissent à l'aide des industries diverses qu'un zèle éclairé saura leur inspirer : don d'une image, d'un chapelet, d'un livre de piété, etc.; qu'elles les attirent à l'église et les fassent admettre au service des autels, pour remplir les fonctions d'enfants de chœur.

Si elles le peuvent, qu'elles aillent plus loin encore, sous le contrôle des Pasteurs et avec l'assentiment des parents (2). Qu'elles favorisent de leurs ressources l'instruction de ces

(1) « Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo bene complacuit animae meae. Ponam Spiritum meum super eum, et judicium gentibus nuntiabit. » (Matth., XII, 18.)

(2) Nous ne saurions trop recommander, à cet égard, de tenir compte de l'honorabilité des parents, et de n'exercer jamais cet apostolat, sauf en des cas tout à fait exceptionnels, qu'auprès d'enfants appartenant à des familles honnêtes et chrétiennes, et en s'assurant, autant que possible, le concours de ces dernières.

Il est nécessaire, croyons-nous, que les parents, même les plus pauvres, participent, dans une certaine mesure et au prix de quelques sacrifices, aux dépenses exigées pour les études de ceux de leurs enfants que le Seigneur daigne appeler au service de ses autels.

enfants et leur initiation à l'étude du latin, soit en rémunérant les leçons que le curé pourra leur donner, soit en payant leur pension ou une partie de leur pension dans une École cléricale, un Petit Séminaire, ou une Œuvre de vocations tardives.

Qu'elles s'emploient, tout au moins, à développer en ces chères âmes les notions religieuses, et à leur inspirer l'attrait des choses saintes, le goût de la piété. Innombrables sont les industries à l'aide desquelles un simple chrétien, animé du zèle de la maison de Dieu et du recrutement de ses ministres, peut, sinon faire éclore les germes de vocation sacerdotale, du moins les cultiver et les mener à leur épanouissement et à leur fructification.

Les confesseurs et directeurs spirituels des âmes chrétiennes dans le monde devront donc se préoccuper de leur inspirer, à celles surtout que Dieu a favorisées des biens terrestres, ce zèle pour le recrutement des vocations. Combien de personnes riches et pieuses dirigeraient dans ce sens leur charité et leur apostolat, si elles y étaient poussées par les prêtres qui les guident !

Ne craignons pas de le répéter, il importe d'autant plus de se dévouer à cette œuvre, que l'Église a, présentement, un plus grand besoin de bons et saints prêtres. A quelle époque, en effet, plus qu'en la nôtre, les droits de Dieu furent-ils plus directement attaqués, l'Évangile rejeté, la morale violée? Quand la société chrétienne fut-elle plus menacée dans sa pratique, son esprit et jusque dans son existence? Et qui donc défendra ces droits de Dieu, qui proclamera l'Évangile, qui rappellera les saintes lois de la morale et les fera respecter; qui donc, enfin, arrachera la société actuelle aux grands périls qu'elle court et aux grands maux qui la menacent, sinon les prêtres de Jésus-Christ, animés de son esprit, vivant de sa vie, ne faisant qu'un avec lui pour continuer ici-bas, son œuvre rédemptrice?

Jamais elles ne furent plus vraies et plus actuelles ces paroles que de Maistre écrivait au commencement de ce siècle, au sortir de la tourmente révolutionnaire : « LE SACERDOCE DOIT ÊTRE, EN CE MOMENT, LA SOUVERAINE PRÉOCCUPATION DE LA SOCIÉTÉ QUI VEUT RENAÎTRE. » Et plus actuelles encore ces paroles du pape Benoît XV : « Que les maîtres chrétiens aient cette constante préoccupation du recrutement du clergé dans l'œuvre de l'enseignement (1). »

(1) Lettre au P. Le Floch, 9 août 1916.

Il y a donc là un grand et important devoir qui s'impose à la piété des âmes catholiques, et qu'elles doivent embrasser et remplir avec un zèle digne de la grande cause qui en est l'objet. Cette cause est celle de Dieu lui-même, celle du Christ vivant en l'adorable Eucharistie, à l'aide de laquelle il veut former et sanctifier les prêtres et, par eux, ses ministres directs et ses apôtres zélés, sanctifier et sauver le monde.

§ 3. — *La formation des vocations ecclésiastiques*

Ces derniers mots nous amènent à compléter notre pensée au sujet des vocations ecclésiastiques.

Ce n'est plus aux simples fidèles que nous voulons nous adresser, mais à ceux qui, directement et par leurs fonctions, ont à pourvoir au recrutement et surtout à la formation des jeunes clercs. Encore que nous n'ayons aucune autorité personnelle, nous inspirant uniquement des besoins actuels de l'Église et des âmes, et aussi des très nombreuses et très sages directives suggérées au clergé par ceux qui le gouvernent, en toute simplicité et liberté, nous nous permettons de leur dire : S'il importe de prier, s'il est utile de susciter et de former, un peu partout, des ligues de prières pour obtenir que l'Église voie se multiplier et grandir dans son sein des vocations fortes et généreuses, pour le bien des âmes et l'extension du règne de Dieu dans la société chrétienne et dans le monde; si c'est là pour les fidèles l'un des devoirs de l'heure présente, il n'est pas moins important ni moins utile que les prêtres chargés de travailler à la formation des recrues du sacerdoce s'y dévouent avec un zèle infatigable.

C'est à eux qu'incombe le devoir, non seulement de discerner les vocations en germe, de les orienter vers le sacerdoce, mais encore et surtout d'inculquer aux jeunes aspirants à la cléricature l'esprit et l'amour de ce saint état; de les former à des habitudes vertueuses, de les acheminer vers la perfection à laquelle les oblige leur vocation.

Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir des prêtres, beaucoup de prêtres. Ce qui importe et ce dont l'Église se préoccupe le plus, c'est d'avoir de saints prêtres, des prêtres selon le cœur de Dieu, animés de l'esprit de leur suréminente profession.

Or cela ne s'improvise pas. Cela suppose, exige une *acquisition* résultant du travail personnel de l'élu du Seigneur, et,

parallèlement, simultanément, de la collaboration de ceux qui ont mission de les conduire vers le sacerdoce.

Dès lors, cela implique, avant tout, un milieu de tous points favorable à cette direction et à ce travail de préparation, — de préparation lointaine, — commencée dès le Petit Séminaire, et dans des conditions telles que la grâce de vocation ne soit pas contrariée par des influences plus ou moins capables de la compromettre.

Cela implique en outre, l'enseignement donné par les maîtres avec esprit de religion, et non à la façon de maîtres quelconques dont le souci prédominant est de faire des élèves instruits.

Cela implique, des soins spirituels spéciaux, une direction suivie, une culture intelligente, progressive, constante, des âmes dont on a la charge.

Enfin cela implique un zèle toujours en éveil et en activité pour protéger dans ces âmes faibles et inconstantes, ou du moins non encore suffisamment affermies dans le bien, la grâce de la vocation déposée par le Seigneur en elles.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce point. Dieu merci ! les Prêtres Éducateurs préposés à la formation des futurs clercs dans nos Petits Séminaires n'ignorent point les obligations que leur impose ce délicat et important ministère. Mieux encore, ils le remplissent avec une conscience et un zèle au-dessus de tout éloge.

Qu'il nous soit permis d'attirer plus spécialement leur attention sur un moyen, selon nous, des plus importants et des plus efficaces, sans toutefois exclure les autres, pour assurer la formation des jeunes gens honorés de la vocation ecclésiastique.

(*A suivre.*)

Chan. J.-M. LAMBERT,
Directeur de l'Œuvre
des Prêtres Éducateurs.

Causerie sur les Revues

Saint Thomas d'Aquin.

Après l'*esquisse de saint Vincent de Paul* de René Benjamin dont nous avons parlé (février 1927), et le *Saint Dominique* de Bernanos dont la *Vie Spirituelle* a aussi entretenu ses lecteurs, la *Revue Universelle* publiait naguère (1er février 1927) une courte biographie de *Saint Thomas d'Aquin*. En moins de trente pages, utilisant les premières biographies du saint qu'il complète des élucidations critiques des historiens modernes, notamment celles, si précieuses, du P. Mandonnet, J. Maritain a su, dans sa manière si pleinement et si intellectuellement lumineuse, nous tracer une attachante vie du Docteur Angélique. Destinée, avec les précédentes, et quelques autres encore, à prendre place dans un recueil de vies de saints, où il convenait que se trouvât en bonne place le Docteur commun, elle mériterait, pour la plus grande joie des fidèles disciples de saint Thomas, si dépourvus de vie de leur Maître, d'être éditée à part, en une jolie plaquette, que l'auteur, nous l'espérons, voudra bien ne pas nous faire attendre en vain.

De ces pages que tous les lecteurs de la *Vie Spirituelle* aimeront lire, nous ne pouvons songer à faire le moindre résumé. Deux passages, entre tous, méritent toutefois de leur être signalés d'une façon spéciale : celui où l'auteur parle de l'entrée du jeune Thomas dans l'Ordre de saint Dominique, et celui où il traite de la vie mystique du saint que l'on est trop porté à considérer comme un pur intellectuel, sans penser que sa sainteté est précisément la sainteté de l'intelligence.

Tandis que certains, de nos jours, sont tentés de voir dans l'entrée de Thomas dans l'Ordre des Prêcheurs le seul aboutissement de circonstances simplement humaines, J. Maritain, lui, et avec raison, voit les choses de plus haut. Il écrit :

« Il s'agissait d'obéir à la voix secrète qui appelle chacun par son nom, et ce taciturne écoutait Dieu. Une force d'âme indomptable est à l'origine de sa sainteté.

« La vocation est un mystère surnaturel. Toutes les explications humaines qu'on en peut produire ne portent que sur des accidents, misérables au regard du motif essentiel. Est-ce pour avoir la charge d'enseigner, ou pour se dépenser dans une vie plus active, que Thomas voulait se faire dominicain? ou pour échapper aux soucis séculiers et aux ambitions de grandeur que sa famille, s'il avait pris l'habit de saint Benoît, eût essayé de faire encore peser sur lui? Est-ce même par amour pour la pauvreté des Frères mendiants, par pitié pour les âmes auxquelles la parole du Seigneur n'était pas annoncée, par réaction contre les abus que les possessions terrestres avaient répandus chez les moines noirs, par attrait pour un Ordre nouveau dont la jeunesse conquérante et l'idéal très hardi (vie religieuse informant l'activité intellectuelle elle-même, pour faire de chacun une personne apostolique, transmettant aux autres ce qu'il a contemplé) répondaient expressément aux besoins du temps? Tout cela reste secondaire. Il avait dit : Qu'est-ce que Dieu? Il lui fallait répondre, rassembler les principes de la sagesse dans l'unité d'une doctrine destinée à croître toujours. »

Sur la vie mystique de saint Thomas, les légendes anciennes, plus soucieuses de nous présenter le saint que l'homme et son temps, nous renseignent amplement. J. Maritain a su les utiliser avec son admirable talent. Il faudrait lire en entier les pages 273-276. En voici du moins l'éloquente et très instructive conclusion. L'auteur vient de citer les témoignages des frères de Thomas et les grâces extraordinaires dont il fut, à maintes reprises, gratifié. Il ajoute :

« Dans ses écrits maints accents qui ne trompent pas, et ses enseignements même sur la sagesse infuse, trahissent aussi, malgré lui, son expérience des choses divines; son œuvre enfin est la preuve par excellence des illuminations surhumaines où elle s'est formée. Mais lui-même il ne nous en dit rien, ayant trop bien mis en pratique cette parole de saint Antoine ermite qu'il avait pu lire dans Cassien (chaque jour il se faisait lire quelques pages de Cassien), qu' « il n'y a pas de prière parfaite si le religieux s'aperçoit lui-même qu'il prie ». Aussi bien n'avait-il pas mission, comme un saint Jean de la Croix ou une sainte Thérèse, d'exposer les choses de la contemplation pratiquement, au point de vue de l'introspection et de l'expérience. Le secret de cette vie mystique, dont nous savons seulement par des indices extrinsèques qu'elle a été l'une des plus hautes qui se puissent concevoir, reste aussi bien clos. Tout ce que nous pouvons présumer, c'est que l'office d'enseignement reçu pour l'utilité de l'Église et du monde a dû attirer dans une zone particulièrement lumineuse l'univers secret des dons contemplatifs, y substituer, peut-être, aux purifications passives ordinaires, l'espèce de passion ininterrompue

soufferte par l'intelligence clouée à sa mission, et mêler à l'obscurité de la théologie négative et de la sagesse, la clarté des charismes de prophétie (pénétration des choses divines) et de manifestation de la sagesse (*sermo sapientiae*). »

Autour du doctorat de saint Jean de la Croix.

De cette page sur le caractère des écrits de saint Thomas, il nous paraît intéressant de rapprocher les lignes suivantes qui rendent exactement le même son. Elles sont extraites de la lettre postulatoire adressée, au nom du Collège Angélique, par les RR. PP. Garrigou-Lagrange et Hugon, au Souverain Pontife, le 14 juin 1926, en vue d'obtenir le titre de Docteur de l'Église universelle à saint Jean de la Croix, titre qui devait lui être conféré, comme le savent nos lecteurs, le 24 août de la même année. Cette lettre est publiée dans le n° du « *Carmel* » du 15 avril 1927 :

Plus on relit, écrivent les éminents signataires de la lettre, la « *Nuit obscure* » et la « *Vive flamme d'amour* » en les comparant aux traités de saint Thomas sur les vertus théologales et les dons qui les accompagnent, plus on voit combien ces ouvrages, si différents par la forme, s'éclairent mutuellement. Saint Thomas montre la nature et les propriétés de ces vertus infuses et de ces dons; saint Jean de la Croix nous fait voir leur progrès au milieu des purifications passives qui mettent en puissant relief leur motif formel tout surnaturel : Dieu, vérité première révélatrice, Dieu tout-puissant, toujours miséricordieux et secourable, Dieu infiniment bon en lui-même. Nulle part on n'a mieux montré le plein épanouissement de ces vertus et des dons de sagesse et d'intelligence. C'est là le grand titre de gloire de saint Jean de la Croix. »

Nous trouvons, dans la même lettre, ces autres lignes qui mettent en relief le caractère éminent de sa doctrine spirituelle :

« Sans vouloir instituer une comparaison entre les saints, nous estimons que si saint François de Sales a reçu ce titre de Docteur de l'Église, on peut le revendiquer pour saint Jean de la Croix. Il n'a pas écrit aussi longuement sur la piété qui convient généralement aux commençants et aux personnes du monde, mais en revanche il a traité en maître, et mieux que personne avant lui, des états mystiques supérieurs, tels que les purifications passives et l'union transformante. Ici saint François de Sales se contente le plus souvent de reproduire les auteurs qui l'ont précédé, en y ajoutant le charme de sa manière de sentir et de dire, tandis que saint Jean de la Croix fait

œuvre vraiment originale, qui marque un sérieux progrès dans la théologie mystique, et dans ce travail il apporte, ce qui est bien rare, une double autorité : celle d'un théologien très sûr (il est supérieur par là à sainte Thérèse) et celle incontestablement d'un des plus grands mystiques canonisés qui connaît expérimentalement de façon très profonde ce dont il parle. Il dépasse par là considérablement la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce sujet. De ce point de vue, il est, en cette matière, aussi éminent que saint Alphonse de Liguori en morale pratique, ou que saint Canisius dans la controverse.

2° Il est un guide *particulièrement sûr* en ces matières parce que, tandis que assez souvent les mystiques dédaignent la théologie scolastique, saint Jean de la Croix, qui la connaissait bien, a un grand respect pour elle, surtout pour saint Thomas, dont il ne s'écarte point et qu'il suit particulièrement sur les questions relatives à la grâce habituelle et actuelle, aux vertus infuses et aux dons du Saint-Esprit. »

3° Venu au XVI[e] siècle, il bénéficie de toute la tradition antérieure et connaît à fond l'œuvre et la vie de sainte Thérèse. Il l'explique en rattachant les états mystiques qu'elle s'était contentée de décrire, aux principes surnaturels d'où ils dérivent, aux vertus théologales et aux dons du Saint-Esprit, dont il montre ainsi le plein développement, tandis que les théologiens scolastiques déterminent seulement leur nature et leurs propriétés. Il fournit par là la jonction entre la théologie spéculative et la mystique descriptive portée à son plus haut point par sainte Thérèse. »

Les réflexions suivantes seront précieuses aussi pour la bonne intelligence des œuvres de saint Jean de la Croix, et en général des mystiques :

« S'il y a chez lui des expressions qui paraissent excessives au point de vue de l'austérité, du rejet des consolations sensibles, et du désir des grâces extraordinaires, il y a là parfois une hyperbole mystique, qui est courante chez ces grands auteurs spirituels, comme lorsqu'ils parlent du néant de la créature, pour bien faire entendre qu'on ne peut pas assez dire combien elle est peu de chose en comparaison de Dieu. Saint Thomas note (*In Isaiam*, c. 5 et 13) que cette hyperbole se trouve dans l'Écriture. Ainsi Notre-Seigneur dit : « Si ton œil te scandalise, arrache-le; ta main, coupe-la. » Le style mystique n'est pas le style scolastique; l'erreur serait seulement de soutenir, par exemple sur le néant des créatures, comme vraies scolastiquement, des propositions qui ne sont vraies que dans le langage mystique, où l'on tient compte de l'hyperbole susdite. Prendre à la lettre cette manière de parler conduirait à dire que les créatures en rigueur des termes ne sont absolument rien, que Dieu seul existe, ce qui serait nier le dogme de la création, ou confondre, comme les panthéistes,

l'être de la créature avec celui de Dieu. Rien de plus contraire à la doctrine de saint Jean de la Croix.

« Du reste les exagérations apparentes qui se trouvent chez lui, en particulier sur l'abnégation nécessaire pour entrer dans la « voie étroite », s'expliquent fort bien lorsque ensuite le saint décrit l'union transformante et montre comment l'âme purifiée peut jouir saintement des créatures pour Dieu, sans danger de s'arrêter à elles. Ainsi saint François d'Assise est conduit par une grande abnégation et pauvreté à jouir saintement plus que personne de la nature, comme du chant du Dieu créateur. »

Le Christ-chef et le Sacré-Cœur.

Expliquant, dans les *Cahiers du cercle thomiste féminin* (janvier 1927) l'article 1[er] de la question VIII de la III[a] *Pars* de la Somme théologique, — *Si le Christ est tête de l'Église*, — M. D. Lallement écrit : « Pourquoi... le Christ est-il plutôt appelé la tête que le cœur de l'Église? Saint Thomas en donne cette raison : La tête est en vue, tenant la supériorité par rapport aux autres membres extérieurs; le cœur exerce une certaine influence cachée. C'est pourquoi au cœur est comparé l'Esprit-Saint, qui est comme le cœur de l'Église, qu'invisiblement il vivifie et unit. Et à la tête est comparé le Christ, selon sa nature humaine, visible, en laquelle, homme, il préside aux hommes. »

Puis, comme ces réflexions amènent tout naturellement dans l'esprit du lecteur une question, la doctrine du Sacré-Cœur, semblant, à première vue, en désaccord avec l'enseignement de saint Thomas qui vient d'être rapporté, l'auteur fait, en marge de son commentaire, les intéressantes remarques suivantes qui méritent d'être méditées attentivement :

« Il convient de remarquer que, dans ces derniers siècles, le Christ attire plus spécialement l'attention sur son cœur humain. Il semble vouloir que l'on regarde son action dans l'Église et dans chacune des âmes sous l'aspect de la motion intime du cœur sur chacun de ses membres. Les âmes doivent obéir avec spontanéité à ces désirs du Christ pour les formes de leur vie intérieure. Et peut-être entrevoit-on une raison, pour laquelle Jésus attire l'attention sur son rôle de cœur de l'Église. Lorsqu'on parle de l'action de la tête sur les membres du corps, on pense plutôt à l'action qui vient de la volonté et de la raison, encore qu'elle s'exerce par l'intermédiaire des motions sensibles et corporelles. Or, lorsqu'il s'agit ainsi de la direction rationnelle, les membres du corps n'y obéissent que s'ils sont disciplinés

à recevoir le gouvernement de la raison sur les appétits sensibles. Lorsqu'on parle au contraire de l'action du cœur sur l'organisme, on pense soit au battement naturel, fort comme ce qui est selon une loi de la nature, soit à un mouvement d'origine rationnelle mais qui, ayant déjà modifié le rythme du cœur, a ainsi revêtu une telle valeur dans l'ordre sensible qu'il ébranlera sûrement l'être entier. Les hommes se soustraient au gouvernement de la pensée et de la volonté du Christ; mais ne veut-il pas nous montrer — lorsqu'il nous invite à penser aux mouvements de son cœur — qu'il agira par des motions irrésistibles de sa miséricorde, pour faire passer dans son corps mystique ses pensées et ses volontés divines avec la force d'un ébranlement de notre nature, si nous l'en prions? »

Ces belles pensées d'une théologie aussi profonde que sûre sont à retenir.

A propos de l'augmentation de la charité.

Dans notre causerie de décembre 1926 nous avons reproduit un passage d'un article publié par le *Bulletin de l'Adoration Réparatrice* (juillet-août 1926), sous la signature de Jean-Bernard, concernant l'augmentation de la charité. L'auteur y disait, conformément à la doctrine expresse de saint Thomas d'Aquin, que seuls les actes faits avec un degré de charité au moins égal au degré de charité possédé par le sujet qui agit méritent un accroissement *immédiat* de charité. On nous a fait à ce propos une objection : « Cette doctrine n'est-elle pas trop sévère, et plutôt de nature à porter au découragement? N'est-ce pas dire que l'imperfection que ne peuvent guère éviter même les âmes les plus généreuses empêche irrémédiablement l'accroissement immédiat de la charité? »

Quelques distinctions permettront de rassurer les âmes qui pourraient être troublées. Parmi les imperfections, les unes sont involontaires, les autres volontaires. L'objection ne parle évidemment que des premières, puisqu'il s'agit des âmes vraiment généreuses. Or il est évident que la doctrine de saint Thomas ne refuse pas aux actes *involontairement* imparfaits l'accroissement immédiat. Les seuls qui ne méritent pas cet accroissement immédiat sont ceux qui sont faits avec un degré de charité inférieur au degré de charité possédé par l'âme qui les émet. Il va de soi que tel n'est pas le cas de celle qui commet quelque imperfection involontaire, puisque, par hypothèse, l'imperfection ne provient pas de sa volonté. Celle-ci met, dans son acte,

toute la perfection dont elle est capable : par suite, *toute* sa charité opère, et quand nous disons : *toute,* nous entendons, cela va de soi, selon toute l'intensité possible.

Dans l'hypothèse inverse d'une âme qui se laisse aller à des imperfections volontaires, peut-on dire vraiment qu'on est en présence d'une âme très généreuse? Sans doute, si cette âme n'est pas vraiment nonchalante, et qu'elle s'efforce de les éviter, y a-t-il véritablement à craindre le découragement? Il nous semble que la pensée de ne pas mériter, par suite de ses imperfections, un accroissement *immédiat* de charité est plutôt une invitation à plus de générosité (1).

Notre croissance en Jésus.

Le P. Élisée de la Nativité, O. C. D., se fait l'écho de cette même doctrine dans son étude sur « *Notre croissance en Jésus* » publiée dans les numéros de janvier, février et mars de la revue *Le Carmel* (cf. p. 124, note 1). On trouvera d'ailleurs en ces pages un excellent exposé théologique de « *cette croissance en toutes choses dans celui qui est notre chef, le Christ* », dont parle saint Paul aux Éphésiens (IV, 13). Après avoir rappelé ce qu'est notre vie en Jésus, l'auteur demande « à la théologie quels sont les moyens destinés à favoriser la croissance de la grâce dans l'âme ». Ce sont, nous dit-elle, la *réception des sacrements* et *les œuvres méritoires*. C'est l'occasion, pour le R. Père, de retracer, après les effets des sacrements, le rôle des vertus infuses, théologales et morales en des pages à la fois simples et substantielles, selon la théologie la plus exactement conforme à la doctrine de saint Thomas. Ne pouvant les citer longuement — la plupart des choses qu'elles contiennent sont connues des lecteurs de *La Vie Spirituelle*, — nous nous bornerons à en reproduire un bref paragraphe, sur un point des plus pratiques, quoique habituellement ignoré des fidèles, même instruits : il s'agit du rôle des vertus morales acquises chez le chrétien qui, avec la grâce, possède les vertus infuses :

« A chacune des vertus morales infuses données à l'homme avec la grâce, peut correspondre une vertu morale acquise : il y a une prudence, une justice, une force et une tempérance naturelle, et chacune

(1) On trouvera toutes indications utiles sur cette question dans la *Vie Spirituelle* de janvier 1925, pp. 321-335.

d'elles entraîne à sa suite le groupe correspondant des vertus annexes.

« Les vertus morales acquises ne sont pas un apanage exclusif de l'infidèle, nous pouvons et nous devons acquérir ces vertus. Nous remarquons bien, en effet, que par des actes répétés un chrétien peut se transformer, de faible devenir fort, d'intempérant devenir sobre. Ces actes répétés n'ont pas augmenté directement en lui les vertus infuses, mais les vertus acquises de force et de tempérance sont venues faciliter l'exercice des vertus infuses correspondantes. Les vertus infuses sans les vertus acquises peuvent rester plus ou moins stériles, enfouies en notre âme comme le talent de la parabole, c'est pourquoi il n'est pas impossible de voir un infidèle ou un pécheur notoire dépasser dans la pratique de telle ou telle vertu certaines personnes qui vivent en état de grâce. Aux vertus acquises il appartient de détruire en nous par des actes répétés les mauvaises habitudes, d'écarter les obstacles qui paralysent l'action des vertus infuses.

« Ce rôle important des vertus acquises ne doit pas cependant nous donner le change. Les vertus infuses et les vertus acquises sont essentiellement distinctes, parce que les unes ont pour objet le bien de la raison, le bien naturel, tandis que l'objet des autres est le bien de la grâce, le bien surnaturel. Pour passer du naturel au surnaturel, il faut complètement changer de plan, et les vertus acquises, fussent-elles pratiquées au degré le plus héroïque, ne peuvent mériter, si l'on peut ainsi parler, un atome de grâce. Pour que l'acte vertueux de l'homme devienne méritoire et confère un droit à l'augmentation de la grâce, il faut que cet homme possède d'abord la grâce et puisse agir divinement, il faut qu'il soit membre vivant de ce Corps mystique dont le Christ est la tête, et que le Chef dérive vers le membre cette mystérieuse influence qui établit un lien réel entre les œuvres d'un Homme-Dieu et les œuvres d'une humble créature humaine. »

F.-X. MAQUART,
Professeur au Grand Séminaire
de Reims.

Chronique de vie paroissiale

Retraites fermées paroissiales en Catalogne.

Exemple unique au monde, dit le R. P. Dudon dans les *Études*; imitable autant qu'admirable, en plus d'un endroit.

Le jésuite catalan Fr. Vallet donne en novembre 1922 la première retraite de ce genre : 21 hommes. En 1923, il passe au chiffre de 30, avec 1272 retraitants. En 1926, les records sont battus nettement : 57 retraites (plus d'une par semaine!) ont groupé 3.211 participants. Dans le total, les ouvriers font le sixième, les propriétaires-cultivateurs le huitième (et le cinquième si l'on ajoute les tenanciers et les journaliers); commerçants, industriels et « carrières libérales » font les trois autres quarts, à parts égales ou presque.

C'est dire que la retraite atteint toutes les classes.

La propagande préparatoire serait digne du pays de la vie intense : distribution gratuite de l'organe de l'œuvre (la *Perseverancia*) et des journaux gagnés à la cause, — tracts, — conférence en plein air ou dans un café, un cinéma, etc. Et aussitôt « les annonces, les affiches, les règlements s'abattent comme la pluie. Impossible d'ignorer l'événement. Aucun produit pharmaceutique nouveau, aucun comestible de choix, n'a jamais eu, en Catalogne, une réclame aussi sonore et insistante que celle des *Exercices paroissiaux* ». Et pourquoi pas, en vérité?

Ajoutez la propagande individuelle des anciens retraitants, qui portent à domicile et au forum la bonne parole. Et vous comprendrez pourquoi les « vieux », d'abord assez malicieusement défiants, constatent et célèbrent aujourd'hui le succès.

Vous dites : « Mais où trouver les locaux nécessaires? Chez nous, des maisons pour retraites fermées sont établies dans des centres choisis. Mais dans chaque paroisse?! »

On a trouvé partout des locaux de fortune. (J'imagine, quand l'enquête préalable et exacte n'a pu rien découvrir en ce genre, qu'on s'adresse à une cité plus hospitalière). Et l'Œuvre trans-

porte son matériel : lits et vaisselle, cuisines roulantes et chaises, etc.

Pendant sept jours, silence total. Au dernier repas seulement, les langues ont licence de se délier : plusieurs s'empressent de publier, avec la joie présente, les fautes passées! La clôture, toujours dans l'église paroissiale, est un triomphe. La foule entoure les « exercitants », et le photographe les « prend » : l'*Ecce quam bonum* est complet.

Vous pensez que les frais sont trop lourds et que Lazare n'aura même pas les miettes du festin? Il est vrai, nulle place n'est gratuite : mais les curés, les juntes locales, les riches, aident les pauvres, — ne vous inquiétez pas.

Mais vous avez peur que la flambée mystique, trop vive, s'éteigne comme un feu d'artifice? Chaque paroisse évangélisée constitue sa *Ligue de persévérance*, dirigée par le pasteur, et l'aidant de toutes ses forces : obligations quotidiennes peu astreignantes, réunion mensuelle ou récollection, retraite paroissiale, Journée annuelle des Exercices (avec meeting public)... la vie vivante des apôtres.

La Fédération centrale de Barcelone augmente la cohésion et la ferveur des Ligues. Elle édite la *Perseverancia* (mensuelle) et abrite la direction des *Dames patronnesses*, chargées de promouvoir les retraites d'hommes. Elle organise l'*Assemblée annuelle des retraitants*, dans un monastère choisi, où vibre l'enthousiasme de la foi populaire, où résonne l'*Hymne* fameux *des persévérances* : la méditation du Règne, en musique...

... On sait que la Retraite fermée est le « roi des moyens » pour la formation des élites. Peut-on, en France, organiser des retraites fermées paroissiales?

Enfants de chœur.

Au Congrès de recrutement sacerdotal (Paris, 26-28 novembre 1925) M. l'abbé Grimaud disait : « Ce n'est pas parmi des enfants de chœur mal dressés, dissipés, négligemment habillés, qu'on aura le plus de chances de réveiller des acceptations à l'offre du sacerdoce. Mais si les petits serviteurs de l'autel sont édifiants et remplissent leur rôle avec l'intelligence de sa gravité..., les autres enfants... se sentiront pénétrés de respect et de piété; les petits ouvriront des yeux attentifs, tandis que les plus grands comprendront que la majesté de Dieu les enveloppe. »

Et à Vannes (2 octobre 1926) M. l'abbé Lieutier s'écriait : « Jeunes gens d'élite pour nos œuvres, élèves d'élite pour nos séminaires, chrétiens d'élite pour le monde, pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à les former par les soins assidus que nous donnerions à notre groupe d'enfants de chœur ? »

Plus d'un va répondre : « Parce qu'il est impossible, chez moi, de recruter des enfants de chœur. » Difficile, oui souvent. Impossible ?... Certes tous nos confrères n'auront jamais l'ambition d'égaler ce curé français qui ne se contente pas à moins de cent cinquante — vous avez bien lu — cent cinquante choristes à la fois dans son église. Mais tous peuvent vouloir obtenir, par patience et longueur de temps, par industrie et par prière, assez d'Éliacins, d'office ou « de luxe », pour animer et vivifier davantage les cérémonies paroissiales.

Il faut. Donc... Et j'ai vu et entendu de petits choristes de cinq ans et des « acolytes » de quinze et dix-huit ans : l'âge ne fait rien à l'affaire, et l'on peut recruter à l'école, au patronage, au catéchisme, au cercle... On travaillera toute la nuit sans rien prendre, et un beau matin le Seigneur comblera la tenace espérance et le labeur persévérant par une pêche miraculeuse.

A Tongres, dans le Limbourg belge, M. l'abbé Chevalier de Corswarem commença par fonder une schola, d'où sortit un cercle liturgique de jeunes gens, parmi lesquels fut fondée une « Association Saint-Jean Berchmans », pépinière d'acolytes aussi respectueux qu'habiles. Ce n'était pas une nouveauté : Pie IX avait béni le règlement, repris vers 1900 par M. Breyre, vicaire de Verviers.

Au Congrès eucharistique de Londres, un rapport détailla les heureux services de la Société Saint-Étienne, fondée à Westminster pour élever les jeunes hommes pour le culte. Et à Rome, le Collège de Saint-Tarcisius, « les Tarcisius », demeure une magnifique réalisation. Tel est bien l'esprit de l'Église, puisque le saint Concile de Trente souhaita que les fonctions d'acolyte ne fussent confiées qu'à des sujets ordonnés, ajoutant seulement : « Que s'il ne trouve pas sur place des clercs pour faire ces fonctions des quatre ordres mineurs, on pourra mettre à leur place des laïcs... qui porteront la tonsure et l'habit clérical dans l'église. »

Cependant, bornons-nous au cas ordinaire, et parlons choristes, petits servants de messe.

Rappelez-vous la belle page de J.-K. Huysmans, dans la

Cathédrale. L'enfant de chœur « agenouillé, l'âme tendue et les mains jointes, parlait à haute voix, lentement, débitait avec tant d'attention, avec tant de respect, les répons du psaume, que le sens de cette admirable liturgie, qui ne nous étonne plus parce que nous ne la percevons que bredouillée et expédiée tout bas, en hâte, se révéla subitement à Durtal. Et le prêtre suivait le ton de l'enfant, se modelait sur lui, récitait avec lenteur, ne proférait plus simplement les versets du bout des lèvres; mais il se pénétrait des paroles qu'il devait dire, haletant, saisi comme à sa première messe par la grandeur de l'acte qu'il allait accomplir. »

O utinam, n'est-ce pas?

« Supposons par la pensée » nos choristes trouvés. Reste à les former.

Leur enseigner les principes, d'abord. Leur dire l'importance des fonctions d'acolyte dans la tradition chrétienne; l'Exode, le Lévitique, les Nombres, les Rois, l'Évangile, l'Église des premiers siècles, etc., autant de sources où puiser exemples et préceptes. Et pourquoi pas le *Traité des Saints Ordres*, de M. Olier, dosé *sicut decet*?

Donner des notions des rubriques, de la liturgie, même un peu d'archéologie et d'art (et quel secours nous offrent les projections, en la matière!).

Ajouter la connaissance du Missel, du Rituel, du mobilier liturgique. Et surtout, surtout, la formation générale : la création d'une mentalité toute pénétrée de la vertu de religion, — l'esprit de foi et l'amour de l'Eucharistie, plus vifs et plus éclairés que dans la masse, puisqu'il convient que les auxiliaires du Sacrifice soient choisis dans l'élite, ou deviennent une élite.

Convient-il aussi qu'un stage soit imposé et que l'agrégation définitive (mais toujours révocable *ad nutum*) soit accomplie par une cérémonie de réception, plus ou moins solennelle?

Certes, la convenance est indiscutable, et l'on ne saurait trop louer les églises qui peuvent et qui veulent y adapter leur recrutement : ainsi aux diocèses de Meaux, de Langres, de Séez, etc., et d'une façon générale dans certaines paroisses qui ont adopté les règlements de l'Archiconfrérie de Marie-Immaculée, Reine du Clergé (1).

(1) Siège : église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 39, boulevard Saint-Germain, Paris-5e.

Quel cérémonial préférer? On peut s'en tenir à l'Acte de Consécration, à l'imposition du surplis et au *Magnificat* de cette Archiconfrérie. On peut utiliser les Oraisons qui accompagnent la tradition du surplis aux nouveaux tonsurés : Dom Lefebvre préconise cette méthode dans son excellent *Bulletin paroissial liturgique* (Lophem-lez-Bruges). Ou bien, réserver aux meilleurs l'accès à la Croisade Eucharistique, avec réception très solennelle : ainsi fait-on à Séez. L'essentiel n'est-il pas d'inculquer aux enfants la conviction du sérieux surnaturel de leur office, par les moyens sensibles les mieux adaptés?

Mais les enfants, reçus, formés, suivis, etc., auront besoin de secours... extraordinaires, en général, pour progresser et pour être fiers de leur emploi.

La récollection mensuelle (ne vous récriez pas!) produit des fruits excellents dans ce milieu prédisposé. Faites-la vivante et brève : deux heures, coupées par un jeu, par des projections, par un goûter, — remplies par une instruction, un examen particulier, une Adoration chantée, etc.

Le concours, trimestriel ou plus rare, développe l'émulation, tant entre les choristes de la paroisse qu'entre ceux du rayon. La matière? Toute la science et la pratique professionnelles. L'examinateur? Vous-même, ou votre invité. Les prix? des livres, des images, voire des grades. Vous pensez si le groupe de Miramas, le récent vainqueur du diocèse d'Aix, voudra désormais se laisser distancer!

La Journée des acolytes, par diocèse ou par décanat, avec offices chantés par eux, une procession, une conférence où ils auront pu interroger ou répondre, des liens d'amitié nouveaux, — quel encouragement! quelle impression de force et de surnaturel!

Un pèlerinage en commun, par an ou par trimestre, à un sanctuaire bien choisi, permet au prêtre d'instruire et de mieux connaître son petit monde : que de leçons de choses en route et au but, impossibles ailleurs!

La retraite fermée est d'un usage courant à Paris, à Tours, etc. : *ab actu ad posse*... vous pouvez donc y songer pour vos enfants, surtout si le diocèse a constitué un groupement, ou si vous pouvez compter sur un centre voisin de l'Archiconfrérie. Évidemment une retraite spéciale, très surnaturelle mais très animée, et toujours professionnelle.

Ajoutez l'abonnement au Bulletin de l'Archiconfrérie, de

M. l'abbé Lieutier, ou au *Sanctuaire* connu partout, ou de *Jeunesse et Missions* (1).

Et votre exemple aidant, Notre-Seigneur sera honoré, et les vocations germeront nombreuses et solides.

La Croisade Eucharistique des enfants.

— « Cette œuvre nous prépare des générations d'élite, très supérieures à tout ce que nous avons connu » : telles sont les paroles qu'un curé-archiprêtre, ancien directeur de Séminaire, ne craignait pas de prononcer, au cours d'une « Journée d'enfants » qui avait réuni, venus de onze paroisses voisines seulement, deux mille Croisés et Croisées.

On sait les origines. Au début de la dernière guerre, des élèves du Pensionnat Saint-Seurin de Bordeaux prient le Sacré-Cœur pour les soldats, et envoient à un prêtre du front des « colis » pour ses hommes. Ce prêtre tué, aussitôt le R. P. Bessière, S. J., est prié de reprendre son rôle charitable. Il accepte. Il organise. Il propage. Il étend. Il baptise l'œuvre : c'est une Croisade de prières surtout, en union avec Jésus-Hostie, perpétuel intercesseur devant son Père. Donc messes, communions, sacrifices, apostolat, toutes les formes de la prière et du zèle.

Pour assurer la persévérance et pour enrichir le trésor spirituel des Croisés, ils s'affilient à l'Apostolat de la Prière — dont nous reparlerons —, ils en deviennent comme l'avant-garde, et la transition s'opère par la section des Cadets et Cadettes, Croisés de 15 à 18 ans.

Cette armée (environ 3 millions d'enfants) obéit à une hiérarchie. Un groupe, — dites une escouade, une équipe, etc. — compte de 7 à 10 « soldats », qu'un « Apôtre » dirige. Les Apôtres sont aux ordres d' « officiers », voire d'un « général ». Et tous reçoivent l'impulsion et la direction du Zélateur ou de la Zélatrice, qui est ordinairement un des professeurs de l'école, sous l'autorité du Supérieur ou de la Supérieure, ou du prêtre chargé de l'œuvre dans la paroisse (2).

(1) Directeur : abbé Dhuit, 276, rue des Pyrénées, Paris-20e. 10 fr. par an.

(2) Siège central : 9, rue Montplaisir, Toulouse (Haute Garonne). Bulletins : *Hostia*, la *Revue Rose*, les *Feuilles mensuelles*.

L'esprit de conquête à inspirer et à développer, tel est le dessein essentiel. Le moyen? l'Eucharistie. « Heureux enfants », écrit S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper, « qui jouissent d'une telle intimité avec le Tabernacle ». Vous citerai-je deux mots d'enfants?

Lucienne, huit ans, apôtre, rend visite à une malade dont la fenêtre ouverte donne sur le chœur d'une chapelle. Elle se penche. Elle jette un baiser : « Bonjour, Jésus! » — Ses parents n'ont aucune religion, et elle communie tous les jours.

Après une longue cérémonie de réception, l'aumônier diocésain se retire. Il rencontre trois petites, qui avaient sagement regagné leur étude « avec les rangs » et qui, au lieu de rentrer chez elles, se dirigent encore vers la chapelle : « Où allez-vous, petites? » Les yeux brillent soudain, les doigts tortillent les robes claires, et ensemble les trois : « On va *lui* dire au revoir, Monsieur! »

Mais aimer l'Eucharistie, n'est-ce pas aimer aussi le sacrifice?.... C'est à pleines gerbes que nos enfants l'offrent à Jésus.

D'abord, comme il convient, le devoir d'état accompli à la perfection. Ah! si les oreillers savaient parler! quels beaux discours ils pourraient faire, avec mille exemples à l'appui, sur la beauté du lever immédiat et sanctifié! Si les pupitres pouvaient trahir le secret des devoirs et des leçons intrépidement offerts pour la conversion de tel pécheur! Les pierres de la cour prendront un jour une voix pour clamer toutes les amabilités, les charités, les pardons, les jeux arrêtés au premier coup de la cloche... merveilles enfantines qui font sourire les Anges et parfois rougir les graves personnes, moins généreuses! Mais conçoit-on des Croisés sans discipline et lâches?

Que pensez-vous de ces petites paysannes dont le vieux curé nous disait : « Depuis la Croisade, je ne les reconnais plus. On en fait ce qu'on veut. Voilà des bambines qui m'arrivent chaque matin pour la communion, Dieu sait par quels chemins et sous quels temps, de 2 et 3 et 4 kilomètres, — et toujours le sourire! »

Confiez-leur l'âme d'un pécheur endurci : cela ne traînera pas; elles vous la retourneront comme un gant, coûte que coûte. On fera une « offensive » de huit jours, c'est-à-dire huit journées parfaites à tout point de vue. Bien. Le pécheur résiste? Deuxième offensive! Neuf jours. On ne s'accordera plus aucune

friandise. Il s'obstine. Elles s'obstinent. Troisième offensive. Neuf jours. On priera les bras en croix; on fera les Chemins de croix en y conduisant « même les petites qui ne savent que regarder les stations, les mains jointes » (authentique); on se mettra au pain sec matin et soir; qu'est-ce qu'on ne fera pas? Et vous voulez que le pécheur ne se rende pas? Je voudrais bien voir que la miséricorde et la toute-puissance infinies ne fussent pas déterminées à l'octroi de grâces efficaces par la prière confiante de ces victimes irrésistibles!....

Du reste, leur zèle est catholique. Elles ne manquent pas d'horizon. Elles ont entrepris de convertir la France et l'Europe et l'Asie et l'univers, après elles-mêmes. Combien de missionnaires nos garçons et nos filles ont adoptés! Joie certes et fierté enfantines de correspondre, de loin en loin, avec des religieux et des religieuses chargés d'ouailles de toutes les couleurs; mais courage très réel et privations certaines en leur faveur. Les « chiffonniers et chiffonnières » de la Croisade recueillent vieux timbres et papier d'étain, pour les vendre au profit de leurs Missionnaires. Et admirez cet aveu : « Dans la rue j'ai vu un morceau de papier d'argent. J'avais honte de le ramasser. Mais j'ai fait, à cause de mes sauvages ». Ne faut-il pas procurer que dans ces pays déshérités ne manquent « ni l'Hostie ni le Sacrifice », comme il est dit dans l'Office de notre grande sœur, Jeanne d'Arc?

Nous adoptons aussi des séminaristes. Un pensionnat écrivait au directeur de l'Œuvre diocésaine des Vocations : « Nous sommes heureuses de vous envoyer la moitié de la pension de notre séminariste. L'autre moitié arrivera avant les vacances. Parce que, pour des petites filles, douze cents francs d'un coup, c'est beaucoup. »

Nous faisons même des baptêmes, ou presque, dans notre milieu.

La demoiselle du catéchisme, zélatrice de la Croisade, demande à ses garçons, élèves d'écoles communales : « Est-ce qu'il n'y a pas des camarades non-baptisés? » — « Sais pas, M'selle. » — « Il faudra savoir, et les amener au catéchisme. » — « Oui, M'selle. »

Deux jours après, deux Croisés introduisent à l'église, avec promptitude et non sans bruit, deux petits païens de leur connaissance. « En voilà toujours deux, M'selle. On a été demander à leurs pères s'ils voulaient bien qu'on les baptise. Ça va, qu'ils

ont dit. On leur apprendra leurs leçons, et (ici des mines suppliantes) on sera leurs parrains, dites, M'selle? »

Évidemment l'âge et les circonstances causeront du déchet. Mais du déchet seulement. Et il restera : premièrement, tout le bien réalisé pendant les belles années de l'enfance; deuxièmement, des vocations germées grâce à la Croisade; troisièmement, un noyau de chefs de famille, qui seront le levain dans la masse.

Devant les « Jeunesses » anticatholiques, la Croisade s'offre à sauver nos enfants.

Le Bulletin paroissial.

Faut-il enfoncer une porte ouverte et prouver, à grand renfort d'arguments et d'exemples, que le Bulletin est désormais une quasi-nécessité paroissiale?... Les centaines de curés-bulletinistes nous prieraient de passer au déluge. En effet depuis surtout vingt ans, le mouvement s'est propagé jusqu'aux plus petites paroisses, et la guerre elle-même n'a pu l'interrompre.

Journal officiel du curé, ou plutôt lettre du pasteur aux âmes dont Dieu lui confie les intérêts, et qu'il aime, — le Bulletin transmet les consignes, proclame les résultats, dénonce les dangers, enseigne le dogme et la morale, rappelle l'Évangile et l'histoire de l'Église, publie les nouvelles paroissiales, fait naître ou fortifie les Œuvres, etc.

Il est la voix du curé, entendue non plus seulement des fidèles qui fréquentent l'église, mais de tous les paroissiens qu'une feuille locale intéresse (et l'intérêt peut provenir de l'aversion comme de l'affection). Souvent il reste l'unique biais par où le bon pasteur pourra un jour atteindre la brebis égarée. Il est la fierté des bons et leur réconfort, un lien entre eux et une semence de vie paroissiale plus intense. Et qui dira si le curé lui-même n'y trouve pas, au moins à certains jours, une raison de vivre, un motif d'espérer, une joie dans le labeur?

On a pu discuter longuement des formats et de la périodicité, de la publication strictement paroissiale et du Bulletin décanal ou semi-décanal, même de la typographie et de la polycopie, et des modes multiples de polycopie; les uns ont préféré offrir comme un journal paroissial, les autres ne pratiquent que le fascicule, la revue, le tract.

Faut-il dogmatiser là-dessus, condamner et louer tour à tour avec exclusivisme, outrance et donc injustice ou erreur?

« Chacun connaît midi à sa porte », et sans vouloir parler de grâce d'état, on peut croire qu'il revient à chaque chef de paroisse de peser les avantages *hic et nunc* des procédés en usage, et de tirer le meilleur parti, ou le moins mauvais, des possibilités locales. Peut-être, s'il faut exprimer un avis moins général, nous opinerions cependant qu'une grosse paroisse peut et doit se suffire à elle-même, — qu'une paroisse moyenne peut s'aider, dans une mesure variable, du secours d'un Bulletin à fonds commun (et il n'en manque pas, Dieu merci!), — qu'une petite paroisse aura tout avantage à s'unir aux autres du doyenné ou du rayon, — et que si cette ressource lui est interdite, elle pourra se rabattre sur le « fonds commun avec page ou pages spéciales ».

Mais quoi qu'on réalise, il est expédient, sinon essentiel, de soigner la présentation. N'a-t-on pas souvent constaté la supériorité typographique des éditions immorales ou neutres, sur les ouvrages de la « bonne presse »? Et serait-il croyable que le public ne fût jamais attiré et conquis par la beauté, l'élégance, le reposant de nos pages, composées à souhait pour l'œil sinon pour l'âme? Un papier à chandelles, œuvré par un goujat, à l'aide de têtes de clous... que voulez-vous, le lecteur rebuté se décidera vite à le jeter sans le lire, et qu'y aura gagné la religion?

Ne négligeons pas les images. Si les catalogues, affiches, prospectus, feuilletons-réclames, foisonnent de gravures, même en couleurs, c'est sans doute par amour du tape-l'œil, mais par un amour intéressé : il y a beau temps que la Sagesse des nations a proclamé que l'homme est pris par les yeux; les enfants du siècle ne l'oublient pas : ne l'oublions pas, et illustrons nos Bulletins. Les imprimeries ont toutes des clichés utilisables; les Bulletins à fonds commun peuvent en prêter ou en louer; ou bien des amis : par exemple, « le Renouveau de Ham et de la région » (3, rue des Clercs, Ham, Somme) offre ses gravures aux confrères moins favorisés, et elles ne manquent ni d'esprit ni d'allure; ou bien un professionnel : par exemple, Henri Marret a fourni au « Blé qui lève » (bulletin de M. Rosat, curé de Fourqueux) de nombreux dessins dont une brochure (1) publie un répertoire intéressant; et puis, pour des dessins au

(1) *L'Art au service de l'Apostolat populaire*, avec 70 dessins, aux Éditions *Spes*, 17, rue Soufflot, Paris-V^e^.

trait, que chacun peut inventer ou inspirer, les frais de reproduction sur blocs ne sont pas très élevés : nos maisons catholiques d'édition s'en chargent.

Ajouterai-je enfin que nous n'écrivons pas pour les victimes d'insomnie chronique, à qui nous serions chargés de procurer le bercement monotone, à la fin endormeur? Plutôt, c'est le « Debout les morts » qui pourrait être la dominante de notre éloquence imprimée : oh! sans rien du capitaine Fracasse, et sans attenter aux mânes de M. Tronson!... Mais nous devons laisser les morts ensevelir leurs morts et nous rappeler que le Maître a déclaré qu'il est la Voie, la Vérité, et : la Vie. Pour conquérir, il faut vivre, sans doute? et le Maître est venu pour que nous ayons la vie, toujours plus abondante. Or, comme il a été envoyé il nous envoie : que notre parole soit vivante, et nos images à l'unisson.

R. Cardaliaguet.

Pour la lecture spirituelle

« *Défense de l'Occident* ».

Le livre que M. Henri Massis vient de publier sous ce titre dans la collection « Le Roseau d'Or » proclame avec une telle éloquence la primauté du spirituel, qu'il importe de le proposer à la méditation de nos lecteurs.

Homme de foi profonde et tout ardent de ce zèle qui est le fruit d'un grand amour, formé aux meilleures disciplines de l'esprit, en contact avec la pensée thomiste, épris d'ordre et de clarté, habile à discerner les parentés et connivences des doctrines, le venin des idéologies, à suivre dans l'histoire le sillage des pensées et à prévoir leurs effets dans l'avenir, attentif aux voix diverses qui réclament audience, très au courant des littératures étrangères, M. Massis a déjà, comme on sait, produit une œuvre qui s'impose. Artiste, il entend servir la Vérité et défendre les âmes. Critique, les œuvres littéraires le retiennent surtout par la réponse qu'elles donnent aux questions essentielles qui intéressent tout l'homme. Et il les juge. Ses jugements sont souvent des verdicts. Les dilettantes s'en irritent, comme d'un manque de goût. N'ayant pas de critère parce qu'ils sont sans foi, comment souffriraient-ils l'audace d'un écrivain qui ose proclamer, sans nul respect pour les idoles, que le vrai est vrai et que l'erreur est absurde avant d'être malfaisante? L'élégance suprême n'est-elle pas de tout accepter tour à tour et de tout quitter, sans s'attacher ni se soumettre jamais à rien? Henri Massis voit dans les reproches qu'on lui fait une preuve nouvelle de l'urgence de sa tâche, et continue à analyser, à dénoncer les symptômes de la crise de l'esprit.

Des livres déjà nombreux qui composent son témoignage, sa *Défense de l'Occident* nous semble le plus important Il ne s'agit pas, comme bien l'on pense, et comme il s'en explique en des pages qui ne peuvent laisser subsister aucune équivoque, de défendre l'Occident, « indistinctement et *en*

bloc », ni de faire « le procès de l'Orient en général », de poser entre deux mondes « d'irréductibles antagonismes fondés sur des différences de nature et de race ». Notre Sauveur est le sauveur du monde. Le message de son Église s'adresse à toute la terre. Elle le porte sans distinction au juif comme au grec, à l'homme d'Orient comme à celui d'Occident. Et c'est d'Orient que la lumière est venue. Mais c'est l'Occident surtout qui l'a reçue. C'est spécialement en Europe que s'est constituée, aux siècles de foi, la chrétienté. C'est l'Europe qui fut longtemps la seule, qui est encore la principale citadelle d'où partent les missionnaires qui portent à toute la terre le nom du Christ. Le nom divin a bien retenti jusqu'aux extrémités du monde, mais en dépit des efforts de l'Église, de ses apôtres et de ses martyrs, l'Orient, pris en masse, est resté sourd à l'Évangile. De troubles sagesses, pullulant depuis des siècles en une prolifération inouïe, s'y opposent irréductiblement à la culture helléno-latine qu'assimila, que transforma le christianisme, non moins qu'au christianisme lui-même, devenu la foi commune de l'Occident. Ces mots Orient et Occident se trouvent ainsi exprimer moins deux parties du globe que l'antagonisme entre la chrétienté et tout ce qui est demeuré en dehors d'elle, entre l'Église catholique et les peuples qu'elle a conquis, d'une part, et, de l'autre, toutes les doctrines et toutes les forces qui lui sont étrangères ou hostiles. Sous cet aspect, c'est presque toute l'histoire depuis la conquête du monde méditerranéen à la foi du Christ qui apparaît comme celle d'une défense de l'Occident chrétien contre les menaces de l'Asie non chrétienne et de ses alliés Occidentaux.

Or l'antagonisme prend aujourd'hui une universalité et une acuité singulières. A aucune époque, peut-être, les valeurs humaines et spirituelles symbolisées par le nom d'Occident n'ont été plus périlleusement menacées. L'Orient ne s'est jamais dressé contre nous avec plus d'hostilité, de puissance, de cohésion, il n'a jamais trouvé parmi les transfuges et déserteurs d'Occident d'aussi nombreuses complicités. Les vieilles hérésies, connaturelles aux erreurs des métaphysiques orientales, les idéologies qui rongent depuis plusieurs siècles le corps de la chrétienté semblent opérer aujourd'hui avec les doctrines mortifères de l'Orient la plus redoutable jonction qu'on ait encore vue.

La guerre européenne a grandement augmenté le péril.

L'Occident, en donnant au monde le spectacle de ses divisions, a perdu aux yeux de beaucoup le prestige de sa supériorité de culture. Des erreurs européennes puisées chez nous par des Orientaux et asiatisées par eux ont favorisé un véritable « réveil de l'Asie » et provoquent un désir, qui se généralise, de se libérer de toute influence et de toute domination occidentale, une haine plus vive de l'homme blanc, une conviction grandissante de la supériorité de l'Orient « tout esprit », sur l'Occident « tout machine », comme dit Tagore. En dépit des nationalismes surexcités qui se heurtent et s'affrontent là-bas avec la dernière violence, une conjuration panasiatique se dessine dont les voyageurs constatent les progrès rapides et sur laquelle personne ne peut plus fermer les yeux.

C'est à décrire l'état actuel de ces périls, la gravité de ces menaces, à expliquer la nécessité d'une mise en défense plus vigilante de l'Occident, que M. Massis consacre son livre. Ces 250 pages sont très denses, analysent le concours et l'interaction de causes trop diverses pour qu'on tente de les résumer. On ne réussirait qu'à fausser les perspectives et à donner un raccourci déformant. Il montre d'abord quels alliés naturels le nouvel assaut de l'Orient contre l'héritage latin devait trouver « parmi ces nations de formation récente qui n'ont pas marché du même pas que les autres sur les routes de la civilisation humaine et qui ne tiennent que de façon artificielle ou incomplète au corps occidental » ; en Allemagne d'abord, « dont l'esprit perpétuellement hésite entre la métaphysique asiatique et la latinité, et qui semble constituée en état de protestation permanente contre l'idée romaine », que l'affolement, qui suivit la défaite, exaspéra contre la culture latine et dont certains écrivains comme Spengler et Keyserling, fidèles à l'héritage de Fichte et de Hegel, se tournent résolument vers l'Orient natal, pour lui demander le secret d'entreprendre, à neuf, la création, l'évaluation et le partage du monde — en Russie, où le schisme limita toujours l'influence transformatrice de l'idée chrétienne, qui ne connut pas de moyen âge, ne fut occidentalisée que par force, reçut de l'Occident surtout la corruption et les erreurs, et où le bolchevisme rêve de prendre la tête des forces conjurées de l'Asie pour les lancer contre l'Europe et la submerger.

« Philosophie allemande, mysticisme russe, telles sont les voies choisies, reconnues par avance, et l'idéalisme, le masque où les Asiates

dérobent leur regard dévorant pour nous séduire et se faire mieux entendre, soutenus, aidés dans leurs entreprises hostiles à l'espèce par les transfuges de toutes les nations européennes, les apostats de toutes les confessions, par les sectateurs de toutes les aberrations religieuses qui forment avec eux le concile œcuménique des hérésies coalisées, c'est avec nos pires idées qu'ils travaillent pour les retourner contre nous » (p. 131).

Mais M. Massis s'étend davantage, comme de juste, sur le péril asiatique lui-même. On ne saurait mieux définir dans ses notes essentielles les erreurs des philosophies orientales, montrer de façon plus saisissante comment elles consonnent avec les hérésies de chez nous, ni mieux démasquer les desseins véritables, la haine qui, sous le couvert de la poésie et de l'idéalisme, animent les propagandistes de l'Est, tels que Rabindranah Tagore, le Mahatma Ganddhi ou Okakura.

Tandis que certains s'abandonnent, regardent comme inéluctable la défaite de l'Occident, l'appellent même de leurs vœux et attendent avec quelque impatience — tel M. Romain Rolland — le déferlement de la vague asiatique, M. Massis ne dénonce le péril que pour provoquer à l'examen de conscience et pour organiser la défense :

L'Europe n'est ainsi menacée que parce qu'elle est infidèle à sa mission et parce qu'elle laisse agir dans son sein des forces diviseuses et subversives. Elle peut conjurer le péril, si elle rejette les erreurs qui la rongent et si elle revient aux sources de sa vie, à la vérité chrétienne. Cela n'est qu'indiqué en des pages trop brèves mais très belles, dont il faut citer au moins quelques lignes :

« Ne paraît-il pas, dans la mesure où notre raison peut en juger, que c'est à l'Europe que Dieu a assigné le rôle de répandre peu à peu, sur la terre, les avantages de la civilisation chrétienne? Et c'est parce qu'elle a failli à sa vocation, qu'elle ne l'entend plus que d'une manière matérielle, profane, usurpatrice, qu'il nous faut, dès l'abord, la défendre contre elle-même, la replacer dans les conditions nécessaires à son propre salut.

« Tous ceux qu'inquiète le destin de l'Occident meurtri sentent qu'en face des puissances menaçantes de l'Asie il nous faut ranimer le feu sacré de l'esprit religieux...

« D'aucuns cherchent encore à refaire l'unité européenne sur je ne sais quel matérialisme transcendant. L'Europe n'a que trop de ces constructeurs chimériques, ou de ces techniques soi-disant réalistes.

Ce qui lui manque, ce sont des *saints*, de ces grands saints à la Vincent Ferrier, comme le moyen âge en a connu, aux époques difficiles et obscures de la chrétienté,... et l'on rêve d'un nouvel ordre religieux... qui bouleverse les cœurs, réveille les esprits à la parole du Christ et recivilise notre monde, car c'est du dedans et d'en haut qu'il faut ravitailler la vie de l'âme...

« Nous ne défendons pas le catholicisme pour l'Occident comme on défendrait le bouddhisme pour la Chine... Nous défendons l'Église parce qu'elle est la vérité, qu'elle a les paroles de vie, qui rendent toutes les nations guérissables... L'Église catholique est la seule institution qui incarne l'internationalité de l'Esprit, établisse dans l'amour du Dieu vivant la parenté universelle.

« Le catholicisme est « le seul assimilateur possible du génie asiatique, le seul interprète valable de la pensée occidentale » (G. de Reynold, *Civilisation et Catholicisme*). Malgré tous les obstacles que nous avons montrés, on ne saurait mettre en doute que le monde oriental reste, à l'égard du christianisme, plein de disponibilités;... des amorces existent, encore ensevelies sous les erreurs de l'esprit. Mais l'Église est assez divine, pour discerner et faire croître ce que la sagesse native de l'Asie contient de naturel désir de la vérité, car celle-ci n'est jamais radicalement détruite en aucun homme. Cette vérité, nous avons le devoir d'en témoigner pour l'aider à la connaître, et cela sans compromis métaphysique, sans défaillance de doctrine.

« Il ne s'agit pas, du reste, de latiniser l'Asie, mais de la christianiser, de lui porter un christianisme qui ne soit pas solidarisé avec des formes de vie périssable, un christianisme universel, dépouillé de tout vêtement national, un pur catholicisme, c'est-à-dire un même amour, une tradition unique, une même vérité. Le Christ seul, placé au centre de tout, peut réconcilier l'Orient et l'Occident. *Ut sint unum.* »

Ces pages font dignement écho aux enseignements de Pie XI sur le Christ-Roi, à ses appels pour le développement de l'activité missionnaire, à ses efforts pour l'établissement, dans tous les pays de missions, d'une hiérarchie indigène, aux objurgations de tous les Pontifes pour le retour aux saines disciplines philosophiques. Un grand pas serait fait si les jeunes Asiates qui viennent étudier dans nos Universités d'Europe, au lieu d'y retrouver des erreurs orientales dans un état parfois très inférieur qui doit forcément leur inspirer du mépris pour notre culture, prenaient contact avec la doctrine qui a fait l'Occident, avec la pensée catholique, sous les espèces de la Sagesse thomiste, et avec les vrais mystiques entendus comme ils parlent et non interprétés, par la plus insupportable violence, selon les postulats bergsoniens ou panthéistes.

Un livre comme celui-ci (1), par l'âme dont il témoigne, par les réflexions qu'il suggère, les prières qu'il suscite, les énergies qu'il peut réveiller, est une bonne arme pour la défense de l'Occident, un précieux élément de la victoire, qui ne sera pas celle de l'Occident, mais celle du Christ. L'Orient sera vaincu sans être humilié si c'est Jésus qui est son vainqueur.

M.-B. Lavaud, O. P.

L'Oratoire de France (2).

Le grand public s'intéresse aujourd'hui aux Ordres religieux, aux Congrégations. Il goûte la paix contemplative des « heures bénédictines ». Nos plus grands écrivains, un Bertrand, un Bellessort, lui racontent la vie d'un docteur de l'Église, fondateur de monastères et d'un jésuite missionnaire. Une romancière de livres légers écrit l'histoire d'une carmélite canonisée. Le petit volume de M. Leherpeur, sur l'Oratoire de France, vient donc à son heure, et sera goûté. Il ne vise pas à remplacer l'ouvrage classique du Cardinal Perraud. Le but est autre. L'ouvrage du Cardinal, plus sévère, ne s'adressait pas à la foule. Il traçait le tableau magnifique de l'Oratoire du XVII^e^ siècle, narrait sa résurrection au XIX^e^, mais ne renfermait pas toute son histoire. Encore moins répondait-il à certaines accu-

(1) Dans le même ordre d'idées, on devrait en signaler d'autres de cette même collection du Roseau d'or. Sans parler du livre capital de J. Maritain qui a ouvert la série, *Trois réformateurs*, où sont analysées avec une rare sagacité les erreurs essentielles de Luther, principal auteur de la division spirituelle de l'Europe, du rationalisme cartésien, père de la philosophie séparée, de Rousseau dont les utopies furent le grand ferment de dissolution sociale, il faudrait signaler en particulier le *Nouveau moyen-âge* de Berdiaeff, Russe orthodoxe, qui rend à l'Église catholique romaine un juste et magnifique hommage. Il montre comment l'humanité, en se coupant de ses sources divines, s'est épuisée et vidée ; comment, voulant sauver sa vie, elle la perd, parce qu'elle en méconnaît le principe. Elle ne se sauvera que par un nouveau moyen âge, c'est-à-dire en reconnaissant à nouveau, comme au moyen-âge chrétien, sa dépendance de Dieu et son devoir de travailler à le glorifier. Relativement aux missions, l'étude de Léopold Levaux, dans le 2^e^ n° de *Chroniques*, est du plus haut intérêt et se meut également dans les lignes de la pensée du Saint-Père.

(2) Michel Leherpeur, professeur à l'Institut libre de Saint-Lô, *L'Oratoire de France*. Éditions Spes, 17, rue Soufflot, Paris.

sations très répandues, dissipait-il des préjugés qui se sont introduits même chez d'excellents écrivains catholiques. Le volume de M. Leherpeur est une rapide, concise, complète, et cependant vivante histoire de l'Oratoire, réfutant péremptoirement les bruits tendancieux qui se trouvent être des calomnies, montrant de manière attirante ce qu'est l'idéal de l'oratorien et comment il le réalise.

L'histoire est donc complète : on y trouvera l'Oratoire du XVIII[e] siècle, son attitude par rapport au Jansénisme, ce que devinrent ses membres pendant la tourmente révolutionnaire. On y verra même ce que fut l'existence de la Congrégation depuis 1901 : sa lamentable dispersion, et de nouveau sa reconstitution, son ascension étonnante sous le gouvernement de Mgr Courcoux. Les affirmations ressassées et fausses (que l'Oratoire, fondé pour les séminaires, fut infidèle à sa mission — qu'il tomba en masse dans le jansénisme — que beaucoup de ses membres furent prêtres constitutionnels, ou apostats) sont définitivement réfutées. Cette besogne, un peu désagréable, et qui peut-être paraîtra à certains lecteurs moins édifiante qu'un pieux récit sans discussion, était à faire, car les pièces du procès, publiées dans des articles ou brochures d'érudits, n'étaient pas jusqu'ici aux mains du grand public.

Bien que destinée à ce grand public, chrétien ou non chrétien, l'histoire racontée par M. Leherpeur doit être recommandée aux théologiens, aux philosophes ou aux catholiques cultivés. Ils ne vont pas tous fouiller dans les mémoires d'érudits; ils apprendront donc beaucoup dans les pages de M. Leherpeur. La deuxième partie (ce qu'est l'Oratoire : but et esprit — constitutions — vie — œuvres) les aidera à connaître la psychologie et la doctrine mystique de l'Oratoire, d'autant plus que le livre du Cardinal Perraud a le sort des anciens livres : on le lit peu.

Félicitons M. Leherpeur de sa franchise. Il n'hésite pas à nous dévoiler, par exemple, les dissentiments de Petetot et de Gratry. Son apologétique est une apologétique qui n'a pas peur de tout dire. Si nous nous permettions une petite chicane, nous lui reprocherions de n'avoir pas élevé suffisamment les grands génies de l'Oratoire au-dessus des talents notables : par exemple, un Malebranche, qui appartient à l'humanité comme un Descartes ou un Leibniz, risque de ne pas paraître au lecteur beaucoup plus grand qu'un Gratry.

GASTON RABEAU.

« *Les saints déserts des Carmes Déchaussés* » (1).

Rien n'est plus favorable à la contemplation, dit saint Jean de la Croix, qu'un « endroit solitaire et même rude d'aspect. Là, l'esprit monte fortement et tout droit vers Dieu. Les choses visibles ne lui font pas obstacle. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, voulant ainsi prêcher d'exemple, choisissait d'ordinaire les lieux déserts pour prier. Surtout ceux qui n'excitaient pas la curiosité des sens mais portaient l'esprit vers Dieu (2) ».

Il était bien naturel que les fils de saint Jean de la Croix, qui, mieux que d'autres, connaissent les exigences de la vie contemplative, se missent à la recherche de solitudes éminemment propres à la favoriser, et, pour réaliser pleinement leur idéal de la vie mixte où l'action doit venir d'une contemplation surabondante, allassent jusqu'à la conception du « désert », où, pendant un certain temps, leur âme plonge aux profondeurs de la vie divine qu'ensuite ils rayonnent sur le monde.

Le P. Benoît-Marie s'est fait l'historien de ces hautes tentatives. Dans un livre plein de détails intéressants et souvent émouvants, et illustré de précieuses photos, il nous raconte la vie — et, hélas! la mort — des vingt-deux « déserts » que le Carmel fit fleurir aux environs du XVII[e] siècle, et qui disparurent presque tous à la Révolution.

Le R. Père, dont la longue existence s'est passée à réunir et contrôler les faits et gestes du vieux Carmel avec la patience et la probité scientifique d'un historien de race, nous conte ce qu'il sait avec une simplicité charmante qui n'est le moindre mérite du livre, puisqu'elle nous fait goûter tout droit à l'esprit de ce monde religieux qu'on nous révèle.

Le promoteur, « le père de la vie érémitique au Carmel » de sainte Thérèse, est le Père Thomas de Jésus, qui fut lui-même prieur du premier « désert », fondé à Bolarque en 1592. Ce vrai contemplatif pensait que « tant qu'il n'y avait pas de désert, l'Ordre des Carmes était un corps sans vie ». Aussi s'employa-t-il à créer, en dehors des couvents ordinaires, des monastères perdus dans de profondes solitudes, qui ne tardèrent pas à épouser le plan des Chartreuses (maisonnettes avec

(1) Par le R. P. Benoît-Marie de la Sainte-Croix (1 vol., Paris, 1927, Art Catholique).

(2) *Montée du Carmel*, III, 38.

jardins, reliées par un cloître autour d'une église), et de qui dépendaient, plus solitaires encore, des « ermitages » où les religieux pouvaient passer une année pleine. Grâce à cette disposition très sage conduisant progressivement de la vie cénobitique à la vie anachorétique, la vie d'Élie, la vie des Pères du Désert était à la portée des Carmes.

Nul ne peut dire quelles réserves de grâce étaient ainsi accumulées par ces anges et venaient vivifier le grand corps du Carmel. Le P. Benoît-Marie ne nous parle pas de leur apostolat lorsqu'ils redescendaient de la montagne sainte. Ce n'est pas le but qu'il se propose. Question vaine, d'ailleurs, puisque nous devinons à chaque page qu'autour de ces hommes « purifiés, comme dit saint Denys, par le repos et par le silence de la solitude », d'humbles âmes, inconnues de la terre, trouvaient elles-mêmes leur voie, se faisaient à leur image plus vides, plus silencieuses et recueillies, plus livrées à l'action mystérieuse de l'Amour, et devenaient de ces vivantes solitudes qui donnent à Dieu la plus grande gloire. Ainsi le Carmel remplissait-il parfaitement sa mission, qui semble être non seulement de contempler, mais de nous apprendre à contempler.

Engendrer des contemplatifs, en étant soi-même pleinement contemplatif, n'est-ce pas, en effet, la vocation de l' « Ordre de la Mère de Dieu »? En est-il de plus haute? Mais quelle perfection de contemplation cela ne suppose-t-il pas? Si, pour être divinement féconde, et pour communiquer cette « vérité vivante » qui, selon saint Jean de la Croix, « atteint seule les âmes » (1), toute action apostolique doit procéder de la contemplation, à combien plus forte raison un *apostolat contemplatif* comme est celui du Carmel ne requiert-il pas les plus authentiques moyens de devenir contemplatif, et, singulièrement, la vie érémitique? Seuls la paix immense et le dépouillement sans limites du désert permettent cette suprême pacification des puissances qui les soumettra toutes à l'emprise de la Divinité. Seuls ils permettent ces grandes « expériences » divines grâce auxquelles, et grâce auxquelles seulement, toujours selon saint Jean de la Croix, on aidera les âmes à avancer sûrement par les mêmes chemins.

Pour le Carmel, le désert n'est pas un luxe; il est plus qu'un

(1) *Montée du Carmel*, III, 44.

moyen ordinaire d'apostolat fécond ; il est la plus élémentaire nécessité, le cœur et le ressort obligé, la source et la condition même de la vie. Bien avant que les « saints déserts » aient été conçus, les Carmes le savaient bien, et si nous les voyons durant le moyen-âge — le R. Père nous le montre — toujours courir sur les traces de leur Père Élie, c'est qu'ils obéissaient à une loi, à un instinct de leur nature, à l'appel ancestral qui leur indique où est leur force. Et nous comprenons ce qui, malgré tant de points communs, les différencie des fils de saint Bruno, voués exclusivement à la contemplation, âmes perdues en Dieu et qui ne retournent plus vers nous.

De tout cœur nous souhaitons, avec le Père Benoît-Marie, que bientôt ces solitudes, hélas ! maintenant vraiment « désertes », redeviennent les brasiers qu'elles doivent être. C'est le vœu le plus cher des Carmes ; et c'est celui de tous ceux qui savent que rien ne vivifie l'Église et le monde entier comme la vie contemplative.

C. H.

Les Sœurs de Niederbronn (1)

Vouées surtout au soin des malades à domicile, les Sœurs du Très-Saint-Sauveur dites de Niederbronn, du lieu de leur fondation, sont répandues dans une grande partie de la France et de l'Allemagne. La Congrégation a vu le jour en Alsace, au milieu du siècle dernier, et y a montré un prodigieux accroissement. La fondatrice a été l'objet de la curiosité et de l'admiration populaire à cause de ses états surnaturels qui ont suscité l'intervention de l'autorité ecclésiastique. Elle fut aidée en ses œuvres par des prêtres remarquables. L'ouvrage, désireux de faire connaître la belle œuvre des Sœurs de Niederbronn, montre l'action de la Providence et donne un aperçu des nobles figures qui ont contribué à fonder et à développer cette importante congrégation. La Maison Mère est maintenant à Oberbronn, le dernier chapitre décrit la vie régulière de la fervente communauté.

S. Bézine.

(1) La Congrégation des Sœurs du T.-S.-Sauveur, dites Sœurs de Niederbronn. Collection les Ordres religieux. 1 vol. in-12 de 160 pages, 3 fr. 50, franco 4 fr. Librairie Letouzey et Ané, Paris.

Paroles sacrées (1)

Le saint Évangile a des secrets toujours nouveaux de vérité et de vie. M. le Ch. Gamber a voulu révéler aux âmes chrétiennes quelques-uns de ces secrets, et il les présente dans une langue pure et chaude qui les fait davantage apprécier. Une âme de poète se répand à travers ces pages, surtout une âme ardente d'apôtre qui a mêlé avec simplicité à la méditation des paroles sacrées la prière et les effusions d'un cœur ému. Dans le choix de ces mots divins, l'auteur a suivi l'ordre des discours du Maître qui les a prononcés : ce sont donc des méditations ou lectures détachées que l'on peut adapter aux besoins de l'heure : « Heureux les cœurs purs... Heureux ceux qui pleurent... Venez à l'écart... Mon calice, pouvez-vous le boire?... Simon, m'aimes-tu? » etc. Ce livre fera du bien et invitera à mieux aimer l'autre Livre que « vingt siècles, penchés dans l'ombre, étudient ».

H. Rebelle.

(1) S. Gamber, *Paroles sacrées*, 1 vol. de IV-292 pages.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Augustinus, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne).